RAPPORT SUR LA **CONJONCTURE ÉCONOMIQUE** DANS L'**INDUSTRIE DU TEXTILE** ET DE L'**HABILLEMENT**

JANVIER 2021

© AdobeStock.com

economie

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

.be

economie

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50 — 1210 Bruxelles

N° d'entreprise : 0314.595.348

○ 0800 120 33 (numéro gratuit)
○ SPFEco
○ @spfeconomie
○ linkedin.com/company/fod-economie (page bilingue)
○ instagram.com/spfeco
○ youtube.com/user/SPFEconomie
○ economie.fgov.be

Éditrice responsable :
Séverine Waterbley
Présidente du Comité de direction
Rue du Progrès 50 — 1210 Bruxelles

Version internet

085-21

Avant-propos

Dans le contexte de l'identification et de la mise en œuvre des synergies entre le secrétariat du Conseil Central de l'Economie (CCE) et le SPF Economie, un projet commun a été mis en place dans le domaine des analyses sectorielles de la conjoncture.

Le SPF Economie utilisera entre autres son expertise, en collaboration avec le Conseil Central de l'Economie, pour examiner en détail et clarifier la conjoncture de secteurs comme ceux de la distribution, de l'alimentation, de la chimie et du textile.

Le rapport actuel « Conjoncture économique dans l'industrie du textile et de l'habillement – Janvier 2021 » a été élaboré par l'équipe de la Direction générale des Analyses économiques et de l'Economie internationale du SPF Economie (Chantal Binotto, Arno Noens, David Restiaux, Richard Saka Sapu et Vincent Vanesse). Il fait l'objet d'un examen minutieux par le comité de pilotage (Peter Van Herreweghe, Emmanuel De Béthune et Stephen Renders).

Le rapport de conjoncture précédent sur les évolutions de ces secteurs date de 2019, et peut être consulté sur le site web du SPF Economie : « Rapport sur la conjoncture économique dans l'industrie du textile et de l'habillement - Décembre 2019 ».

Les expériences positives de cette coopération et les synergies réalisées offrent de nombreuses perspectives de collaboration entre le SPF Economie et le secrétariat du CCE pour d'autres projets et études. Les deux directions ont d'ailleurs conclu un protocole d'accord afin d'intégrer ce type de coopération de manière structurelle dans les deux institutions et sont favorables à étendre cette collaboration dans le cadre des analyses conjoncturelles sectorielles des commissions consultatives spéciales (CCS) du CCE.

Cette étude a été clôturée le 29 janvier 2021.

Table des matières

Avant-propos 3
Executive summary 9
1. Contexte économique 11
1.1. Belgique 11
1.2. Union européenne 12
1.3. Reste du monde 12
2. Conjoncture et principaux mouvements dans le chiffre d'affaires, la production et l'emploi 14
2.1. Courbe de conjoncture 14
2.2. Chiffre d'affaires 15
2.3. Production selon les indices Prodcom 15
2.4. Emploi 17
3. Analyse sectorielle 19
3.1. Présentation du chapitre 19
3.2. Liste des indicateurs 19
3.2.1. Chiffre d'affaires 19
3.2.2. Investissements 20
3.2.3. Production (indice) 20
3.2.4. Prix à la production (indice) 20
3.2.5. Emploi 20
3.2.6. Masse salariale 21
3.2.7. Nombre d'employeurs 21
3.2.8. Créations d'entreprises 22
3.2.9. Radiations d'entreprises 22
3.2.10. Assujettis 22
3.2.11. Faillites 22
3.2.12. Emplois perdus suite aux faillites 23
3.2.13. Exportations et importations 23
3.2.14. Balance commerciale 23
3.3. Principaux enseignements de l'analyse sectorielle 23
3.3.1. L'industrie du textile (C13) 23
3.3.2. L'industrie de l'habillement (C14) 27
3.4. Fiches sectorielles 32
Industrie du textile et de l'habillement (C13-C14) 32
L'industrie du textile (C13) 36
Préparation de fibres textiles et filature (C13.1) 39
Tissage (C13.2) 43
Ennoblissement textile (C13.3) 46
Fabrication d'autres textiles (C13.9) 48

Fabrication d'étoffes à mailles (C13.91) ... 52
Fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement (C13.92) ... 56
Fabrication de tapis et de moquettes (C13.93) ... 60
Fabrication de ficelles, cordes et filets (C13.94) ... 63
Fabrication de non-tissés, sauf habillement (C13.95) ... 66
Fabrication d'autres textiles techniques et industriels (C13.96) ... 70
Fabrication d'autres textiles n.c.a. (C13.99) ... 74
Industrie de l'habillement (C14) ... 77
Fabrication de vêtements autres qu'en fourrure (C14.1) ... 80
Fabrication de vêtements en cuir (C14.11) ... 83
Fabrication de vêtements de travail (C14.12) ... 86
Fabrication d'autres vêtements de dessus (C14.13) ... 90
Fabrication de vêtements de dessous (C14.14) ... 93
Fabrication d'autres vêtements et accessoires (C14.19) ... 96
Fabrication d'articles en fourrure (C14.2) ... 99
Fabrication d'articles à mailles (C14.3) ... 102
Fabrication d'articles chaussants à mailles (C14.31) ... 106
Fabrication d'autres articles à mailles (C14.39) ... 109
Annexes ... 112
Classification des activités économique selon la NACE ... 112
Divers : Commissions paritaires textile ... 113

Liste des graphiques

Graphique 2-1. Courbe de conjoncture brute et lissée dans l'industrie des textiles (C13-C14) et dans l'industrie manufacturière 14
Graphique 2-2. Évolution à un an d'écart du chiffre d'affaires dans l'industrie du textile et de l'habillement entre 2018 et 2019 et sur les 9 premiers mois de 2020 15
Graphique 2-3. Évolution à un an d'écart de l'indice de production (Prodcom) en Belgique dans l'industrie du textile et de l'habillement entre 2018 et 2019 et sur les 9 premiers mois de 2020 16
Graphique 2-4. Évolution de l'indice de production (Prodcom) dans l'industrie du textile et de l'habillement en Belgique, dans les pays voisins et dans la zone euro 17
Graphique 2-5. Évolution de l'emploi dans l'industrie du textile et de l'habillement entre 2018 et 2019 et sur les 9 premiers mois de 2020 18
Graphique 3-1. Partenaires commerciaux à l'exportation pour l'industrie du textile et de l'habillement (C13-C14) 34
Graphique 3-2. Partenaires commerciaux à l'importation pour l'industrie du textile et de l'habillement (C13-C14) 35
Graphique 3-3. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de textiles (C13) 37
Graphique 3-4. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de textiles (C13) 37
Graphique 3-5. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la préparation de fibres textiles et filature (C13.1) 41
Graphique 3-6. Partenaires commerciaux à l'importation pour la préparation de fibres textiles et filature (C13.1) 42
Graphique 3-7. Partenaires commerciaux à l'exportation pour le tissage (C13.2) 44
Graphique 3-8. Partenaires commerciaux à l'importation pour le tissage (C13.2) 44
Graphique 3-9. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'autres textiles (C13.9) 50
Graphique 3-10. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'autres textiles (C13.9) 51
Graphique 3-11. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'étoffes à mailles (C13.91) 53
Graphique 3-12. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'étoffes à mailles (C13.91) 53
Graphique 3-13. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement (C13.92) 57
Graphique 3-14. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement (C13.92) 57
Graphique 3-15. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de tapis et de moquettes (C13.93) 61
Graphique 3-16. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de tapis et de moquettes (C13.93) 61
Graphique 3-17. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de ficelles, cordes et filets (C13.94) 64
Graphique 3-18. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de ficelles, cordes et filets (C13.94) 64
Graphique 3-19. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de non-tissés, sauf habillement (C13.95) 68
Graphique 3-20. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de non-tissés, sauf habillement (C13.95) 69
Graphique 3-21. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'autres textiles techniques et industriels (C13.96) 71
Graphique 3-22. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'autres textiles techniques et industriels (C13.96) 71
Graphique 3-23. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'autres textiles n.c.a. (C13.99) 75
Graphique 3-24. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'autres textiles n.c.a. (C13.99) 75
Graphique 3-25. Partenaires commerciaux à l'exportation pour l'industrie de l'habillement (C14) 78

Graphique 3-26. Partenaires commerciaux à l'importation pour l'industrie de l'habillement (C14) 78
Graphique 3-27. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de vêtements autres qu'en fourrure (C14.1) 81
Graphique 3-28. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de vêtements autres qu'en fourrure (C14.1) 81
Graphique 3-29. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de vêtements en cuir (C14.11) 84
Graphique 3-30. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de vêtements en cuir (C14.11) 85
Graphique 3-31. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de vêtements de travail (C14.12) 87
Graphique 3-32. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de vêtements de travail (C14.12) 87
Graphique 3-33. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'autres vêtements de dessus (C14.13) 91
Graphique 3-34. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'autres vêtements de dessus (C14.13) 91
Graphique 3-35. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de vêtements de dessous (C14.14) 94
Graphique 3-36. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de vêtements de dessous (C14.14) 94
Graphique 3-37. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'autres vêtements et accessoires (C14.19) 97
Graphique 3-38. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'autres vêtements et accessoires (C14.19) 97
Graphique 3-39. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'articles en fourrure (C14.2) 100
Graphique 3-40. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'articles en fourrure (C14.2) 101
Graphique 3-41. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'articles à mailles (C14.3) 103
Graphique 3-42. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'articles à mailles (C14.3) 103
Graphique 3-43. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'articles chaussants à mailles (C14.31) 107
Graphique 3-44. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'articles chaussants à mailles (C14.31) 108
Graphique 3-45. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'autres articles à mailles (C14.39) 110
Graphique 3-46. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'autres articles à mailles (C14.39) 110

Liste des tableaux

Tableau 1-1. Prévisions de croissance du Fonds Monétaire International, de la BNB et du Bureau fédéral du Plan 13
Tableau 3-1. Principaux indicateurs économiques dans l'industrie du textile et de l'habillement (C13-C14) 32
Tableau 3-2. Principaux indicateurs économiques dans l'industrie du textile (C13) 36
Tableau 3-3. Principaux indicateurs économiques dans la préparation de fibres textiles et filature (C13.1) 39
Tableau 3-4. Principaux indicateurs économiques dans le tissage (C13.2) 43
Tableau 3-5. Principaux indicateurs économiques dans l'ennoblissement textile (C13.3) 46
Tableau 3-6. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'autres textiles (C13.9) 48
Tableau 3-7. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'étoffes à mailles (C13.91) 52
Tableau 3-8. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement (C13.92) 56

Tableau 3-9. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de tapis et de moquettes (C13.93) 60
Tableau 3-10. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de ficelles, cordes et filets (C13.94) 63
Tableau 3-11. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de non-tissés, sauf habillement (C13.95) 66
Tableau 3-12. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'autres textiles techniques et industriels (C13.96) 70
Tableau 3-13. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'autres textiles n.c.a. (C13.99) 74
Tableau 3-14. Principaux indicateurs économiques dans l'industrie de l'habillement (C14) 77
Tableau 3-15. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de vêtements autres qu'en fourrure (C14.1) 80
Tableau 3-16. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de vêtements en cuir (C14.11) 83
Tableau 3-17. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de vêtements de travail (C14.12) 86
Tableau 3-18. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'autres vêtements de dessus (C14.13) 90
Tableau 3-19. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de vêtements de dessous (C14.14) 93
Tableau 3-20. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'autres vêtements et accessoires (C14.19) 96
Tableau 3-21. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'articles en fourrure (C14.2) 99
Tableau 3-22. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'articles à mailles (C14.3) 102
Tableau 3-23. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'articles chaussants à mailles (C14.31) 106
Tableau 3-24. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'autres articles à mailles (C14.39) 109
Tableau 0-1. NACE de l'industrie du textile (C13) et de l'habillement (C14) 112
Tableau 0-2. Commissions paritaires « Textile » 113

Executive summary

Contexte économique

En Belgique et dans le reste du monde, **l'activité économique** a évolué, en 2020, au rythme des mesures de confinement, prises par de nombreux gouvernements afin de tenter de limiter la propagation du coronavirus.

Selon le Bureau fédéral du Plan, **la Belgique** connaîtrait une contraction de son PIB de 7,4 % en 2020, avant que celui-ci ne rebondisse de 6,5 % en 2021. La Commission européenne estime quant à elle un recul plus important de l'activité économique en Belgique pour 2020 (-8,4 %) **L'économie mondiale**, après une contraction de 3,5 % en 2020 devrait connaître une croissance de 5,5 % en 2021.

À côté des effets de la pandémie de coronavirus sur son économie, la Belgique risquait également de subir de plein fouet les conséquences d'un **Brexit** sans accord. Heureusement, l'Union européenne et le Royaume-Uni ont signé, in extremis, un accord de commerce et de coopération en décembre 2020. Le Brexit reste toutefois un processus complexe car les entreprises belges devront malgré tout s'acquitter d'un certain nombre de formalités douanières et de contrôles pour le transport de marchandises.

Conjoncture générale et principaux indicateurs

La **confiance des chefs d'entreprises** dans l'industrie du textile a fortement chuté au début de la crise sanitaire pour atteindre un niveau extrêmement bas en mai 2020, soit à un niveau encore légèrement inférieur à ce qui avait été enregistré lors de la crise économique et financière de 2008-2009. La courbe du climat de confiance des entrepreneurs est remontée par la suite mais les dernières données brutes de 2020 montrent un nouveau décrochage.

L'industrie du textile et de l'habillement (C13-C14) a enregistré un léger recul de son **chiffre d'affaires** en 2019 par rapport à 2018 (-0,2 %). Il s'agit de la cinquième année de baisse consécutive. Sur les neuf premiers mois de 2020, le chiffre d'affaires a reculé pour toutes les catégories (Code NACE à 4 digits) qui composent ce secteur, si bien que la diminution du chiffre d'affaires pour l'ensemble du secteur s'est établie à 10,9 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

La **production** dans l'industrie textile s'est réduite en 2019 par rapport à 2018 dans la plupart des sous-secteurs. L'observation de l'évolution de la production au cours des 9 premiers mois de 2020 montre un recul de celle-ci pour l'ensemble des sous-secteurs.

En 2019, le **nombre d'emplois** mesuré par l'ONSS de l'ensemble des deux secteurs du textile et de l'habillement (C13-C14) a diminué de 2,3 %, passant de 21.437 à 21.953 emplois. Si cette diminution s'observe à la fois dans l'industrie du textile (C13) et dans l'industrie de l'habillement (C14), le recul est toutefois plus marqué dans cette dernière. Au cours du premier semestre de 2020, l'ensemble des deux secteurs (C13-C14) comptabilisait 20.538 emplois en moyenne, ce qui représente une diminution de 2,4 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente (21.046 emplois).

L'industrie du textile (C13)

En **2019**, les indicateurs qui ont permis à l'industrie du textile d'évoluer favorablement sont la hausse du chiffre d'affaires et des investissements, l'augmentation des créations d'entreprises, la croissance du nombre d'assujettis, la réduction des entreprises en état de faillite et des emplois perdus résultant de ces faillites ou encore la progression des exportations et du solde de la balance commerciale. Au contraire, les indicateurs qui ont apporté un peu d'ombre au tableau sont la baisse de la production, la hausse des prix à la production, la diminution de l'emploi et de la masse salariale, la réduction du nombre d'employeurs, l'augmentation des radiations d'entreprises et la hausse des importations.

En **première partie d'année 2020**, la quasi-totalité des indicateurs a évolué défavorablement dans l'industrie du textile. Il s'agit de la baisse du chiffre d'affaires et des investissements, d'un affaiblissement de la production, d'une réduction de l'emploi, de la masse salariale et du nombre

d'employeurs ainsi que de la diminution des exportations, de la hausse des importations et de la dégradation du solde de la balance commerciale. Les éléments qui ont soutenu l'industrie du textile en première partie d'année 2020 sont moins nombreux. Il s'agit de la diminution des prix à la production, d'une réduction du nombre de faillites et des emplois perdus à la suite de ces faillites. Rappelons toutefois qu'un moratoire sur les faillites a été adopté par le gouvernement belge et que le nombre de faillites pourrait dès lors s'orienter à la hausse dès la fin de l'application de cette mesure.

L'industrie de l'habillement (C14)

En **2019**, la quasi-totalité des indicateurs a évolué défavorablement dans l'industrie de l'habillement. Il s'agit d'une diminution du chiffre d'affaires et des investissements, d'un repli de la production, d'un accroissement des prix à la production, d'une réduction de l'emploi, de la masse salariale et du nombre d'employeurs. La diminution du nombre d'entreprises créées et l'augmentation du nombre d'entreprises radiées, ainsi qu'une augmentation des faillites et des emplois perdus à la suite de ces faillites a également influencé négativement l'industrie de l'habillement. Il en va également de même pour le commerce extérieur qui a connu une diminution de ses exportations. Seules la hausse des entreprises assujetties, la diminution des importations et l'amélioration du solde de la balance commerciale ont pesé positivement dans la balance de l'industrie de l'habillement en 2019.

En **première partie d'année 2020**, la quasi-totalité des indicateurs a évolué défavorablement dans l'industrie de l'habillement. Il s'agit notamment de la diminution du chiffre d'affaires et des investissements, d'un affaiblissement de la production, d'une réduction de l'emploi, de la masse salariale et du nombre d'employeurs ainsi que d'une hausse du nombre d'emplois perdus à la suite de faillites. L'affaiblissement des exportations et la dégradation du solde de la balance commerciale ont également joué négativement sur l'industrie de l'habillement. Dès lors, peu d'éléments ont soutenu l'industrie de l'habillement en première partie d'année 2020, à savoir la baisse des prix à la production, la diminution du nombre de faillites et la baisse des importations. Rappelons encore une fois qu'un moratoire sur les faillites a été adopté par le gouvernement belge et que le nombre de faillites pourrait dès lors être sous-estimé. Notons également que 2020 est une année particulière, remplie de craintes notamment vis-à-vis de la pandémie de coronavirus et d'un Brexit envisagé sans accord jusqu'au mois de décembre.

Le lecteur intéressé pourra trouver davantage d'informations dans le chapitre 3 du présent rapport. Celui-ci se présente sous la forme de fiches sectorielles détaillées, disponibles jusqu'au niveau de 4 digits selon la nomenclature NACE.

1. Contexte économique

1.1. Belgique

Perspectives

Les perspectives de croissance de la Belgique, comme beaucoup d'autres pays, ont été largement revues à la baisse afin de tenir compte de la situation de crise sanitaire mondiale sans précédent. Selon les prévisions établies par le Bureau fédéral du Plan[1] en septembre, alors que la croissance de l'activité économique de la Belgique s'élevait à +1,7 % en 2019, celle-ci devrait se contracter de 7,4 % en 2020. En effet, seules les dépenses publiques progresseraient de façon légère, à la suite notamment de l'achat de matériel pour lutter contre la pandémie, tandis que les dépenses de consommation privée et d'investissements connaîtraient un recul marqué, de même que pour les exportations et les importations. Toutefois, l'activité économique commencerait à reprendre pied en 2021 où un rebond de 6,5 % est attendu.

Ces prévisions, réalisées en septembre 2020, supposaient toutefois que la reprise en Belgique et à l'étranger ne soit pas compromise par de nouvelles mesures de confinement généralisé. Or, de nouvelles mesures ont été prises, notamment en Belgique à la fin du mois d'octobre, avec un nouvel arrêt des activités jugées non essentielles. Ainsi, les dernières prévisions des organismes internationaux laissent toutes présager d'un recul de l'activité économique plus prononcé qu'initialement prévu, allant de -7,5 % pour l'OCDE à -8,4 % pour la Commission européenne. Seule la BNB semble plus optimiste avec un recul de 6,2 %, selon son estimation « flash »[2] du 29 janvier 2021.

La diminution du chiffre d'affaires des entreprises fait peser un risque sur leur solvabilité, ce qui pourrait conduire à de nombreuses faillites et à une hausse durable du chômage, notamment dans certains secteurs plus touchés par l'impact des mesures sanitaires. Heureusement, un certain nombre de mesures ont été prises par le gouvernement afin de soutenir les acteurs de l'activité économique en limitant les pertes de revenus et la destruction d'emplois. Citons entre autres l'extension du système de chômage temporaire (avec un assouplissement des conditions d'accès et un relèvement de l'allocation pour les salariés), le droit passerelle et les primes pour les indépendants.

Les finances publiques seront mises sous pression avec une dette qui devrait avoisiner les 117,2 % du PIB fin 2020, selon les prévisions du Bureau fédéral du Plan. Ce dernier indique d'ailleurs que 82.000 personnes pourraient perdre leur emploi en Belgique sur l'ensemble des années 2020 et 2021.

Le Royaume-Uni est officiellement sorti de l'Union européenne le 31 janvier 2020 (Brexit). S'est alors ouverte une période de transition allant jusqu'au 31 décembre 2020. Celle-ci a été mise à profit pour tenter de trouver un accord définissant les relations entre le Royaume-Uni et l'Union européenne et pendant cette période, le Royaume Uni se devait de respecter le droit de l'Union européenne en échange de la conservation de son accès au marché unique.

C'est finalement in extremis qu'un accord de commerce et de coopération a été signé en décembre 2020 entre l'Union européenne et le Royaume-Uni. Celui-ci doit encore être ratifié par le Parlement européen, mais il a toutefois pu être mis en application provisoire au 1er janvier 2021. On peut se réjouir d'avoir évité un hard Brexit et d'avoir obtenu, grâce à cet accord, qu'aucun droit de douane ni quota ne soient applicables aux échanges entre l'Union européenne et le Royaume-Uni, pour autant que ces produits soient éligibles en répondant aux règles d'origine. Il n'en reste pas moins que les entreprises devront s'acquitter d'un certain nombre de formalités douanières et de contrôles pour le transport de marchandises.

---

[1] Bureau fédéral du Plan, Perspectives économiques 2020-2025, octobre 2020.

[2] « Ces chiffres de croissance sont empreints d'une incertitude plus grande que ce n'est habituellement le cas. Faute de données administratives, en particulier pour le mois de décembre, cette estimation « flash » a été réalisée selon une méthode adaptée. En ce qui concerne la correction des variations saisonnières des séries, les directives d'Eurostat en la matière ont été suivies afin d'estimer l'impact du COVID-19 aussi précisément que possible. » (Source : BNB).

Inflation

Selon le Bureau fédéral du Plan[3], après avoir connu un ralentissement en 2020 (0,74 % contre 1,44 % en 2019), l'inflation (IPC) devrait remonter en 2021 et atteindre 1,4 %.

1.2. Union européenne

Au même titre que la Belgique, l'Union européenne dans son ensemble est également confrontée aux mêmes risques, à savoir l'imminence du Brexit et l'évolution de la pandémie de Covid-19. Ainsi, selon la Commission européenne[4], après une croissance de 1,5 % en 2019, **l'Union européenne** connaîtrait un recul de son PIB de l'ordre de 7,4 % en 2020 avant de renouer avec une croissance positive de 4,1 % en 2021, tandis que dans la **zone euro**, la croissance du PIB passerait de 1,3 % en 2019 à -8,3 % en 2020. Par ailleurs, l'**Espagne** et l'**Italie**, principaux pays touchés par la Covid-19 au sein de l'Union européenne, connaîtraient une récession économique de grande ampleur avec une baisse de leur PIB de respectivement 12,8 % et 10,6 % en 2020. Enfin, le recul s'établirait à 9,8 % au **Royaume-Uni** pour 2020.

1.3. Reste du monde

Perspectives

Selon le FMI[5], après une contraction estimée à 3,5 % en 2020 (0,9 point de pourcentage de plus que dans les dernières prévisions), **l'économie mondiale devrait connaître une croissance de 5,5 % en 2021, puis de 4,2 % en 2022.**

Zones géographiques

Pour les **pays avancés**, la croissance économique se serait fortement dégradée en 2020 reculant de 4,9 %. Cette croissance devrait toutefois rebondir en 2021 (+4,3 %) avant de décélérer quelque peu en 2022 (+3,1 %). Les **États-Unis** verraient ainsi leur croissance économique passer de -3,4 % en 2020 à 5,1 % en 2021 et 2,5 % en 2022. Après une récession de 5,1 % en 2020, le **Japon** connaîtrait une croissance économique à hauteur de 3,1 % en 2021 et 2,4 % en 2022. Quant à la **zone euro**, celle-ci aurait connu une récession majeure en 2020 avec un recul de son PIB de 7,2 %, mais celui-ci devrait connaître une hausse de 4,2 % en 2021 et de 3,6 % en 2022. .

L**es pays émergents et les pays en développement** devraient également observer un rebond de leur activité économique en 2021 de 6,3 % (après un recul – de 2,4 % en 2020), suivi d'une croissance un peu plus modérée en 2022 (+5 %). Alors que la Chine serait le seul pays de cette zone ayant connu une évolution positive de son activité économique en 2020 (+2,3 %), elle devrait connaître une forte accélération de celle-ci en 2021 (+8,1 %) avant de décélérer quelque peu en 2022 (+5,6 %). À l'instar de la Chine, l'Inde connaîtrait également une forte croissance économique en 2021 (+11,5 %) avant de décélérer quelque peu en 2022 (+6,8 %). À noter toutefois que contrairement à la Chine, l'Inde aurait connu une récession profonde en 2020 (-8 %).

---

[3] Bureau fédéral du Plan, Indice des prix à la consommation et prévisions d'inflation.

[4] Commission européenne, Prévisions économiques de l'automne 2020 : un rebond interrompu alors que la résurgence de la pandémie exacerbe les incertitudes.

[5] FMI, Perspectives de l'économie mondiale, janvier 2021.

Tableau 1-1. Prévisions de croissance du Fonds Monétaire International, de la BNB et du Bureau fédéral du Plan

Prévisions de croissance du PIB en %				
	2019	**2020 (e)**	**2021 (e)**	**2022 (e)**
Monde	2,8	-3,5	5,5	4,2
Zone euro	1,3	-7,2	4,2	3,6
États-Unis	2,2	-3,4	5,1	2,5
Japon	0,7	-5,1	3,1	2,4
Royaume-Uni	1,4	-10,0	4,5	5,0
	2019	**2020 (e)**	**2021 (e)**	**2022 (e)**
Belgique (BfP)	1,7	-7,4	6,5	3,1
Belgique (CE)	1,7	-8,4	4,1	3,5

(e) = estimations
Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, janvier 2021, Bureau fédéral du Plan, perspectives économiques 2020-2025, octobre 2020 et Commission européenne, Prévisions économiques de l'automne 2020, 5 novembre 2020.

2. Conjoncture et principaux mouvements dans le chiffre d'affaires, la production et l'emploi

2.1. Courbe de conjoncture

La courbe de conjoncture lissée de l'industrie du textile a présenté une courbe haussière en 2019 après avoir atteint un creux en février 2019. Le mouvement haussier s'est cependant interrompu en février 2020 pour atteindre un niveau des plus bas en mai 2020 (-36,3), soit à un niveau encore inférieur à ce qui avait été enregistré lors de la crise de 2008-2009. À titre de comparaison, la confiance dans l'industrie manufacturière a chuté de manière moins prononcée. L'indicateur est remonté par la suite tant pour le textile que pour l'industrie manufacturière. Toutefois, les dernières données brutes disponibles montrent un affaiblissement de la confiance dans l'industrie du textile alors que la confiance dans l'industrie manufacturière semble se raffermir.

Graphique 2-1. Courbe de conjoncture brute et lissée dans l'industrie des textiles (C13-C14) et dans l'industrie manufacturière

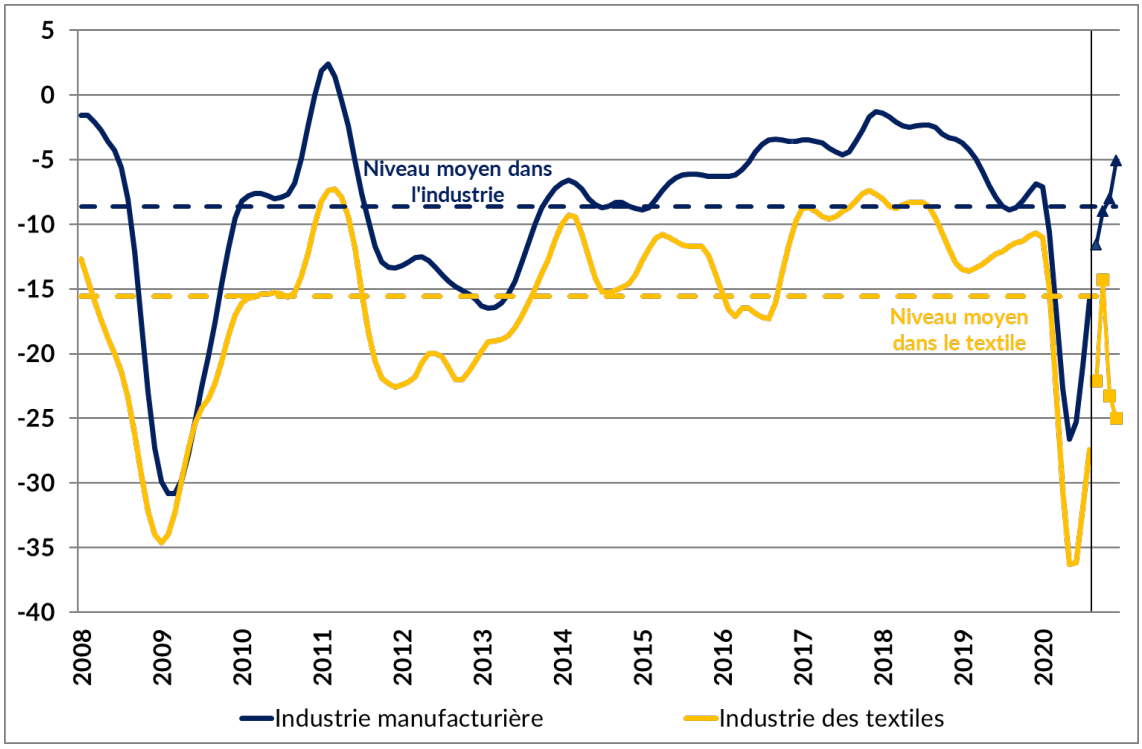

Source : BNB (NBB.Stat), enquêtes de conjoncture.

Selon l'enquête trimestrielle sur la capacité de production réalisée par la Banque nationale de Belgique auprès des industries, le taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie des textiles a fortement chuté (à 63,1 %) en avril 2020 pour remonter par la suite. Entre juillet 2020 et janvier 2021, l'indicateur s'est redressé pour s'afficher à 67,3 %.

Toutefois, en comparaison avec la précédente crise économique, le recul est un peu moins profond qu'en janvier 2009 lorsque l'indicateur avait atteint 61,1 %.

L'observation d'un sous-indicateur spécifique de l'industrie des textiles (bonneterie et confection exclues) montre que son niveau le plus bas a été atteint en juillet 2020 (64,1 % contre 63,6 % en janvier et avril 2009 lors de la précédente crise économique et financière) pour remonter à 73,5 % en janvier 2021.

2.2. Chiffre d'affaires

L'industrie du textile et de l'habillement (C13-C14) a enregistré un léger recul de son chiffre d'affaires en 2019 par rapport à 2018 (-0,2 %). Il s'agit de la cinquième année de baisse consécutive.

En 2019, les sous-secteurs 13.1 « préparation de fibres textiles et filature » et 13.3 « ennoblissement textile » ont été les deux sous-secteurs les plus dynamiques tandis que les sous-secteurs 14.3 « fabrication d'articles à mailles » et 14.2 « fabrication d'articles en fourrure » ont enregistré un net recul des ventes.

Sur les neuf premiers mois de 2020, le chiffre d'affaires a reculé pour toutes les catégories (Codes NACE à 4 digits) qui composent ce secteur, si bien que la diminution du chiffre d'affaires pour l'ensemble du secteur s'est établie à 10,9 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Le repli est similaire tant dans l'industrie du textile (C13) que dans celle de l'habillement (C14).

Graphique 2-2. Évolution à un an d'écart du chiffre d'affaires dans l'industrie du textile et de l'habillement entre 2018 et 2019 et sur les 9 premiers mois de 2020

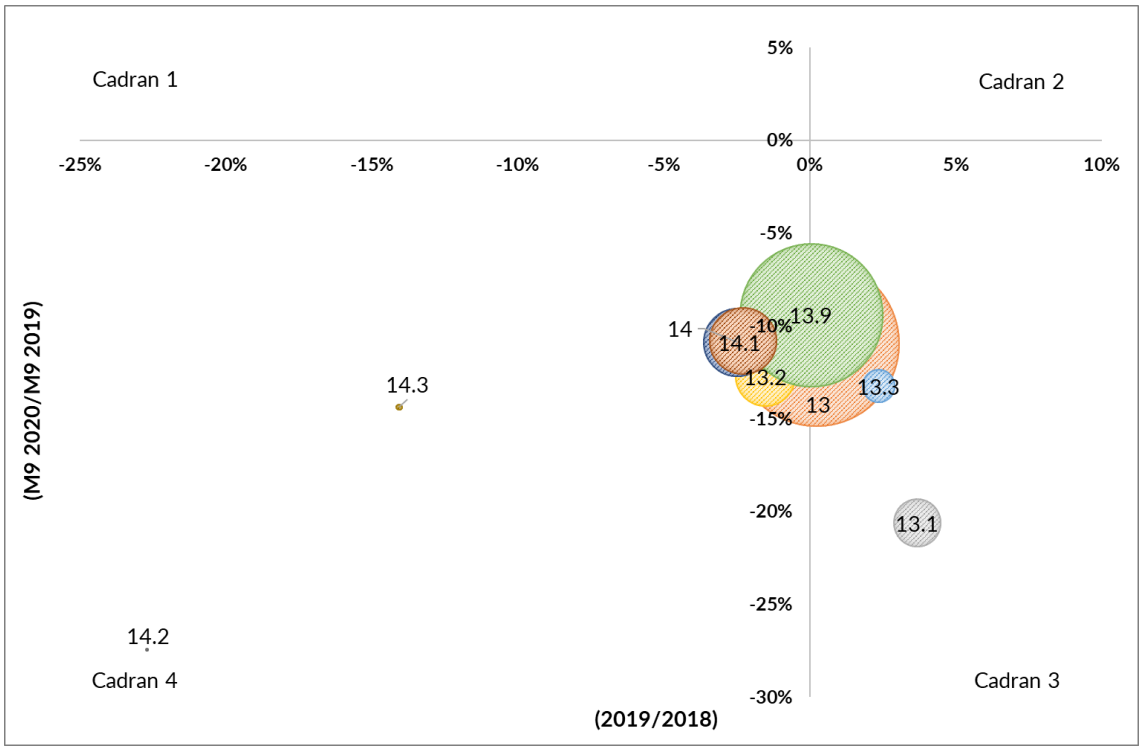

Source : Statbel, données provisoires pour le troisième trimestre de 2020.

2.3. Production selon les indices Prodcom

La production dans l'industrie du textile et de l'habillement (C13-C14) s'est réduite en 2019 par rapport à 2018 dans la plupart des sous-secteurs. Seul le sous-secteur 13.3 « ennoblissement textile » a affiché une production haussière sur cette période.

L'observation de l'évolution de la production au cours des neuf premiers mois de 2020 montre un recul de la production pour l'ensemble des sous-secteurs. Le sous-secteur 13.2 « tissage » a enregistré la baisse la moins prononcée. Le secteur 14 « industrie de l'habillement » et les sous-secteur 14.1 « fabrication de vêtements autres qu'en fourrure » (plus grande composante du secteur C14) et 13.3 « ennoblissement textile » ont affiché les reculs les plus marqués au cours de cette période.

Graphique 2-3. Évolution à un an d'écart de l'indice de production (Prodcom) en Belgique dans l'industrie du textile et de l'habillement entre 2018 et 2019 et sur les 9 premiers mois de 2020

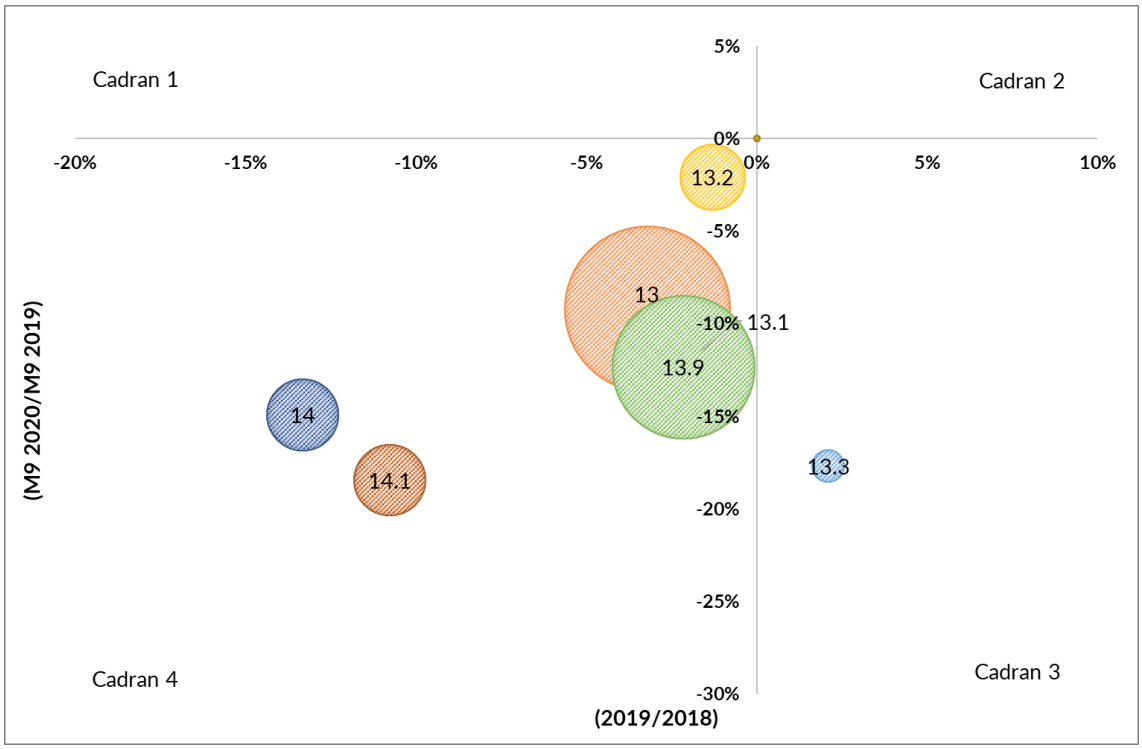

Source : Eurostat, données en volume, corrigées des jours ouvrables.

Le graphique 2-4 montre que la production de textiles (C13) s'est inscrite en retrait en 2019 par rapport à 2018, tant en Belgique que dans la zone euro et dans les pays voisins de la Belgique. La diminution de la production de textiles en Belgique est cependant moins prononcée que celle observée en zone euro, ou encore en France ou aux Pays-Bas mais toutefois plus importante que celle relevée en Allemagne. Au cours des 9 premiers mois de 2020, toutes les zones observées ont enregistré un net repli de leur production de textiles. Celui-ci est toutefois moins prononcé en Belgique.

En ce qui concerne l'industrie de l'habillement (C14), il apparaît que la production a reculé de manière plus prononcée en Belgique que dans les zones étudiées en 2019. Toutefois, au cours des 9 premiers mois de 2020, la production d'articles d'habillement s'est réduite plus vivement dans la zone euro et en Allemagne qu'en Belgique.

Graphique 2-4. Évolution de l'indice de production (Prodcom) dans l'industrie du textile et de l'habillement en Belgique, dans les pays voisins et dans la zone euro

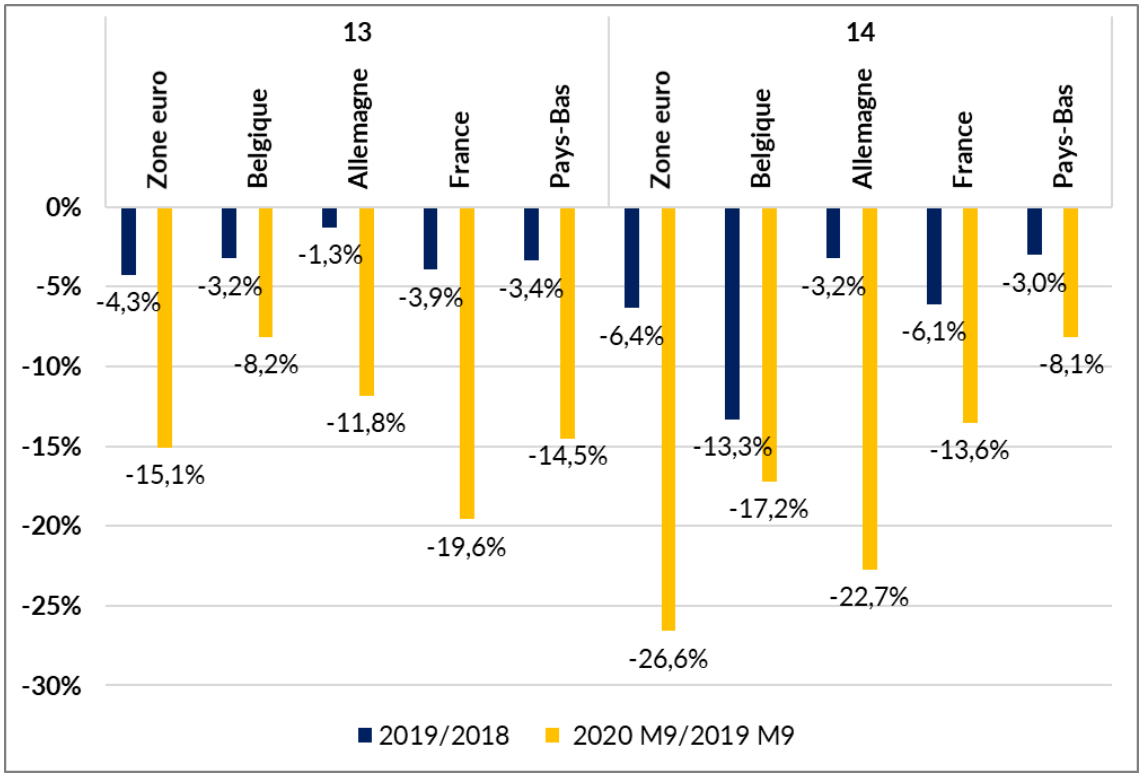

Source : Eurostat, données en volume, corrigées des jours ouvrables.

2.4. Emploi

L'analyse conjoncturelle de l'emploi dans l'ensemble du secteur textile et de l'habillement (C13-C14) a été réalisée sur la base des statistiques officielles, c'est-à-dire les données statistiques centralisées de l'ONSS regroupées selon la nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne, dans sa version belge, NACE-BEL2008.

Toutefois, il s'avère que la liste des membres de la commission consultative spéciale du secteur du textile et de l'habillement couvre des secteurs allant au-delà des secteurs NACE 13 et 14. En effet, les commissions paritaires[6] reprennent également un ensemble cohérent de secteurs d'activité connexes ou similaires. En conséquence, les statistiques par regroupement en commissions paritaires s'écartent des statistiques officielles établies sur la base des codes NACE étant donné l'élargissement du champ d'observation ou du panel d'entreprises.

Il existe 7 principales commissions paritaires liées au secteur du textile et de l'habillement. Celles-ci sont reprises en annexe 0-2.

Les conclusions de l'analyse de l'emploi du secteur du textile et de l'habillement diffèrent donc selon que l'on utilise les données sur la base des codes NACE (groupement officiel) ou sur la base du regroupement en commissions paritaires.

[6] Les commissions paritaires sont des organes institués sur la base de la loi du 5 décembre 1968 sur les conventions collectives de travail et les commissions paritaires. Elles sont constituées en nombre égal de représentants d'organisations patronales et de représentants d'organisations syndicales. Instituées pour toutes les branches d'activité, les commissions paritaires ont pour objectif de regrouper les entreprises exerçant des activités similaires afin de les soumettre à des règlements adaptés aux conditions de travail. Elles ont pour mission de conclure des conventions collectives de travail, de prévenir ou régler des conflits sociaux, de conseiller le gouvernement, le Conseil national du travail ou le Conseil Central de l'Economie et d'accomplir chaque mission qui leur est confiée par une loi.

En 2019, le nombre d'emplois[7] de l'ensemble des deux secteurs du textile et de l'habillement (C13-C14) a diminué de 2,3 %, passant de 21.437 à 21.953 emplois. Cette diminution s'observe tant dans l'industrie du textile que dans l'industrie de l'habillement. Le recul est toutefois plus marqué dans l'industrie de l'habillement (C14) que dans celle du textile (C13).

Au cours des neuf premiers mois de 2020, l'ensemble des deux secteurs (C13-C14) comptabilisait 20.538 emplois en moyenne, ce qui représente une diminution de 2,4 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente (21.046 emplois). Ce sont les sous-secteurs 13.1 « préparation de fibres textiles et filature » et 14.2 « fabrication d'articles en fourrure » qui ont enregistré les reculs de l'emploi les plus marqués.

Graphique 2-5. Évolution de l'emploi dans l'industrie du textile et de l'habillement entre 2018 et 2019 et sur les 9 premiers mois de 2020

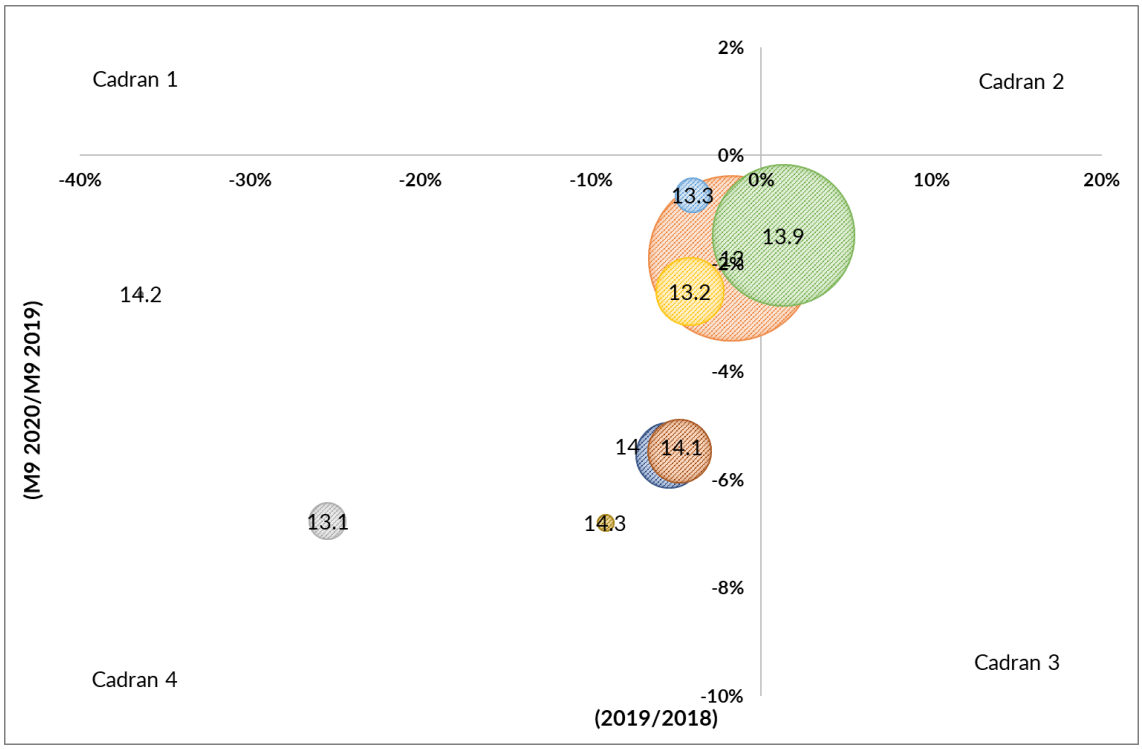

Source : Statistiques centralisées de l'ONSS, moyennes de la période.

[7] Il s'agit des données centralisées de l'ONSS. La statistique des postes de travail occupés à la fin d'un trimestre consiste à dénombrer le nombre de travailleurs occupés par chaque employeur à la fin d'un trimestre. Les travailleurs qui, à la fin d'un trimestre, sont occupés par plus d'un employeur, sont comptabilisés plusieurs fois. La différence entre le nombre de postes de travail et le nombre de travailleurs occupés est exclusivement due à ces travailleurs à occupations multiples.

Les travailleurs qui remplissent simultanément plusieurs fonctions auprès d'un même employeur (soit sous plusieurs statuts, soit sous plusieurs contrats) n'occupent qu'un seul poste de travail. Seules les caractéristiques de la prestation principale sont retenues. Celle-ci sera sélectionnée de façon analogue à la prestation principale du travailleur occupé. Ce cas se rencontre le plus fréquemment dans le secteur de l'enseignement.

3. Analyse sectorielle

3.1. Présentation du chapitre

Ce chapitre, présenté sous la forme de fiches, donne un bref aperçu conjoncturel de l'ensemble des secteurs de l'industrie du textile et de l'habillement jusqu'à un niveau de détail de 4 digits selon la nomenclature NACE.

Les fiches se composent d'une description des activités comprises dans le secteur ainsi que d'un tableau détaillé reprenant des indicateurs économiques pertinents. Les divers indicateurs qui le composent sont :

- le chiffre d'affaires,
- les investissements,
- l'indice de production,
- l'indice des prix à la production,
- l'emploi,
- la masse salariale,
- le nombre d'employeurs,
- le nombre de créations et de radiations d'entreprises,
- le nombre d'assujettis,
- le nombre de faillites,
- le nombre d'emplois perdus à la suite de ces faillites,
- les exportations et importations,
- la balance commerciale.

Dans le cas où les données se rapportant à un indicateur ne seraient pas disponibles, ceci est indiqué par un trait dans le tableau de données.

Les unités utilisées sont le million d'euros pour le commerce extérieur et les indicateurs d'activité, à l'exception de la production et du prix à la production qui sont exprimés en indices. L'emploi, le nombre d'employeurs, et les indicateurs de dynamique entrepreneuriale sont exprimés en unités (u). La variation des différentes variables est calculée en pourcentage d'une année à l'autre.

Les principaux débouchés des exportations belges ainsi que les principaux fournisseurs du marché belge (principaux partenaires à l'importation) apparaissent également sous la forme d'un graphique reprenant le top 10 de ceux-ci pour l'année 2019. À titre informatif, les échanges avec ces 10 principaux partenaires commerciaux pour l'année 2018 figurent également sur le graphique.

Enfin, un bref commentaire expliquant les évolutions récentes du secteur complète chaque fiche.

3.2. Liste des indicateurs

3.2.1. Chiffre d'affaires

Définition : le chiffre d'affaires comprend les montants facturés (TVA non comprise) par l'assujetti à la TVA. Ces montants correspondent à la vente sur le marché de biens ou de services fournis à des tiers en Belgique ou à l'étranger. Le chiffre d'affaires inclut également tous les autres coûts (transport, emballage, etc.) facturés au client, même si ceux-ci sont facturés séparément. Les réductions de prix, ristournes et remises, ainsi que la valeur des biens retournés (par notes de crédit) doivent être déduites. Les revenus considérés comme autres revenus opérationnels, les revenus financiers et les revenus extraordinaires dans les comptes de la société sont exclus du chiffre d'affaires.

Source des données : Statbel (TVA)

Unité utilisée dans les tableaux : millions d'euros

3.2.2. Investissements

Définition : les investissements sont les coûts réalisés par l'assujetti à la TVA pour l'acquisition de biens et de services qui composent son actif :

- frais d'établissement,
- actifs immatériels,
- terrains et bâtiments,
- installations,
- machines et outillage,
- meubles et matériel roulant,
- actifs fixes en location-achat et autres actifs fixes.

Les salaires du personnel (qui construirait ou transformerait un bâtiment pour le compte de l'entreprise par exemple) et les autres charges sociales, ainsi que les acquisitions d'autre biens et achats d'études (ex. honoraires d'un architecte) ne sont pas considérés comme des investissements.

Source des données : Statbel (TVA)

Unité utilisée dans les tableaux : millions d'euros

3.2.3. Production (indice)

Définition : l'indice de la production industrielle permet de suivre l'évolution du volume, en termes de valeur ajoutée à coût de facteurs, pour une période de référence donnée. La valeur ajoutée aux prix de base correspond au chiffre d'affaires (hors TVA et autres impôts déductibles similaires directement liés au chiffre d'affaires), augmenté de la production immobilisée et des autres produits d'exploitation, corrigé des variations des stocks, diminué des acquisitions de biens et de services et des autres impôts sur les produits liés au chiffre d'affaires, mais non déductibles, et des subventions sur les produits reçus. L'indice de production est issu de l'enquête Prodcom, l'enquête mensuelle sur la production industrielle. Il s'agit d'une enquête obligatoire. Dans le cadre de la collaboration entre États de la Communauté européenne, il importe d'améliorer la comparabilité des données statistiques. Pour cette raison, l'office statistique des Communautés européennes a pris une initiative tendant à ce que les données dans le domaine de la production industrielle soient, dans tous les États membres, collectées à l'aide de la même liste de produits, répartis selon les mêmes subdivisions en secteurs, etc. Cette initiative a reçu l'appellation de « Prodcom » : « PRODuits de la COMmunauté européenne ».

Source des données : Enquête Prodcom

Unité utilisée dans les tableaux : indice

3.2.4. Prix à la production (indice)

Définition : les indices des prix à la production sont des indicateurs conjoncturels qui reflètent l'évolution mensuelle des prix des activités économiques. Ils peuvent constituer une indication préliminaire de pressions inflationnistes dans l'économie, mais également permettre d'enregistrer l'évolution des prix sur des périodes plus longues. L'indice global des prix à la production se décompose en indices des prix à la production pratiqués sur les marchés intérieur et extérieur.

Source des données : Enquête Prodcom

Unité utilisée dans les tableaux : indice

3.2.5. Emploi

Définition : il s'agit des données centralisées ONSS. Ces statistiques permettent de se faire une idée du nombre de postes de travail (et d'unités locales d'établissement de travailleurs) au sein d'une région, d'une province ou d'un arrondissement déterminés. Elles sont établies sur la base des unités d'établissement (ou unités locales) des entreprises où les travailleurs sont occupés.

La statistique des postes de travail occupés à la fin d'un trimestre consiste à recenser le nombre de travailleurs occupés par chaque employeur à la fin d'un trimestre. Les travailleurs qui, à la fin d'un trimestre, sont occupés par plus d'un employeur, sont comptabilisés plusieurs fois. La différence entre le nombre de postes de travail et le nombre de travailleurs occupés est exclusivement due à ces travailleurs à occupations multiples.

Les travailleurs qui remplissent simultanément plusieurs fonctions auprès d'un même employeur (soit sous plusieurs statuts, soit sous plusieurs contrats) n'occupent qu'un seul poste de travail. Seules les caractéristiques de la prestation principale sont retenues. Celle-ci sera sélectionnée de façon analogue à la prestation principale du travailleur occupé. Ce cas se rencontre le plus fréquemment dans le secteur de l'enseignement.

Source des données : ONSS

Unité utilisée dans les tableaux : unités

3.2.6. Masse salariale

Définition : les rémunérations considérées sont celles passibles du calcul des cotisations de sécurité sociale telles qu'elles sont définies par les dispositions légales et réglementaires de l'année concernée, à l'exception toutefois du pécule simple de vacances des travailleurs manuels lorsqu'il est payé par une caisse de vacances sectorielle ou par l'Office national des vacances annuelles (ONVA), ce qui est le cas en principe pour l'ensemble du secteur privé et une partie du secteur public et de l'enseignement (6). Ce sont des rémunérations brutes, non diminuées des charges fiscales. Les revenus comportent diverses composantes, notamment :

- rémunération des jours (ou heures) consacrés au travail ;
- rémunération des jours fériés et des jours d'absence rémunérés ;
- rémunération garantie en cas d'incapacité de travail ;
- primes et indemnités contractuelles ;
- certaines indemnités de rupture ;
- indemnités octroyées par les fonds de sécurité d'existence ;
- indemnités octroyées en cas de fermeture de l'entreprise par le Fonds d'indemnisation des travailleurs licenciés en cas de fermeture d'entreprises (FFE), etc.

Pour certaines catégories spéciales de travailleurs, la rémunération déclarée à l'ONSS et reprise dans la statistique est constituée, non par le salaire ou les avantages réellement accordés, mais par la rémunération fixée forfaitairement par arrêté ministériel ou par arrêté royal en vue du calcul des cotisations de sécurité sociale. Pour rappel, les travailleurs concernés sont :

- les travailleurs rémunérés au pourboire ou au service, relevant de l'industrie hôtelière et des autres secteurs d'activité (divertissements publics, etc.) ;
- les travailleurs de la pêche maritime ;
- les coureurs cyclistes et les autres sportifs rémunérés ;
- les travailleurs occasionnels dans les secteurs horticole, agricole et l'horeca ;
- les gardiens et gardiennes d'enfants.

Source des données : ONSS

Unité utilisée dans les tableaux : millions d'euros

3.2.7. Nombre d'employeurs

Définition : l'unité statistique « nombre d'employeurs » est constituée par l'employeur qui au cours du trimestre concerné a occupé des « travailleurs assujettis à la sécurité sociale », c'est-à-dire les travailleurs ressortissants à l'ONSS, en vertu de la loi du 27 juin 1969 et de l'arrêté royal du 28 novembre 1969. Ce travailleur génère plusieurs unités statistiques. Ce concept comprend aussi bien les personnes physiques ou les personnes morales qui ont la qualité d'employeur d'après la loi.

Source des données : ONSS

Unité utilisée dans les tableaux : unités

3.2.8. Créations d'entreprises

Définition : les créations regroupent les entités qui ont la qualité d'assujetti au 31 décembre de l'année observée, alors qu'elles n'avaient pas cette qualité au 31 décembre de l'année précédente. Il peut s'agir ou non de nouveaux assujettis.

Source des données : Statbel

Unité utilisée dans les tableaux : unités

3.2.9. Radiations d'entreprises

Définition : les radiations regroupent les entités qui ne sont plus inscrites dans les registres de la TVA au 31 décembre de l'année observée alors qu'elles l'étaient au 31 décembre de l'année précédente. Il peut s'agir ou non d'assujettis qui cessent définitivement leurs activités. Seule la qualité d'assujetti a disparu entre les deux « photos » du registre.

Source des données : Statbel

Unité utilisée dans les tableaux : unités

3.2.10. Assujettis

Définition : La population des assujettis à la TVA couvre les entreprises enregistrées dans la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE) pour lesquelles l'administration de la TVA a fait savoir qu'elles étaient connues comme possédant la qualité d'assujetti.

Source des données : Statbel

Unité utilisée dans les tableaux : unités

3.2.11. Faillites

Définition : Une faillite est déclarée dès qu'une entreprise remplit deux conditions:

- L'entreprise n'est plus capable de payer ses factures ;
- L'entreprise ne trouve plus de nouveaux crédits.

Une construction juridique dans laquelle plusieurs personnes ont créé une même entreprise ne peut donc conduire qu'à une seule faillite. Une faillite concerne toujours une seule entreprise. Une construction juridique dans laquelle plusieurs personnes ont créé une même entreprise est comptabilisée comme une seule faillite[8].

La statistique des faillites est le fruit de la collaboration entre le SPF Justice et le SPF Economie. Il s'agit du nombre de faillites d'entreprises en Belgique, ventilées par activité selon la nomenclature NACEBEL. Jusque fin 2014, ces chiffres se basaient sur les déclarations des tribunaux de commerce et étaient complétés, si nécessaire, par des informations issues du répertoire d'entreprises de Statbel.

Dans une optique de simplification administrative et de cohérence accrue des statistiques de Statbel, le répertoire des entreprises constitue la source principale et les déclarations des tribunaux de commerce servent, quant à elles, de source complémentaire depuis 2015.

En raison des mesures prises pendant la crise de la covid-19 et du confinement qu'elle a causé, les tribunaux et greffiers de l'entreprise ont limité leurs activités jusqu'au 18 mai 2020. De plus, un moratoire temporaire était d'application jusqu'au 17 juin 2020, afin de protéger les entreprises qui étaient en bonne santé avant le 18 mars 2020 contre les effets de la crise de la covid-19. À partir du 6 novembre 2020 et à la suite de la deuxième vague de coronavirus, le gouvernement a approuvé un nouveau moratoire sur les faillites jusqu'au 31 janvier 2021.

[8] Statbel, faillites hebdomadaires

Source des données : Statbel

Unité utilisée dans les tableaux : unités

3.2.12. Emplois perdus à la suite de faillites

Définition : Outre les chiffres sur le nombre de faillites, Statbel calcule aussi toujours les pertes d'emplois qui en découlent. Pour les pertes d'emploi, Statbel utilise les dernières informations disponibles auprès de l'ONSS.

Source des données : Statbel

Unité utilisée dans les tableaux : unité

3.2.13. Exportations et importations

Définition : les données des exportations et importations de la Belgique reprennent les échanges de biens et services entre la Belgique et ses pays partenaires. Elles sont établies ici selon le concept national et ne concernent que les échanges de biens. Le concept national reprend uniquement les opérations d'importations et d'exportations dans lesquelles une entreprise résidente est contrepartie. Il permet d'observer l'évolution du commerce extérieur des entreprises en Belgique.

Source des données : BNB

Unité utilisée dans les tableaux : millions d'euros

3.2.14. Balance commerciale

Définition : la balance commerciale est calculée en faisant la différence entre les exportations et les importations. Si la valeur des exportations est supérieure à celle des importations, on dit qu'il y a un excédent commercial ou que la balance commerciale est excédentaire. En revanche, si la valeur des importations est supérieure à celle des exportations, on dit que le pays a un déficit commercial ou que sa balance commerciale est déficitaire.

Source des données : calculs propres du SPF sur la base des données de la BNB

Unité utilisée dans les tableaux : millions d'euros

3.3. Principaux enseignements de l'analyse sectorielle

3.3.1. L'industrie du textile (C13)

L'industrie du textile en 2019

En 2019, le **chiffre d'affaires** de l'industrie du textile a légèrement augmenté (+0,2 % en glissement annuel) pour se chiffrer à près de 4 milliards d'euros. Le chiffre d'affaires de l'industrie du textile est essentiellement réalisé par la fabrication de tapis et de moquettes (C13.93) dont le chiffre d'affaires s'est élevé à près de 1,4 milliard d'euros en 2019. C'est la fabrication d'autres textiles techniques et industriels (C13.96) qui a connu la plus forte perte de chiffre d'affaires en valeur en 2019 (-44,8 millions d'euros par rapport à 2018).

Les **investissements** de l'industrie du textile se sont élevés à 154,5 millions d'euros en 2019, soit 6 % de plus qu'en 2018. Les investissements ont surtout été réalisés dans la fabrication de tapis et de moquettes (C13.93) et la fabrication de non-tissés, sauf habillement (C13.95), respectivement à hauteur de 34,7 millions d'euros et 30,8 millions d'euros. De plus, la fabrication de non-tissés, sauf habillement (C13.95) a connu des investissements exceptionnellement importants en 2019 (+14,4 millions d'euros par rapport à 2018).

La **production** dans l'industrie du textile a reculé en 2019 (-3,2 % par rapport à 2018). Si la production s'est fortement accrue dans la fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement (C13.92 ; +12 %) et dans une moindre mesure dans la fabrication de non-tissés, sauf habillement (C13.95 ; +1,6 %) et l'ennoblissement textile (C13.3 ; +2,1 %), elle s'est en revanche

réduite dans les autres branches de l'industrie du textile. La production s'est notamment fortement réduite dans la fabrication d'étoffes à mailles (C13.91 ; -14,7 %).

Les **prix à la production** se sont orientés à la hausse en 2019 (+3 % par rapport à 2018). Les prix se sont accrus dans toutes les branches de l'industrie du textile. Les prix ont connu une hausse assez importante dans la préparation de fibres textiles et filature (C13.1 ; +4,9 %), la fabrication d'autres textiles techniques et industriels (C13.96 ; +4,4 %) et la fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement (C13.92 ; +4,3 %), tirant la moyenne des prix de l'industrie du textile vers le haut en 2019.

L'**emploi** s'est réduit en 2019 dans l'industrie du textile (-1,7 % par rapport à 2018). L'industrie du textile compte désormais 18.036 emplois, contre 18.353 emplois un an plus tôt. Si la fabrication d'autres textiles techniques et industriels (C13.96) a connu une hausse conséquente de son nombre d'emplois (+212 emplois en 2019), cela n'a pas été suffisant pour compenser les pertes d'emplois rencontrées notamment dans la préparation de fibres textiles et filature (C13.1 ; -321 emplois) et dans le tissage (C13.2 ; -133 emplois). Par ailleurs, la fabrication de tapis et de moquettes (C13.93), plus grand pourvoyeur d'emplois de l'industrie du textile en 2019 (7.465 emplois) a connu une perte de 91 emplois par rapport à 2018.

La **masse salariale** s'est également orientée à la baisse en 2019 dans l'industrie du textile (-1 % par rapport à 2018). Elle se chiffre désormais à 538 millions d'euros contre 543,5 millions d'euros un an plus tôt. À l'instar de l'emploi, c'est la fabrication de tapis et de moquettes (C13.93) qui représente la plus grande part de la masse salariale de l'industrie du textile, avec 226,4 millions d'euros en 2019, malgré une diminution de 2,8 % par rapport à 2018. C'est toutefois dans la préparation de fibres et filature (C13.1) que la diminution a été la plus marquée (-21,2 % par rapport à 2018). En revanche, la masse salariale a augmenté de façon notable dans la fabrication d'autres textiles techniques et industriels (C13.96 ; +9,8 %).

L'industrie du textile a comptabilisé 566 **employeurs** en 2019, soit 16 employeurs de moins qu'en 2018. La plupart des employeurs sont actifs dans la fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement (C13.92), où 222 employeurs sont présents en 2019. Le nombre d'employeurs s'est accru uniquement dans l'ennoblissement textiles (C13.3) et la fabrication d'autres textiles techniques et industriels (C13.96), avec respectivement deux et un employeurs supplémentaires par rapport à 2018. La fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement (C13.92) et la fabrication de tapis et de moquettes (C13.93) ont chacun perdus 5 employeurs en 2019. Notons encore qu'il ne reste qu'un seul employeur dans la fabrication de non-tissés, sauf habillement (C13.95) en 2019.

En 2019, l'industrie du textile a vu la **création** de 216 nouvelles entreprises, contre 169 entreprises créées en 2018. Ces nouvelles entreprises ont essentiellement été créées dans la fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement (C13.92) où 74 nouvelles entreprises ont vu le jour en 2019, contre 54 créations d'entreprises en 2018. C'est toutefois dans l'ennoblissement textile (C13.3) que la variation nette a été la plus importante, avec 25 créations d'entreprises supplémentaires par rapport à 2018, portant ainsi à 85 le nombre d'entreprises créées en 2019. Les créations ont été moins importantes en 2019 qu'en 2018 dans le tissage (C13.2 ; une création de moins), la fabrication de tapis et de moquettes (C13.93 ; une création de moins) et la fabrication d'autres textiles non compris ailleurs (C13.99 ; 7 créations de moins).

L'industrie du textile a subi 134 **radiations d'entreprises** en 2019, contre 101 entreprises radiées en 2018. Les entreprises radiées se situent essentiellement dans la fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement (C13.92) où 56 radiations d'entreprises ont été répertoriées, soit 15 radiations de plus qu'en 2018. Si certaines activités ont également connu des radiations d'entreprises supplémentaires en 2019, le tissage (C13.2) et la fabrication de tapis et de moquettes (C13.93) ont compté moins d'entreprises radiées en 2019, respectivement 3 radiations d'entreprises et 2 radiations d'entreprises de moins.

En 2019, 1.862 **entreprises assujetties** étaient présentes dans l'industrie du textile, ce qui représente une augmentation de 4,9 % par rapport à 2018. Ces entreprises assujetties se situent essentiellement dans la fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement (C13.92), où 704 assujettis sont dénombrés, soit plus d'un tiers (37,8 %) des entreprises assujetties actives dans l'industrie du textile. C'est dans l'ennoblissement textile (C13.3) que le nombre d'entreprises assujetties a le plus augmenté en 2019 (56 assujettis de plus qu'en 2018). En revanche, le nombre d'assujettis s'est réduit dans le tissage (C13.2 ; 3 assujettis de moins), la fabrication de tapis et de

moquettes (C13.93 ; 3 assujettis de moins) et la fabrication d'autres textiles techniques et industriels (C13.96 ; 11 assujettis de moins).

L'industrie du textile a connu 5 **faillites** en 2019, une évolution positive par rapport à 2018 où 13 faillites avaient été observées. C'est par ailleurs le plus faible nombre de faillites depuis 2015. Ces 5 faillites ont été localisées dans la préparation de fibres textiles et filature (C13.1), deux faillites ; dans l'ennoblissement textile (C13.3), une faillite ; dans la fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement (C13.92), une faillite et dans la fabrication d'autres textiles techniques et industriels (C13.96), une faillite.

À la suite de ces faillites, 3 **emplois** ont été **perdus** dans l'industrie du textile en 2019. Il s'agit d'une forte diminution par rapport à 2018 où les faillites avaient occasionné la perte de 49 emplois. De plus, il s'agit du plus petit nombre d'emplois perdus en conséquence de faillites depuis 2015, où se chiffre atteignait 184 emplois perdus. En 2019, les trois emplois perdus à la suite de faillites se situent dans la préparation de fibres textiles et filature (C13.1), deux emplois perdus et dans la fabrication d'autres textiles techniques et industriels (C13.96), un emploi perdu.

Les **exportations** de l'industrie du textile ont atteint près de 3,8 milliards d'euros en 2019 et proviennent majoritairement du marché intra-européen (2,8 milliards d'euros). Il s'agit d'une progression des exportations de 1,1 % par rapport à 2018. Les exportations de l'industrie du textile sont essentiellement constituées des exportations de tapis et de moquettes (C13.93) qui représentent à elles seules plus d'un tiers (35,6 %) des exportations de l'industrie du textile, soit 1,3 milliard d'euros. Toutefois, les exportations de tapis et de moquettes (C13.93) ont connu une diminution de 36,8 millions d'euros par rapport à 2018. Au contraire, les exportations de fibres textiles et filature (C13.1) ont augmenté de 60,1 millions d'euros en 2019 par rapport à l'année précédente, soit une hausse de 16,1 %. En 2019, les **principaux partenaires commerciaux** à l'exportation de l'industrie du textile sont la France (579,3 millions d'euros), le Royaume-Uni (510,9 millions d'euros) et l'Allemagne (486,9 millions d'euros).

Les **importations** de l'industrie du textile ont également légèrement progressé en 2019 (+1 % par rapport à 2018) et ont atteint 2,2 milliards d'euros. Les importations de l'industrie du textile sont essentiellement originaires du marché intra-européen (1,4 milliard d'euros). La Belgique importe essentiellement des articles textiles confectionnés, sauf habillement (C13.92), ces produits comptant pour 692,1 millions d'euros, soit près d'un tiers (30,9 %) des importations belges de l'industrie du textile en 2019. Ces dernières se sont réduites de 14,9 millions d'euros par rapport à 2018. En ce qui concerne les importations, la baisse la plus importante est enregistrée pour le tissage (C13.2), -22,2 millions d'euros, tandis que la hausse la plus forte est attribuable aux fibres textiles et filature (C13.1), +67,4 millions d'euros. En 2019, les **principaux partenaires commerciaux** à l'importation sont les pays voisins de la Belgique, à savoir la France (369,3 millions d'euros), les Pays-Bas (352,1 millions d'euros) et l'Allemagne (267,9 millions d'euros).

Enfin, la **balance commerciale** a présenté un solde excédentaire en 2019 s'élevant à 1.525,7 millions d'euros, soit 19,7 millions d'euros de plus qu'en 2018. Notons également que le solde de la balance commerciale est positif depuis de nombreuses années.

En **conclusion**, les indicateurs qui ont permis à l'industrie du textile d'évoluer favorablement en 2019 sont la hausse du chiffre d'affaires et des investissements, l'augmentation des créations d'entreprises, la croissance du nombre d'assujettis, la réduction des entreprises en état de faillite et des emplois perdus résultant de ces faillites ou encore la progression des exportations et du solde de la balance commerciale. Au contraire, les indicateurs qui ont apporté un peu d'ombre au tableau sont la baisse de la production, la hausse des prix à la production, la diminution de l'emploi et de la masse salariale, la réduction du nombre d'employeurs, l'augmentation des radiations d'entreprises et la hausse des importations.

L'industrie du textile au cours des premiers mois de 2020

Au cours des neuf premiers mois de 2020, le **chiffre d'affaires** dans l'industrie du textile a reculé de 11 % par rapport à la même période de 2019, s'élevant ainsi à 2,7 milliards d'euros. À l'exception de la fabrication d'autres textiles non compris ailleurs (C13.99) qui a vu son chiffre d'affaires progresser très légèrement (+0,2 million d'euros en glissement annuel), les autres activités de l'industrie du textile ont vu leur chiffre d'affaires reculer. La baisse du chiffre d'affaires est notamment marquée dans la fabrication de tapis et de moquettes (C13.93) avec une perte de

149,5 millions d'euros. Si la diminution du chiffre d'affaires dans la fabrication de non-tissés, sauf habillement (C13.9), -26,6 millions d'euros, est moins importante en valeur, elle représente tout de même une baisse de près d'un tiers de son chiffre d'affaires au cours des neuf premiers mois de 2020 (-30,3 % en glissement annuel).

Les **investissements** se sont orientés à la baisse dans l'industrie du textile au cours des neuf premiers mois de 2020. Ils se sont limités à 89,3 millions d'euros, ce qui représente un repli de 18 % par rapport à la même période de 2019. Les investissements se sont effondrés dans la fabrication de non-tissés, sauf habillement (C13.95), passant de 28,1 millions d'euros sur les neuf premiers mois de 2019 à 4,8 millions d'euros sur les neuf premiers mois de 2020, soit une diminution de 83 %. Rappelons que les investissements dans la fabrication de non-tissés, sauf habillement (C13.95) avaient été relativement importants en 2019. C'est l'ennoblissement textile (C13.3) qui a connu la plus forte hausse de ses investissements, ces derniers s'élevant à 12,6 millions d'euros sur les neuf premiers mois de 2020, contre 4,6 millions d'euros pour la même période un an plus tôt.

La **production** de l'industrie textile s'est également orientée à la baisse au cours des neuf premiers mois de 2020 (-9,2 %). Cette baisse de la production s'observe d'ailleurs dans toutes les activités de l'industrie du textile. Les replis les plus importants de la production s'observent dans la fabrication d'autres textiles non compris ailleurs (C13.9), -20,6 % ; la fabrication d'étoffes à mailles (C13.91),-17,8 % ; l'ennoblissement textile (C13.3), -17,7 % ; et la fabrication de tapis et de moquettes (C13.93), -17,1 %. Si la production dans l'industrie du textile s'oriente à la baisse depuis 2015, il est probable que les mesures de confinement prises par le gouvernement belge dès les mois de mars pour lutter contre la pandémie du coronavirus Covid-19 aient pu jouer un rôle dans l'aggravation de cette diminution.

Les **prix à la production** se sont légèrement repliés (-0,2 %) sur les neuf premiers mois de 2020 par rapport à la même période de 2019. Ce sont les baisses de prix observées dans la préparation de fibres textiles et filature (C13.1), -7,2 %, et dans le tissage (C13.2), -3,3 %, qui ont influencé le mouvement de l'industrie du textile dans son ensemble. Les prix ont augmenté dans la fabrication d'autres textiles (C13.9), +1,1 %, où les activités qui la composent ont vu leurs prix s'accroître entre 1 % (pour la fabrication d'autres textiles techniques et industriels ; C13.96) et 1,2 % (pour la fabrication de tapis et de moquettes ; C13.93).

La baisse de l'**emploi** s'est poursuivie dans l'industrie du textile au cours du premier semestre de 2020, où elle compte encore 17.756 postes de travail contre 18.100 postes pour la même période de 2019, soit une diminution de 1,9 %. La majorité des activités de l'industrie du textile ont connu une réduction de leurs postes de travail, à l'exception de la fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement (C13.92), +9 emplois et la fabrication de ficelles, de cordes et de filets (C13.94), +24 emplois. C'est la fabrication de tapis et de moquettes (C13.93) qui a perdu le plus d'emplois au premier semestre de 2020, avec une diminution de 208 postes de travail par rapport à la même période de 2019.

La **masse salariale** dans l'industrie du textile s'est également orientée à la baisse au cours du premier semestre de 2020 (-17,6 % en glissement annuel). Elle s'est limitée à 225,2 millions d'euros contre 273,3 millions d'euros un an plus tôt. Seule la fabrication de ficelles, de cordes et de files (C13.94) a connu une légère augmentation de sa masse salariale (+0,2 million d'euros entre le premier semestre de 2019 et le premier semestre de 2020). En revanche, à l'instar de l'emploi, c'est la fabrication de tapis et de moquettes (C13.93) qui a connu la plus forte réduction de sa masse salariale, avec une diminution de 24,4 millions d'euros au premier semestre de 2020 par rapport au premier semestre de 2019.

Au cours du premier semestre de 2020, le **nombre d'employeurs** dans l'industrie du textile s'est réduit de 27 unités, de sorte qu'il s'élève à 543 employeurs contre 570 employeurs au premier semestre de 2019. Si le nombre d'employeurs a augmenté de 2 unités dans l'ennoblissement textile (C13.3) sur cette période, il s'est en revanche réduit dans la plupart des autres activités de l'industrie du textile. Ainsi, au premier semestre de 2020, c'est dans la fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement (C13.92), dans la fabrication de tapis et de moquettes (C13.93) et dans la préparation de fibres textiles et filature (C13.1) que le nombre d'employeurs a le plus baissé, avec respectivement 12, 7 et 7 employeurs de moins qu'au premier semestre de 2019.

Sur les neuf premiers mois de 2020, quatre entreprises ont été déclarées en **faillite** dans l'industrie du textile, soit une faillite de moins par rapport à la même période de 2019. Ces quatre faillites se

situent dans l'ennoblissement textile (C13.3), une faillite ; dans la fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement (C13.92), deux faillites et dans la fabrication de tapis et de moquettes (C13.93), une faillite. Notons qu'un moratoire sur les faillites avait été instauré par le gouvernement belge dès le mois d'avril afin de soutenir les entreprises et d'éviter pour les entreprises qui rencontreraient des difficultés à la suite des mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la pandémie de devoir mettre la clef sous la porte.

Les quatre faillites déclarées au cours des neuf premiers mois de 2020 dans l'industrie du textile ont occasionné la **perte de deux emplois**. C'est un emploi perdu de moins qu'au cours de la même période de 2019. Ainsi, un emploi a été perdu dans l'ennoblissement textile (C13.3) et un emploi a été perdu dans la fabrication de tapis et de moquettes (C13.93).

Les **exportations** de l'industrie du textile ont affiché une baisse de 8,3 % au cours des 8 premiers mois de 2020, se chiffrant ainsi à 2,3 milliards d'euros. Les exportations se sont fortement accrues dans la fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement (C13.92), +50,5 %, passant de 270,8 millions d'euros sur les 8 premiers mois de 2019 à 407,6 millions d'euros sur les 8 premiers mois de 2020. Au contraire, les exportations de tapis et de moquettes (C13.93) et de fibres textiles et filature (C13.1) se sont grandement réduites, respectivement de 174,1 millions d'euros et de 92,4 millions d'euros.

Les **importations** de l'industrie du textile se sont accrues de 32,8 % sur les 8 premiers mois de 2020 en glissement annuel, atteignant ainsi près de 2 milliards d'euros. Les importations ont reculé dans la quasi-totalité des activités de l'industrie du textile, où la plus forte diminution est attribuable aux fibres textiles et filature (C13.1), -57,5 millions d'euros. En revanche, les importations d'articles textiles confectionnés, sauf habillement (C13.92) ont explosé, passant de de 458,2 millions d'euros sur les 8 premiers mois de 2019 à 1,1 milliard d'euros sur la même période de 2020, soit une progression de 139,6 % (639,9 millions d'euros).

Enfin, la **balance commerciale** a présenté un solde excédentaire bien moins élevé sur les 8 premiers mois de 2020 (304 millions d'euros) que sur les 8 premiers mois de 2019 (1 milliard d'euros), en conséquence de la baisse des exportations et de la hausse marquée des importations.

En **conclusion**, la quasi-totalité des indicateurs a évolué défavorablement dans l'industrie du textile en première partie d'année 2020. Il s'agit de la baisse du chiffre d'affaires et des investissements, d'un affaiblissement de la production, d'une réduction de l'emploi, de la masse salariale et du nombre d'employeurs ainsi que de la diminution des exportations, de la hausse des importations et de la dégradation du solde de la balance commerciale. Les éléments qui ont soutenu l'industrie du textile en première partie d'année 2020 sont moins nombreux. Il s'agit de la diminution des prix à la production, d'une réduction du nombre de faillites et des emplois perdus à la suite de ces faillites. Rappelons toutefois qu'un moratoire sur les faillites a été adopté par le gouvernement belge et que le nombre de faillites pourrait dès lors s'orienter à la hausse dès la fin de l'application de cette mesure.

3.3.2. L'industrie de l'habillement (C14)

L'industrie de l'habillement en 2019

Le **chiffre d'affaires** dans l'industrie de l'habillement s'est réduit en 2019 (-2,5 % par rapport à 2018) et a atteint 672,4 millions d'euros. Le chiffre d'affaires de l'industrie de l'habillement provient essentiellement de la fabrication d'autres vêtements de dessus (C14.13), 272 millions d'euros et de la fabrication de vêtements de dessous (C14.14), 200,1 millions d'euros. À l'exception de la fabrication d'autres vêtements et accessoires (C14.19), qui a connu une hausse de son chiffre d'affaires de 19,8 %, les autres activités de l'industrie de l'habillement ont observé un recul de leurs chiffres d'affaires.

Les **investissements** ont également baissé dans l'industrie de l'habillement, passant de 20,6 millions d'euros en 2018 à 16,7 millions d'euros en 2019. Ils ont été majoritairement réalisés dans la fabrication d'autres vêtements de dessus (C14.13), 9,2 millions d'euros, qui représente à elle seule plus de la moitié (55,2 %) des investissements de l'industrie de l'habillement en 2019. La quasi-totalité des activités de l'industrie de l'habillement a connu une réduction de ses investissements, où la baisse la plus marquée concerne la fabrication de vêtements de dessous

(C14.14), -6,6 millions d'euros. La fabrication d'autres vêtements et accessoires (C14.19) a néanmoins connu une augmentation de ses investissements (+0,7 million d'euros).

La **production** de l'industrie de l'habillement s'est affaiblie en 2019 (-13,3 % par rapport à 2018). Cette diminution a été davantage marquée dans la fabrication de vêtements de dessous (C14.14), -16,4 %, que dans la fabrication d'autres vêtements de dessus (C14.13), -9,7 %.

En revanche, les **prix à la production** de l'industrie de l'habillement se sont accrus de 2,4 % en 2019 par rapport à 2018. L'ensemble des activités dans l'industrie de l'habillement a connu une hausse de ses prix à la production, où la plus marquée concerne la fabrication de vêtements de dessous (C14.14), + 7,5 %.

L'**emploi** s'est réduit en 2019 dans l'industrie de l'habillement (-5,4 % par rapport à 2018). L'industrie de l'habillement compte donc 2.917 emplois, contre 3.084 emplois un an plus tôt. À l'exception d'une stabilité de l'emploi dans la fabrication de vêtements en cuir (C14.11), 2 postes de travail, l'emploi a diminué dans l'ensemble des activités de l'industrie de l'habillement. C'est dans la fabrication d'autres vêtements de dessus (C14.13) que le plus d'emplois ont été perdus en 2019, soit une réduction de 84 postes de travail. La fabrication d'autres vêtements de dessus (C14.13) reste malgré tout prépondérante et représente 41,8 % de l'emploi de l'industrie de l'habillement en 2019.

La **masse salariale** s'est également orientée à la baisse en 2019 dans l'industrie de l'habillement (-1,7 %). Elle atteint 83,5 millions d'euros contre 84,9 millions d'euros un an plus tôt. C'est une nouvelle fois la fabrication d'autres vêtements de dessus (C14.13) qui représente la plus grande partie de l'industrie de l'habillement en ce qui concerne la masse salariale. La masse salariale pour la fabrication d'autres vêtements de dessus (C14.13) s'élève en effet à 33,6 millions d'euros en 2019, soit 40,2 % de la masse salariale de l'industrie de l'habillement. C'est dans la fabrication d'autres articles à mailles (C14.39) que la masse salariale a le plus baissé en 2019 avec une diminution de 0,9 million d'euros enregistrée par rapport à 2018.

L'industrie de l'habillement a comptabilisé 245 **employeurs** en 2019, soit 12 employeurs de moins qu'en 2018 (-4,9 %). La majorité des employeurs sont actifs dans la fabrication d'autres vêtements de dessus (C14.13), qui compte à elle seule 147 des 245 employeurs de l'industrie de l'habillement, soit 60 % des employeurs. C'est d'ailleurs la fabrication d'autres vêtements de dessus (C14.13) qui a perdu le plus d'employeurs en 2019 avec 5 employeurs de moins qu'en 2018, suivie par la fabrication d'autres vêtements et accessoires (C14.19), avec une diminution de 4 employeurs par rapport à 2018.

En 2019, l'industrie de l'habillement a enregistré la **création de 241 entreprises**, soit 14 créations d'entreprises de moins qu'en 2018. Ces créations d'entreprises se situent essentiellement dans la fabrication d'autres vêtements de dessus (C14.13), 120 entreprises créées, et dans la fabrication d'autres vêtements et accessoires (C14.19), 91 entreprises créées. Le nombre d'entreprises créées dans la fabrication d'autres vêtements et accessoires (C14.19) a par ailleurs connu une augmentation de 20 unités en 2019 par rapport à 2018. En revanche, le nombre d'entreprises créées s'est affiché à la baisse dans la fabrication d'autres vêtements de dessus (C14.13), 15 créations de moins, et dans la fabrication de vêtements en cuir (C14.11), 11 créations de moins).

L'industrie de l'habillement a connu 174 **radiations d'entreprises** en 2019, soit 30 entreprises radiées supplémentaires par rapport à 2018 et le nombre le plus important depuis 2015. Ces radiations d'entreprises se localisent essentiellement dans la fabrication d'autres vêtements de dessus (C14.13), 109 entreprises radiées, et dans la fabrication d'autres vêtements et accessoires (C14.19), 35 entreprises radiées. Si les radiations d'entreprises se sont accrues de 33 unités en 2019 dans la fabrication d'autres vêtements de dessus (C14.13), elles se sont en revanche affichées à la baisse dans la fabrication d'autres vêtements et accessoires (C14.19), 7 entreprises radiées de moins, et dans la fabrication d'autres articles à mailles (C14.39), 2 entreprises radiées de moins.

En 2019, le nombre d'**entreprises assujetties** s'est affiché à la hausse dans l'industrie de l'habillement. On compte 1.901 entreprises assujetties en 2019 contre 1.845 en 2018, soit 56 assujettis supplémentaires. La majeure partie de ces entreprises assujetties se situe dans la fabrication d'autres vêtements de dessus (C14.13), 1.174 entreprises assujetties, qui représente à elle seule 61,8 % des entreprises assujetties actives dans l'industrie de l'habillement en 2019. Les nouvelles entreprises assujetties sont essentiellement localisées dans la fabrication d'autres

vêtements et accessoires (C14.19) qui recense 52 assujettis de plus qu'en 2018. Le nombre d'entreprises assujetties s'est toutefois réduit dans la fabrication de vêtements en cuir (C14.11), 4 assujettis de moins), la fabrication de vêtements de travail (C14.12), un assujetti de moins) et la fabrication de vêtements de dessous (C14.14), 3 assujettis de moins).

Dans l'industrie de l'habillement, 11 entreprises ont été déclarées en **faillite** en 2019, soit 7 faillites de plus qu'en 2018. Ces faillites concernent à peu près toutes les activités de l'industrie de l'habillement. En ce qui concerne la répartition, une faillite se situe dans la fabrication de vêtements en cuir (C14.11), une faillite dans la fabrication de vêtements de travail (C14.12), deux faillites dans la fabrication d'autres vêtements de dessus (C14.13), une faillite dans la fabrication de vêtements de dessous (C14.14), cinq faillites dans la fabrication d'autres vêtements et accessoires (C14.19) et une faillite dans la fabrication d'autres articles à mailles (C14.39).

Ces 11 faillites enregistrées en 2019 dans l'industrie de l'habillement ont occasionné la **perte de 26 emplois**, c'est-à-dire 5 emplois perdus supplémentaires à la suite de faillites par rapport à 2018. Ces emplois perdus sont surtout rattachés à la fabrication d'autres vêtements et accessoires (C14.19), 15 emplois perdus, et à la fabrication de vêtements de dessous (C14.14), 7 emplois perdus. Notons l'évolution favorable dans la fabrication d'autres vêtements de dessus (C14.13) qui avait subi 20 pertes d'emploi en conséquence de faillites en 2018 et qui ne connaît qu'un emploi perdu à cet égard en 2019.

Les **exportations** de l'industrie de l'habillement se sont amoindries en 2019 (-3,2 % par rapport à 2018). Elles se chiffrent à 1,66 milliard d'euros contre 1,72 milliard d'euros en 2018 et sont essentiellement destinées au marché intra-européen (1,39 milliard d'euros). Les principaux produits exportés par la Belgique sont les autres vêtements de dessus (C14.13), 501,5 millions d'euros), les vêtements de dessous (C14.14), 477 millions d'euros, et les autres vêtements et accessoires (C14.19), 345,9 millions d'euros. Le mouvement observé pour les exportations de l'industrie de l'habillement en 2019 est d'ailleurs imputable à la baisse des exportations de vêtements de dessous (C14.14), -29 millions d'euros, et d'autres vêtements et accessoires (C14.19), -34 millions d'euros. Les exportations de vêtements de travail (C14.12) ont connu une augmentation de 10,8 millions d'euros par rapport à 2018. En 2019, les **principaux partenaires commerciaux** à l'exportation de l'industrie de l'habillement sont la France (314,7 millions d'euros), l'Allemagne (310,4 millions d'euros) et les Pays-Bas (290,1 millions d'euros).

Les **importations** de l'industrie de l'habillement se sont également affichées à la baisse en 2019 (-1,8 % par rapport à 2018). Elles atteignent près de 4 milliards d'euros contre 4,1 milliards d'euros un an plus tôt et sont majoritairement issues du marché intra-européen (2,8 milliards d'euros). La Belgique a essentiellement importé des autres vêtements de dessus (C14.13), 1,4 milliard d'euros, et des vêtements de dessous (C14.14), 1,1 milliard d'euros, ces deux catégories de produits représentant près de deux tiers (63,4 %) des importations belges de l'industrie de l'habillement en 2019. Si le recul des importations s'observe dans la quasi-totalité des activités de l'industrie de l'habillement, le plus fort recul étant attribué aux importations de vêtements de dessous (C14.14), -50,8 millions d'euros, les importations des autres vêtements de dessus (C14.13) et d'articles chaussants à mailles (C14.31) se sont affichés à la hausse, avec respectivement 7,9 millions d'euros et 2,4 millions d'euros d'importations supplémentaires par rapport à 2018. Au même titre que les exportations, les **principaux partenaires commerciaux** à l'importation de l'industrie de l'habillement en 2019 sont les pays voisins de la Belgique, à savoir l'Allemagne (654 millions d'euros), la France (621,8 millions d'euros) et les Pays-Bas (595,9 millions d'euros).

Enfin, la **balance commerciale** a présenté un solde déficitaire en 2019, celui-ci s'élevant à 2.332,5 millions d'euros, soit une amélioration de 20,8 millions d'euros par rapport au déficit de 2018. Notons encore que le solde de la balance commercial est négatif depuis de nombreuses années.

En **conclusion**, la quasi-totalité des indicateurs a évolué défavorablement dans l'industrie de l'habillement en 2019. Il s'agit d'une diminution du chiffre d'affaires et des investissements, d'un repli de la production, d'un accroissement des prix à la production, d'une réduction de l'emploi, de la masse salariale et du nombre d'employeurs. La diminution du nombre d'entreprises créées et l'augmentation du nombre d'entreprises radiées, ainsi qu'une augmentation des faillites et des emplois perdus à la suite de ces faillites a également influencé négativement l'industrie de l'habillement. Il en va de même pour le commerce extérieur qui a connu une diminution de ses exportations. Seules la hausse des entreprises assujetties, la diminution des importations et

l'amélioration du solde de la balance commerciale ont pesé positivement dans la balance de l'industrie de l'habillement en 2019.

L'industrie de l'habillement au cours des premiers mois de 2020

Au cours des neuf premiers mois de 2020, le **chiffre d'affaires** dans l'industrie de l'habillement a reculé de 10,9 % par rapport à la même période de 2019, s'élevant ainsi à 479,4 millions d'euros. Le recul du chiffre d'affaires a surtout été observé dans la fabrication d'autres vêtements de dessus (C14.13), -24,3 millions d'euros, et dans la fabrication de vêtements de dessous (C14.14), -35,9 millions d'euros. Seule la fabrication d'autres vêtements et accessoires (C14.19) a connu une augmentation de son chiffre d'affaires au cours des neuf premier mois de 2020 (+8 millions d'euros).

Les **investissements** dans l'industrie de l'habillement se sont également repliés au cours des neuf premiers mois de 2019, passant de 11,8 millions d'euros à 9,5 millions d'euros pour la même période de 2020. Les investissements dans la fabrication d'autres vêtements de dessus (C14.13) ont tiré les investissements de l'industrie de l'habillement vers le bas, avec une diminution de 2,3 millions d'euros par rapport aux neuf premiers mois de 2019. Les investissements dans la fabrication d'autres vêtements et accessoires (C14.19) se sont, par contre, accrus de 0,4 million d'euros sur la même période.

La **production** s'est affaiblie dans l'industrie de l'habillement au cours des neuf premiers mois de 2020, en diminution de 14,9 % par rapport à la même période de 2019. Ce mouvement est principalement attribuable à l'effondrement de la production dans la fabrication d'autres vêtements et accessoires (C14.14), -28 %, et à la baisse de la production dans la fabrication de vêtements en cuir (C14.11), -18,5 %.

Les **prix à la production** ont légèrement reculé (-0,2 %) dans l'industrie de l'habillement au cours des neuf premiers mois de 2020 par rapport à la même période de 2019. Les prix ont notamment reculé dans la fabrication de vêtements de dessous (C14.14),-2,1 %, alors qu'ils se sont légèrement accrus dans plusieurs domaines d'activités, dont la fabrication d'autres vêtements de dessus (C14.13), +0,8 %.

La baisse de l'**emploi** s'est poursuivie dans l'industrie de l'habillement au cours du premier semestre de 2020 (-5,5 %). L'industrie de l'habillement compte encore 2.783 postes de travail contre 2.721 postes de travail au premier semestre de 2019. À l'exception d'un emploi supplémentaire dans la fabrication de vêtements en cuir (C14.11), l'emploi a reculé dans l'ensemble des activités de l'industrie de l'habillement au premier semestre de 2020. La baisse la plus marquée de l'emploi se situe dans la fabrication de vêtements de dessous (C14.14) qui comptabilise 63 postes de travail de moins qu'au premier semestre de 2019.

La **masse salariale** a suivi un mouvement similaire ; elle a enregistré une réduction de 8 millions d'euros entre le premier semestre de 2019 (40,5 millions d'euros) et le premier semestre de 2020 (32,5 millions d'euros). La diminution de la masse salariale au premier semestre de 2020 se manifeste d'ailleurs dans l'ensemble des activités de l'industrie de l'habillement. C'est dans la fabrication d'autres vêtements de dessus (C14.13) que la masse salariale a le plus baissé en valeur (-3,9 millions d'euros).

Le **nombre d'employeurs** a également continué de se réduire au premier semestre de 2020 dans l'industrie de l'habillement, où il y a 24 employeurs de moins qu'au premier semestre de 2019, soit une diminution de 9,4 %. C'est la fabrication d'autres vêtements de dessus (C14.13) qui a connu la plus grande perte du nombre d'employeurs, avec une diminution de 15 unités entre le premier semestre de 2019 et le premier semestre de 2020. Notons tout de même que le nombre d'employeurs est passé de deux unités à trois unités au premier semestre de 2020 dans la fabrication de vêtements en cuir (C14.11).

Le nombre de **faillites** dans l'industrie de l'habillement s'est réduit au premier semestre de 2020. En effet, alors que 8 faillites avaient été recensées au premier semestre de 2019, 6 entreprises ont été déclarées en état de faillite au premier semestre de 2020. Parmi ces 6 faillites, 5 ont été observées dans la fabrication d'autres vêtements de dessus (C14.13) et une faillite a été relevée dans la fabrication d'autres vêtements et accessoires (C14.19). Rappelons qu'un moratoire sur les faillites avait été instauré par le gouvernement belge dès le mois d'avril afin de soutenir les entreprises et afin d'éviter que les entreprises qui rencontreraient des difficultés à la suite des

mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la pandémie ne doivent mettre la clef sous la porte. Ce nombre de faillites pourrait donc s'accroître lorsque cette mesure arrivera à son terme.

Bien que le nombre de faillites dans l'industrie de l'habillement se soit affiché à la baisse entre le premier semestre de 2019 et le premier semestre de 2020, le nombre d'**emplois perdus à la suite de ces faillites** s'est orienté à la hausse sur cette même période, passant de 18 emplois perdus à 20 emplois perdus. Par ailleurs, 19 de ces 20 emplois perdus sont localisés dans la fabrication d'autres vêtements de dessus (C14.13) tandis qu'un emploi a été perdu dans la fabrication d'autres vêtements et accessoires (C14.19).

L'industrie de l'habillement a connu un recul marqué de ses **exportations** au cours des 8 premiers mois de 2020 (-14,9 %). Ainsi, les exportations de cette industrie s'élèvent à 967,7 millions d'euros contre plus de 1,1 milliard d'euros un an plus tôt, soit une diminution de 169,4 millions d'euros. À l'exception d'une faible hausse des exportations d'autres articles à mailles (C14.39), +0,9 million d'euros, les autres produits de l'industrie de l'habillement ont connu une baisse de leurs exportations. La diminution la plus marquée concerne les exportations de vêtements de dessous (C14.14), -88,5 millions d'euros entre les 8 premiers mois de 2019 et la même période de 2020.

Les **importations** de l'industrie de l'habillement se sont aussi réduites au cours des 8 premiers mois de 2020 (-1,7 %), mais de manière beaucoup moins prononcée que les exportations. Elles s'élèvent à 2.563,4 millions d'euros sur les 8 premiers mois de 2020 contre 2.607,1 millions d'euros pour la même période de 2019, soit une diminution de 43,7 millions d'euros. Si les importations d'autres vêtements et accessoires (C14.19) ont connu une hausse de 102,7 millions d'euros en glissement annuel, les importations de l'industrie de l'habillement ont été tirées vers le bas notamment par les importations de vêtements de dessous (C14.14), -89,2 millions, et d'autres vêtements de dessus (C14.13), -44,4 millions d'euros.

Enfin, la **balance commerciale** a présenté un solde déficitaire plus important sur les 8 premiers mois de 2020 (-1,6 milliard d'euros) que sur les 8 premiers mois de 2019 (-1,5 milliard d'euros).

En **conclusion**, la quasi-totalité des indicateurs a évolué défavorablement dans l'industrie de l'habillement en première partie d'année 2020. Il s'agit notamment de la diminution du chiffre d'affaires et des investissements, d'un affaiblissement de la production, d'une réduction de l'emploi, de la masse salariale et du nombre d'employeurs ainsi que d'une hausse du nombre d'emplois perdus à la suite de faillites. L'affaiblissement des exportations et la dégradation du solde de la balance commerciale ont également joué négativement sur l'industrie de l'habillement. Dès lors, peu d'éléments ont soutenu l'industrie de l'habillement en première partie d'année 2020, à savoir la baisse des prix à la production, la diminution du nombre de faillites et la baisse des importations. Rappelons encore une fois qu'un moratoire sur les faillites a été adopté par le gouvernement belge et que le nombre de faillites pourrait dès lors être sous-estimé. Notons également que 2020 est une année particulière, remplie de craintes notamment vis-à-vis de la pandémie de coronavirus et d'un Brexit qui s'annonçait sans accord jusqu'au mois de décembre.

3.4. Fiches sectorielles

Industrie du textile et de l'habillement (C13-C14)

Tableau 3-1. Principaux indicateurs économiques dans l'industrie du textile et de l'habillement (C13-C14)

	C13-C14	2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires	4.961,4	4.922,5	4.735,7	4.648,3	4.640,1	3.517,8	3.132,7
			-0,8%	*-3,8%*	*-1,8%*	*-0,2%*		*-10,9%*
	Investissements	140,0	182,9	161,1	166,3	171,1	120,7	98,8
			30,7%	*-11,9%*	*3,2%*	*2,9%*		*-18,2%*
	Indice de production	100,0	95,4	95,4	93,8	89,3	91,1	81,9
			-4,6%	*0,0%*	*-1,7%*	*-4,8%*		*-10,1%*
	Indice des prix à la production	-	-	-	-	-	-	-
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M6	2020M6
Emploi	Emploi	21.607	21.537	21.522	21.437	20.953	21.046	20.538
			-0,3%	*-0,1%*	*-0,4%*	*-2,3%*		*-2,4%*
	Masse salariale	587,2	598,0	606,4	628,4	621,4	313,9	257,7
			1,9%	*1,4%*	*3,6%*	*-1,1%*		*-17,9%*
	Nombre d'employeurs	890	870	857	839	811	820	770
			-2,2%	*-1,5%*	*-2,2%*	*-3,4%*		*-6,2%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Dynamique entrepreneuriale	Créations	273	328	384	424	457	-	-
			20,1%	*17,1%*	*10,4%*	*7,8%*		
	Radiations	225	200	223	245	308	-	-
			-11,1%	*11,5%*	*9,9%*	*25,7%*		
	Assujettis	3.184	3.307	3.446	3.620	3.763	-	-
			3,9%	*4,2%*	*5,0%*	*4,0%*		
	Faillites	32	19	19	17	16	13	10
			-40,6%	*0,0%*	*-10,5%*	*-5,9%*		*-23,1%*
	Emplois perdus à la suite de faillites	252	183	64	70	29	21	22
			-27,4%	*-65,0%*	*9,4%*	*-58,6%*		*4,8%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M8	2020M8
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	5.850,0	5.661,5	5.529,0	5.441,8	5.430,0	3.637,3	3.261,3
			-3,2%	*-2,3%*	*-1,6%*	*-0,2%*		*-10,3%*
	Exportations intra-UE	4.705,1	4.550,1	4.424,4	4.290,9	4.220,3	2.841,0	2.614,7
			-3,3%	*-2,8%*	*-3,0%*	*-1,6%*		*-8,0%*
	Exportations extra-UE	1.145,0	1.111,4	1.104,5	1.150,8	1.209,6	796,4	646,7
			-2,9%	*-0,6%*	*4,2%*	*5,1%*		*-18,8%*
	Importations totales	6.237,7	6.180,3	6.193,3	6.289,0	6.236,7	4.105,3	4.553,0
			-0,9%	*0,2%*	*1,5%*	*-0,8%*		*10,9%*
	Importations intra-UE	4.098,1	4.119,4	4.200,8	4.255,0	4.198,3	2.770,7	2.415,8
			0,5%	*2,0%*	*1,3%*	*-1,3%*		*-12,8%*
	Importations extra-UE	2.139,5	2.060,9	1.992,5	2.034,0	2.038,4	1.334,6	2.137,2
			-3,7%	*-3,3%*	*2,1%*	*0,2%*		*60,1%*
	Balance commerciale	-387,6	-518,8	-664,3	-847,3	-806,8	-468,0	-1.291,7

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS.

En 2019, le **chiffre d'affaires** de l'industrie du textile et de l'habillement (C13-C14) a légèrement diminué par rapport à 2018 (-0,2 %). C'est la quatrième année consécutive affichant une baisse du chiffre d'affaires depuis 2015. Au cours des neuf premiers mois de 2020, le chiffre d'affaires cumulé a fortement diminué (-10,9 %) par rapport à la période correspondante de l'année précédente, accentuant ainsi la tendance baissière. Toutefois, l'impact de la pandémie de Covid-19 doit être pris en compte ici.

En 2019, les **investissements** dans l'industrie du textile et de l'habillement (C13-C14) ont augmenté de 2,9 % par rapport à 2018. Pour les neuf premiers mois de 2020, les investissements des secteurs C13 et C14 dans leur ensemble ont diminué de 18,2 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Cependant, il convient également de tenir compte de l'incertitude causée par la pandémie de Covid-19.

En 2019, la **production** de l'industrie du textile et de l'habillement (C13-C14) a diminué en Belgique (-4,8 %). La baisse en 2019 fut beaucoup plus forte dans l'industrie de l'habillement (C14), -13,3 % que dans l'industrie du textile (C13), -3,2 %, bien que cette dernière ait un poids relatif plus

important. Depuis 2015, la production dans l'industrie du textile et de l'habillement (C13-C14) a diminué ou stagné (en 2017) chaque année.

Au cours des neuf premiers mois de 2020, la production de l'industrie du textile et de l'habillement (C13-C14) a poursuivi sa tendance à la baisse (-10,1 %, sur une base annuelle). En formulant ce constat, il convient toutefois de tenir compte de la pandémie mondiale de Covid-19.

En 2019, le **nombre d'emplois** dans l'ensemble des deux secteurs (C13-C14) a diminué de 2,3 %, passant de 21.437 à 20.953 emplois. Il s'agit déjà de la quatrième baisse annuelle consécutive, qui a porté le nombre d'emplois en 2019 à son niveau le plus bas au cours de la période d'observation. En 2015, le nombre d'emplois s'élevait encore à 21.607. Au cours des six premiers mois de 2020, les deux secteurs combinés (C13-C14) comptaient 20.538 emplois, ce qui indique une diminution de 2,4 % par rapport à la même période de l'année précédente (21.046 emplois).

La **masse salariale** a également diminué en 2019 (-1,1 %) dans l'industrie du textile et de l'habillement (C13-C14). Il s'agit de la première baisse annuelle depuis 2016. Au cours du premier semestre 2020, la masse salariale a chuté beaucoup plus fortement (-17,9 %) par rapport à la même période de l'année précédente, probablement en raison de la pandémie de Covid-19.

Le nombre d'**employeurs** diminue chaque année dans l'industrie du textile et de l'habillement (C13-C14) au cours de la période analysée, pour atteindre un minimum de 811 employeurs en 2019, soit une baisse de 3,4 % par rapport à l'année précédente. Au premier semestre 2020, le nombre d'employeurs est tombé à 770, soit 50 de moins que les 820 de la même période de l'année précédente, ce qui constitue une baisse de 6,2 %.

Le **nombre d'entreprises créées** (457) dans l'industrie du textile et de l'habillement (C13-C14) dépasse le **nombre d'entreprises radiées** (308) en 2019. En conséquence, le secteur a enregistré un nombre record d'entreprises assujetties à la TVA au cours de la période considérée (3.763).

Le nombre de **faillites** a également diminué en 2019 (de 17 faillites en 2018 à 16 en 2019). Le nombre d'emplois perdus en raison de faillites était de 29 en 2019, soit moins que les 70 de l'année précédente. Au cours des neuf premiers mois de 2020, le nombre de faillites s'est élevé à 10, contre 13 à la même période de l'année précédente. Il faut cependant prendre en considération les mesures économiques et les moratoires du gouvernement dans le contexte de la pandémie de Covid-19.

Au cours des 8 premiers mois de 2020, les **exportations** belges de textile et d'habillement (C13-C14) ont diminué de 10,3 % par rapport à la même période en 2019, passant de 3,64 milliards d'euros à 3,26 milliards d'euros. Toutefois, il faut tenir compte de la pandémie mondiale de Covid-19. En 2019, les exportations belges de textile et d'habillement, qui n'ont diminué que de 0,2 % par rapport à 2018, étaient principalement destinées au marché européen, qui représentait 77,7 % des exportations textiles belges. C'est également la quatrième baisse annuelle consécutive des exportations textiles. Il convient également de noter que la part des exportations hors de l'UE ont augmenté, passant de 19,6 % en 2015 à 22,3 % en 2019.

Contrairement aux exportations, les **importations** de textile et d'habillement belges (C13-C14) ont augmenté au cours des 8 premiers mois de 2020 par rapport à l'année précédente, passant de 4,11 milliards d'euros à 4,55 milliards d'euros, soit une hausse de 10,9 %. En 2019, les importations belges de textiles et de vêtements (C13-C14) étaient jusqu'à 0,8 % inférieures à celles de 2018 et provenaient principalement des États membres de l'Union européenne. En effet, les pays de l'UE ont représenté 67,3 % des importations de textiles et d'habillement, soit une légère hausse par rapport à 2015 (65,7 %).

Alors que les interactions avec les marchés européens ont diminué au cours des 8 premiers mois de 2020 sur une base annuelle (-8,0 % pour les exportations, -12,8 % pour les importations), la dynamique des **échanges avec les marchés non européens** a présenté un autre profil (-18,8 % pour les exportations, +60,1 % pour les importations). Alors que la part des exportations extra-UE est restée relativement constante au cours des 8 premiers mois de 2020, par rapport aux 8 premiers mois de 2019, ce n'était pas le cas pour les importations. Au cours des 8 premiers mois de 2019, la part des importations de textiles et d'habillement hors UE (C13-C14) était inférieure à un tiers (32,5 %), tandis qu'au cours des 8 premiers mois de 2020, elle représentait près de la moitié (46,9 %). Ces changements sont largement dus aux importations hors UE provenant de la fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement (C13.92), qui ont presque quadruplé (+293,7 %) au cours des 8 premiers mois de 2020, passant d'une valeur d'importation de

183,3 millions d'euros en 2019M8 à 721,6 millions d'euros en 2020M8. Toutefois, pour interpréter ces chiffres, il faut tenir compte de la pandémie mondiale de Covid-19 et de l'importation des masques buccaux.

Tout au long de la période analysée, la **balance commerciale** a été déficitaire. En 2019, la balance commerciale (-806,8 millions d'euros) a montré une légère amélioration par rapport à 2018 (-847,3 millions d'euros). Cependant, en partie à cause de la pandémie de Covid-19, la balance commerciale s'est fortement détériorée entre les 8 premiers mois de 2019 et les 8 premiers mois de 2020, passant de -468,0 millions d'euros à -1,3 milliard d'euros.

Graphique 3-1. Partenaires commerciaux à l'exportation pour l'industrie du textile et de l'habillement (C13-C14)

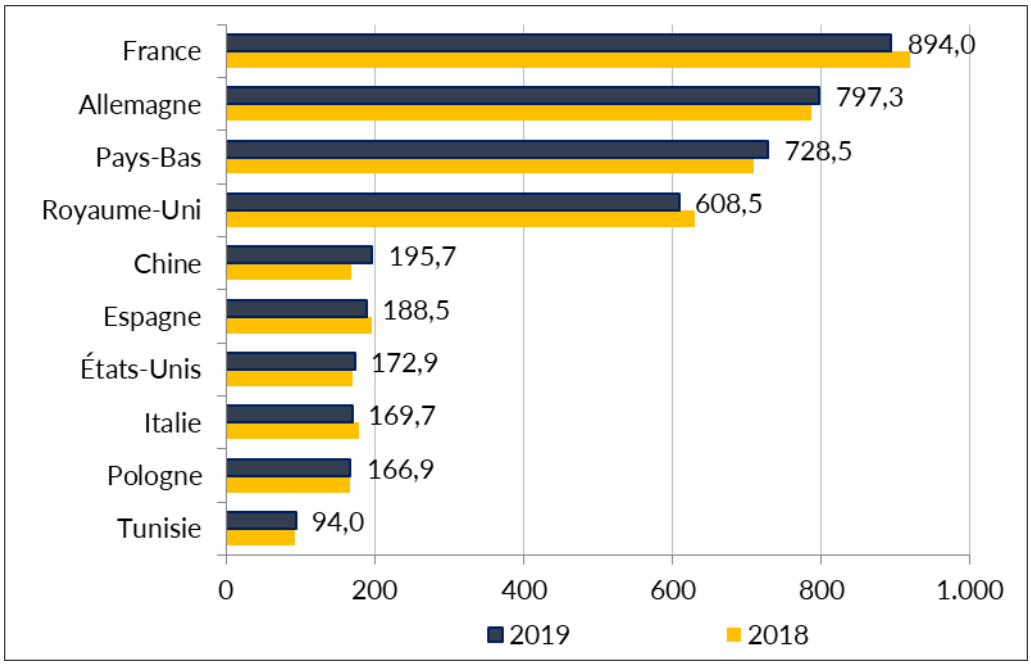

Source : BNB.

En 2019, la France était le marché le plus important pour la Belgique sur le plan des exportations de textile et d'habillement (C13-C14). Les textiles belges ont été exportés vers la France pour un montant de 894 millions d'euros. Cela représente une baisse de 2,8 % sur une base annuelle et représente 16,5 % des exportations belges du secteur en 2019.

Les autres voisins de la Belgique sont également importants pour les exportations de textile et d'habillement en 2019 (C13-C14). **L'Allemagne** (797,3 millions d'euros), les **Pays-Bas** (728,5 millions d'euros) et le **Royaume-Uni** (608,5 millions d'euros) constituaient dans l'ordre les deuxième, troisième et quatrième débouchés pour les produits de textile et d'habillement belges (C13-C14), et représentaient respectivement 14,7 %, 13,4 % et 11,2 % des exportations belges. Les pays voisins et le Royaume-Uni représentent ensemble plus de la moitié des exportations belges de textile et d'habillement (55,8 %).

Les dix premiers débouchés des exportations belges de textile et d'habillement (C13-C14) comprennent également des pays hors de l'Union européenne. Il s'agit de la **Chine** (195,7 millions d'euros), des **États-Unis** (172,9 millions d'euros) et de la **Tunisie** (94 millions d'euros), qui occupent respectivement les cinquième, septième et dixième places. Notons que la Chine passe de la 8e à la 5e place par rapport à 2018, dépassant ainsi les États-Unis pour prendre la première place des marchés non européens. Cela est dû à une augmentation de 16,7 % des exportations par rapport à 2018.

Graphique 3-2. Partenaires commerciaux à l'importation pour l'industrie du textile et de l'habillement (C13-C14)

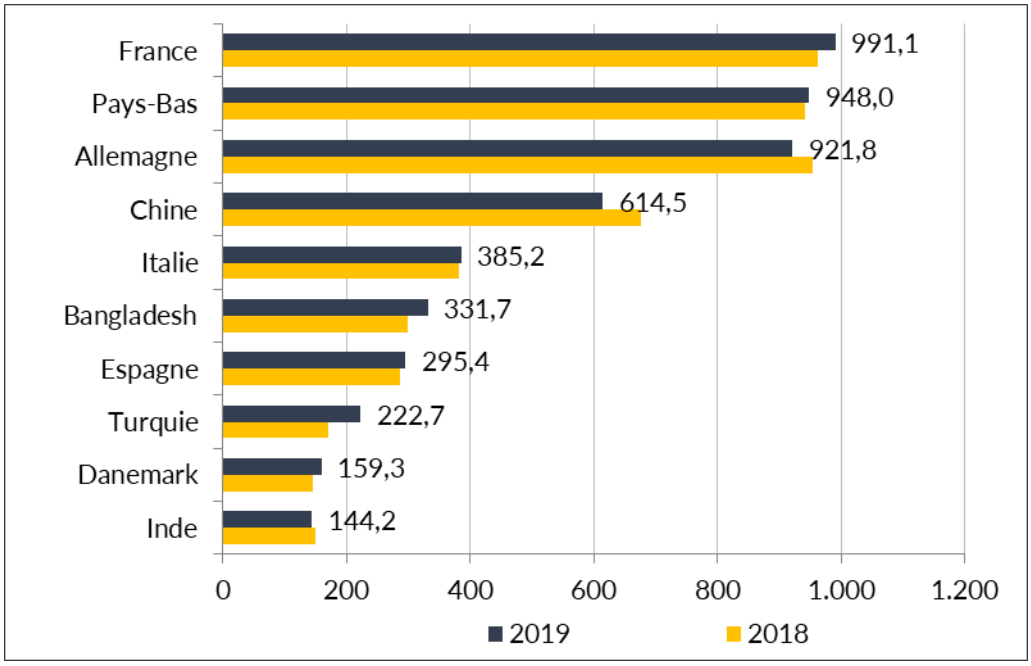

Source : BNB.

C'est principalement des pays voisins que la Belgique a importé des produits de textile et d'habillement (C13-C14) en 2019. La **France** (991,1 millions d'euros), les **Pays-Bas** (948 millions d'euros) et **l'Allemagne** (921,8 millions d'euros) ont été les principaux fournisseurs de produits de textile et d'habillement de la Belgique. Les importations belges de textile et d'habillement (C13-C14) en provenance de ces trois pays représentaient 45,9 % des importations belges dans ce secteur : 15,9 % pour la France, 15,2 % pour les Pays-Bas et 14,8 % pour l'Allemagne.

En ce qui concerne les importations en provenance de **pays extra-UE**, la Chine (614,5 millions d'euros), le Bangladesh (331,7 millions d'euros), la Turquie (222,7 millions d'euros) et l'Inde (144,2 millions d'euros) figurent parmi les dix premiers pays dont la Belgique importe des textiles. Les changements les plus frappants sont une augmentation de 31 % des importations en provenance de Turquie et une baisse de 9,1 % des importations en provenance de Chine.

À noter que le **Royaume-Uni** (111,9 millions d'euros) vient de sortir de ce top 10 et occupe désormais la douzième place, bien qu'il soit aussi un partenaire commercial important pour la Belgique sur le plan des importations de textile et d'habillement (C13-C14).

Conclusion

En conclusion, l'industrie du textile et de l'habillement (C13-C14) a affiché un résultat plutôt décevant en 2019. Malgré la hausse des investissements, l'amélioration de la démographie des entreprises et de la balance commerciale, la plupart des indicateurs conjoncturels se sont détériorés en 2019. Ainsi, le chiffre d'affaires, la production, le nombre d'emplois et le nombre d'employeurs ont diminué. Parmi ceux-ci, les deux derniers indicateurs ont même atteint leur niveau le plus bas au cours de la période d'observation.

L'industrie du textile (C13)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à l'industrie du textile (C13) comprend la préparation et la filature de fibres textiles ainsi que le tissage, l'ennoblissement de textiles et d'articles vestimentaires ainsi que la fabrication d'articles confectionnés en matières textiles à l'exception des articles vestimentaires (par exemple: linge de maison, couvertures, tapis, ficelles…).

Tableau 3-2. Principaux indicateurs économiques dans l'industrie du textile (C13)

	13	2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires	4.195,2	4.175,8	4.026,1	3.958,7	3.967,8	2.979,8	2.653,3
			-0,5%	*-3,6%*	*-1,7%*	*0,2%*		*-11,0%*
	Investissements	121,1	160,4	144,7	145,7	154,5	108,9	89,3
			32,5%	*-9,8%*	*0,7%*	*6,0%*		*-18,0%*
	Indice de production	100,0	96,4	95,6	92,9	89,9	90,7	82,4
			-3,6%	*-0,9%*	*-2,8%*	*-3,2%*		*-9,2%*
	Indice des prix à la production	114,8	117,5	117,8	117,3	120,9	120,6	120,3
			2,3%	*0,3%*	*-0,4%*	*3,0%*		*-0,2%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M6	2020M6
Emploi	Emploi	18.298	18.298	18.372	18.353	18.036	18.100	17.756
			0,0%	*0,4%*	*-0,1%*	*-1,7%*		*-1,9%*
	Masse salariale	506,0	517,7	525,7	543,5	538,0	273,3	225,2
			2,3%	*1,6%*	*3,4%*	*-1,0%*		*-17,6%*
	Nombre d'employeurs	616	601	593	582	566	570	543
			-2,5%	*-1,3%*	*-1,8%*	*-2,7%*		*-4,7%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Dynamique entrepreneuriale	Créations	118	132	151	169	216	-	-
			11,9%	*14,4%*	*11,9%*	*27,8%*		
	Radiations	90	94	92	101	134	-	-
			4,4%	*-2,1%*	*9,8%*	*32,7%*		
	Assujettis	1.620	1.661	1.708	1.775	1.862	-	-
			2,5%	*2,8%*	*3,9%*	*4,9%*		
	Faillites	14	12	7	13	5	5	4
			-14,3%	*-41,7%*	*85,7%*	*-61,5%*		*-20,0%*
	Emplois perdus à la suite de faillite	184	174	55	49	3	3	2
			-5,4%	*-68,4%*	*-10,9%*	*-93,9%*		*-33,3%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M8	2020M8
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	3.897,9	3.833,3	3.794,6	3.724,8	3.767,4	2.500,3	2.293,7
			-1,7%	*-1,0%*	*-1,8%*	*1,1%*		*-8,3%*
	Exportations intra-UE	3.021,3	2.987,3	2.950,3	2.847,4	2.829,3	1.883,9	1.803,5
			-1,1%	*-1,2%*	*-3,5%*	*-0,6%*		*-4,3%*
	Exportations extra-UE	876,6	845,9	844,3	877,4	938,2	616,4	490,2
			-3,5%	*-0,2%*	*3,9%*	*6,9%*		*-20,5%*
	Importations totales	2.248,5	2.281,4	2.256,5	2.218,8	2.241,7	1.498,3	1.989,6
			1,5%	*-1,1%*	*-1,7%*	*1,0%*		*32,8%*
	Importations intra-UE	1.392,1	1.432,0	1.440,7	1.435,4	1.443,9	958,2	953,4
			2,9%	*0,6%*	*-0,4%*	*0,6%*		*-0,5%*
	Importations extra-UE	856,5	849,4	815,7	783,4	797,8	540,1	1.036,2
			-0,8%	*-4,0%*	*-4,0%*	*1,8%*		*91,9%*
	Balance commerciale	1.649,4	1.551,8	1.538,2	1.506,0	1.525,7	1.002,1	304,0

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-3. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de textiles (C13)

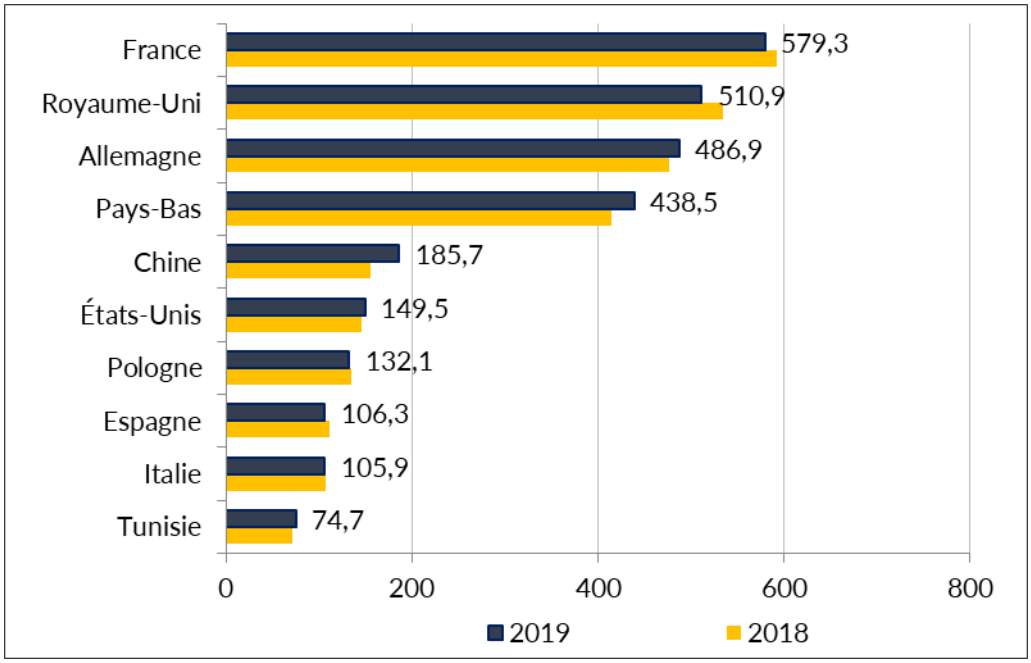

Source : BNB.

Graphique 3-4. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de textiles (C13)

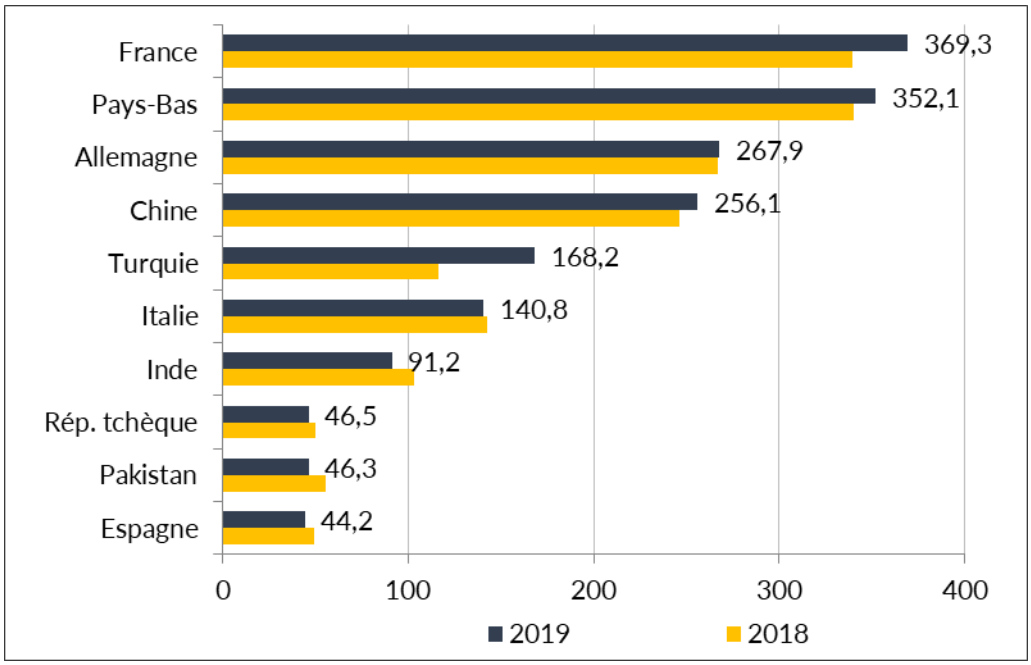

Source : BNB.

Alors que l'industrie du textile (C13) a connu un recul de son **chiffre d'affaires** pendant plusieurs années, la hausse observée en 2019 n'aura été que de courte durée. En effet, le chiffre d'affaires de l'industrie du textile affiche une baisse de 11 % sur les neufs premiers mois de 2020 à un an d'écart et atteint 2,65 milliards d'euros. Si les **investissements** ont progressé au cours des deux dernières années, ceux-ci se sont repliés de 18 % sur les neufs premiers mois de 2020 à un an d'écart et se limitent à 89,3 millions d'euros.

La tendance baissière de la **production** de ce secteur, observée depuis 2015, s'est également poursuivie sur les neufs premiers mois de 2020 (-9,2 % en glissement annuel), où elle atteint son plus faible résultat. En revanche, si les **prix à la production** ont atteint leur plus haut niveau en 2019, ceux-ci ont légèrement reculé (-0,2 %) sur les neufs premiers mois de 2020 en glissement annuel.

L'**emploi** dans l'industrie du textile a connu son plus faible résultat en 2019, avec 18.036 postes de travail. La diminution de l'emploi s'est poursuivie sur les six premiers mois de 2020 (-1,9 % à un an d'écart). À l'instar de l'emploi, le **nombre d'employeurs** a également observé son plus faible résultat en 2019, où le secteur dénombrait 566 employeurs. Ce nombre a baissé à 543 sur les six premiers mois de 2020 (soit 4,7 % de moins comparativement à la même période de 2019). En 2019, la **masse salariale** s'élevait à 538 millions d'euros.

En 2019, les **créations et radiations** d'entreprises ainsi que les **assujettis** ont connu leur plus haut résultat sur la période d'observation. Le secteur comptait ainsi 216 entreprises créées (+27,8 % à un an d'écart), 134 entreprises radiées (+32,7 % à un an d'écart) et 1.862 entreprises assujetties (+4,9 %). L'industrie du textile a connu 5 **faillites** en 2019 (soit 8 faillites de moins qu'en 2018) et 4 faillites sur les neufs premiers mois de 2020. Le nombre d'**emplois perdus à la suite de ces faillites** était de 3 en 2019 (contre 49 en 2018) et 2 emplois ont été perdus sur les neufs premiers mois de 2020. La prudence reste de mise dans l'analyse des faillites en 2020, compte tenu du moratoire mis en place à la suite de la pandémie de Covid-19.

En 2019, les **exportations** totales de l'industrie du textile se sont affichées à la hausse (+1,1 % à un an d'écart) bien que les exportations intra-européennes, qui représentent la majorité des exportations du secteur, se soient affaiblies à un an d'écart (-0,6 %). Si ces dernières ont connu leur résultat annuel le plus faible, les exportations extra-européennes ont quant à elles affiché leur meilleur résultat annuel sur la période d'observation. Enfin, si les exportations totales ont atteint près de 3,8 milliards d'euros en 2019, elles ont reculé de 8,3 % sur les 8 premiers mois de 2020 par rapport à la même période de 2019. Les **principaux partenaires commerciaux** à l'exportation en 2019 sont la France (579,3 millions d'euros), le Royaume-Uni (510,9 millions d'euros) et l'Allemagne (486,9 millions d'euros). Parmi les principaux partenaires à l'exportation, ce sont les exportations destinées à la Chine qui ont connu la meilleure progression (+19,7 % par rapport à 2018) tandis que les exportations destinées au Royaume-Uni se sont réduites de 4,4 %.

Les **importations** totales ont connu un mouvement similaire aux exportations en 2019, progressant de 1 % et se chiffrant à plus de 2,2 milliards d'euros. La hausse des importations totales est imputable à la fois aux importations intra-européennes (qui atteignent leur meilleur résultat annuel sur la période d'observation) et aux importations extra-européennes. En revanche, les importations totales ont connu une progression remarquable sur les 8 premiers mois de 2020 (+32,8 % à un an d'écart). Ce résultat est dû exclusivement aux importations extra-européennes qui ont presque doublé (+91,9 % à un an d'écart), contrastant avec la légère baisse des importations intra-européennes (-0,5 %) observée sur la même période de référence. En 2019, les **principaux partenaires commerciaux** à l'importation sont les pays voisins de la Belgique, à savoir la France (369,3 millions d'euros), les Pays-Bas (352,1 millions d'euros) et l'Allemagne (267,9 millions d'euros). Dans la liste des 10 fournisseurs les plus importants du marché belge de l'industrie du textile, les importations se sont fortement accrues en provenance de la Turquie (+44,9 % par rapport à 2018) tandis qu'elles ont fortement baissé en provenance du Pakistan (-16,3 %).

La **balance commerciale** dans l'industrie du textile est relativement stable depuis 2016 et se chiffrait à 1,5 milliard d'euros en 2019. Toutefois, à la suite de la hausse exceptionnelle des importations et au recul des exportations, le solde s'est fortement dégradé sur les 8 premiers mois de 2020 (304 millions d'euros) par rapport à la même période de 2019 (1 milliard d'euros), bien que celui-ci soit toujours excédentaire.

En conclusion, les dernières données disponibles indiquent que l'industrie du textile se porte assez mal en 2020, la plupart des indicateurs ayant connu une diminution par rapport à 2019. Si l'industrie a probablement dû faire face à la crise sanitaire de la covid-19, la situation était déjà difficile en 2019 où le secteur connaissait sa plus faible production ainsi que son plus petit nombre de personnes employées et d'employeurs. De plus, le chiffre d'affaires de l'industrie du textile a presque atteint son résultat le plus faible sur la période d'analyse et le nombre de radiation d'entreprises a enregistré un record en 2019. Heureusement pour le secteur, les créations d'entreprises restent en croissance, tout comme le nombre d'assujettis.

Préparation de fibres textiles et filature (C13.1)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la préparation et la filature des fibres textiles (C13.1) comprend les activités de préparation des fibres textiles (le tirage, le lavage et le moulinage de la soie ; le dégraissage et carbonisage de la laine et la teinture de la laine de tonte ; le cardage et le peignage de tout type de fibres), la filature et la fabrication de filés et de fils pour le tissage ou la couture, pour la vente ou pour traitement ultérieur (fils de soie ou de déchets de soie ; fils de laine, de poils fins ou grossiers ou fils de crin ; fils de coton et fils à coudre de coton ; fils de lin ; fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes ; fils d'autres fibres textiles végétales), le teillage du lin, la texturation, le retordage, l'assemblage à torsion zéro, le câblage et le foulardage de fils de filaments synthétiques ou artificiels ainsi que la fabrication de fils de papier. Les matières premières peuvent varier : soie, laine, fibres d'origine animale ou végétale, fibres artificielles ou synthétiques, papier ou verre, etc.

Tableau 3-3. Principaux indicateurs économiques dans la préparation de fibres textiles et filature (C13.1)

	13.1	2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires	312,0	276,1	279,0	324,9	336,9	250,7	199,0
			-11,5%	*1,0%*	*16,5%*	*3,7%*		*-20,6%*
	Investissements	15,3	15,1	13,7	14,0	24,8	16,1	11,6
			-1,8%	*-9,0%*	*2,1%*	*77,6%*		*-28,0%*
	Indice de production	100,0	91,4	88,9	86,8	85,4	85,6	75,8
			-8,6%	*-2,8%*	*-2,3%*	*-1,6%*		*-11,5%*
	Indice des prix à la production	153,5	152,7	146,2	139,4	146,3	146,7	136,1
			-0,5%	*-4,3%*	*-4,6%*	*4,9%*		*-7,2%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M6	2020M6
Emploi	Emploi	1.136	1.210	1.276	1.259	939	961	896
			6,5%	*5,5%*	*-1,3%*	*-25,5%*		*-6,8%*
	Masse salariale	30,5	33,5	36,3	36,8	29,0	15,5	11,5
			10,1%	*8,1%*	*1,4%*	*-21,2%*		*-26,0%*
	Nombre d'employeurs	72	74	73	70	66	68	61
			2,4%	*-1,7%*	*-4,5%*	*-5,8%*		*-10,4%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Dynamique entrepreneuriale	Créations	8	6	11	8	17	-	-
			-25,0%	*83,3%*	*-27,3%*	*112,5%*		
	Radiations	6	14	3	10	11	-	-
			133,3%	*-78,6%*	*233,3%*	*10,0%*		
	Assujettis	186	180	189	182	186	-	-
			-3,2%	*5,0%*	*-3,7%*	*2,2%*		
	Faillites	0	1	1	1	2	2	0
				0,0%	*0,0%*	*100,0%*		*-100,0%*
	Emplois perdus à la suite de faillites	0	48	0	1	2	2	0
				-100,0%		*100,0%*		*-100,0%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M8	2020M8
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	364,9	349,1	340,9	374,2	434,3	295,1	202,7
			-4,3%	*-2,4%*	*9,8%*	*16,1%*		*-31,3%*
	Exportations intra-UE	196,3	209,8	202,5	185,6	189,0	123,4	103,8
			6,9%	*-3,5%*	*-8,4%*	*1,9%*		*-15,9%*
	Exportations extra-UE	168,6	139,3	138,4	188,6	245,2	171,7	98,9
			-17,4%	*-0,7%*	*36,3%*	*30,0%*		*-42,4%*
	Importations totales	382,0	370,9	353,6	292,1	359,5	240,0	182,5
			-2,9%	*-4,7%*	*-17,4%*	*23,1%*		*-24,0%*
	Importations intra-UE	184,7	180,2	186,2	176,4	202,5	132,9	93,5
			-2,5%	*3,3%*	*-5,3%*	*14,8%*		*-29,6%*
	Importations extra-UE	197,3	190,7	167,5	115,8	157,0	107,1	89,0
			-3,3%	*-12,2%*	*-30,9%*	*35,6%*		*-16,9%*
	Balance commerciale	-17,1	-21,8	-12,8	82,1	74,7	55,1	20,2

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS.

En 2019, le **chiffre d'affaires** de la préparation de fibres textiles et filature (C13.1) a augmenté par rapport à 2018 (+3,7 %). Pourtant, au cours des neuf premiers mois de 2020, le chiffre d'affaires cumulé a sensiblement diminué (-20,6 %) par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Il faut cependant tenir compte de l'impact de la pandémie de Covid-19.

En 2019, les **investissements** dans la préparation de fibres textiles et filature (C13.1) ont fortement augmenté, de 77,6 % par rapport à 2018. Toutefois, pour les neuf premiers mois de 2020, les investissements dans la préparation de fibres textiles et filature (C13.1) ont fortement diminué (-28 %) par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

En 2019, la **production** de la préparation de fibres textiles et filature (C13.1) a diminué en Belgique (-1,6 %). Depuis 2015, la production a diminué chaque année pour atteindre son niveau le plus bas en 2019.

Au cours des neuf premiers mois de 2020, la tendance baissière de la production de la préparation de fibres textiles et filature (C13.1) s'est accentuée (-11,5 % sur une base annuelle). Toutefois, il faut tenir compte de la pandémie mondiale de Covid-19.

En 2019, **l'indice des prix à la production** dans la préparation de fibres textiles et filature (C13.1) en Belgique a augmenté (+4,9 %), après avoir diminué au cours de la période 2015-2018.

Au cours des neuf premiers mois de 2020, l'augmentation de l'indice des prix de production de la préparation de fibres textiles et filature (C13.1) s'est inversée (-7,2 % sur une base annuelle).

En 2019, le **nombre d'emplois** dans la préparation de fibres textiles et filature (C13.1) a fortement diminué (-25,5 %), passant de 1.259 à 939, et a atteint son niveau le plus bas de la période. C'est la deuxième baisse annuelle consécutive.

Au cours des six premiers mois de 2020, la préparation de fibres textiles et filature (C13.1) ont créé 896 emplois, soit une diminution de 6,8 % par rapport à la même période de l'année précédente (961 emplois directs).

La **masse salariale** a également fortement diminué en 2019 (-21,2 %) dans le secteur de la préparation de fibres textiles et filature (C13.1), atteignant le niveau le plus bas de la période. Au cours du premier semestre de 2020, la masse salariale a encore plus fortement diminué (-26 %) par rapport à la même période de l'année précédente, probablement en raison de la pandémie de Covid-19.

Le nombre d'**employeurs** diminue chaque année depuis 2016 dans le secteur de la préparation de fibres textiles et filature (C13.1), pour atteindre un minimum de 66 employeurs en 2019, soit une baisse de 5,8 % par rapport à l'année précédente. Au premier semestre 2020, le nombre d'employeurs est tombé à 61, soit 7 de moins que les 68 de la même période l'année précédente, ce qui représente une baisse de 10,4 %.

Le **nombre d'entreprises créées** (17) dans le secteur de la préparation de fibres textiles et filature (C13.1) est supérieur au nombre **d'entreprises radiées** (11) en 2019. En conséquence, le secteur compte 186 entreprises assujetties à la TVA (+2,2 %).

Il y a eu 2 **faillites** en 2019. Aucune faillite n'a été enregistrée au cours des neuf premiers mois de 2020. Il faut cependant tenir compte des mesures économiques et des moratoires du gouvernement dans le contexte de la pandémie de Covid-19.

Au cours des 8 premiers mois de 2020, les **exportations** belges de préparation de fibres textiles et filature (C13.1) ont diminué de 31,3 % par rapport à la même période en 2019, passant de 295,1 millions d'euros à 202,7 millions d'euros. En 2019, les exportations de fibres textiles (C13.1) avaient encore augmenté de 16,1 % par rapport à 2018, atteignant leur plus haut niveau de la période.

Comme les exportations, les **importations** de fibres textiles (C13.1) ont diminué au cours des 8 premiers mois de 2020 par rapport à l'année précédente, passant de 240 millions d'euros à 182,5 millions d'euros (-24 %). En 2019, les importations de fibres textiles (C13.1) avaient fortement augmenté de 23,1 % par rapport à 2018.

Alors que la **balance commerciale** était encore déficitaire jusqu'en 2017 inclus, elle présentait un excédent depuis 2018. En 2019, la balance commerciale s'élevait à 74,7 millions d'euros. Cependant, en partie à cause de la pandémie de Covid-19, l'excédent commercial s'est détérioré entre les 8 premiers mois de 2019 et les 8 premiers mois de 2020, passant de 55 millions d'euros à 20 millions d'euros.

Graphique 3-5. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la préparation de fibres textiles et filature (C13.1)

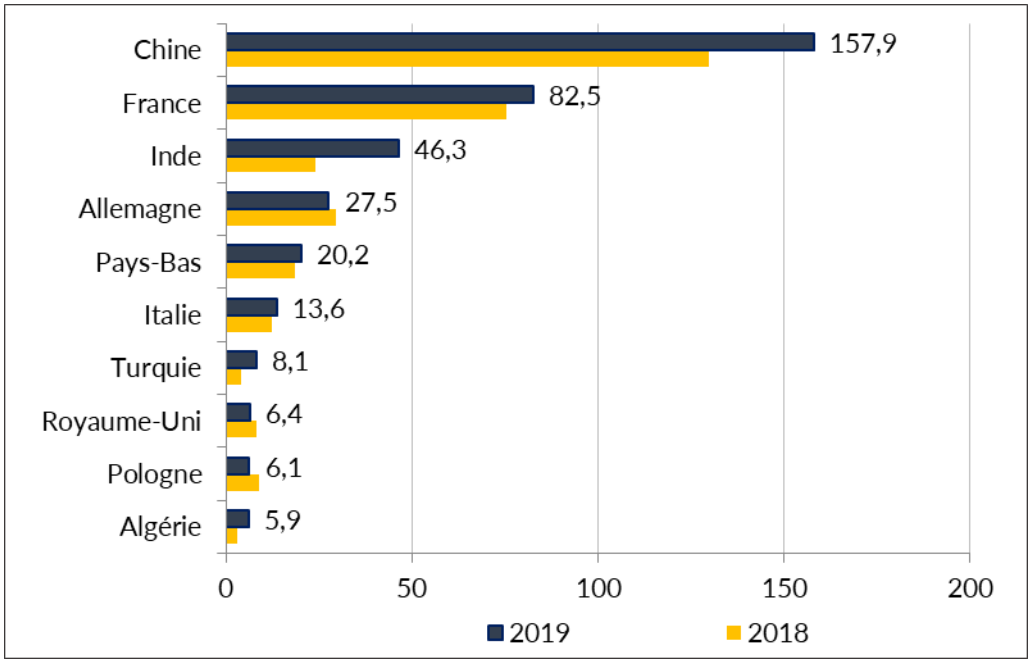

Source : BNB.

En 2019, la **Chine** était le débouché le plus important pour la Belgique sur le plan des exportations de préparation de fibres textiles et filature (C13.1). Des fibres textiles belges ont été exportées vers la Chine pour une valeur de 157,9 millions d'euros. Cela représente également une augmentation de 21,8 % par rapport à 2018.

Les voisins continentaux de la Belgique étaient également importants pour les exportations de préparation de fibres textiles et filature en 2019 (C13.1). La **France** (82,5 millions d'euros), **l'Allemagne** (27,5 millions d'euros) et les **Pays-Bas** (20,2 millions d'euros) ont été respectivement les deuxième, quatrième et cinquième acheteurs de fibres textiles belges (C13.1), représentant ensemble 30 % des exportations totales.

L'**Inde** occupe la troisième place dans le top 10 avec une valeur d'exportation de 46,3 millions d'euros, ce qui représente 10,7 % des exportations belges de fibres textiles (C13.1). Notons que les exportations de fibres textiles (13.1) vers l'Inde ont augmenté de 92,1 % en 2019, par rapport à 2018. La Turquie (+103,6 %) et l'Algérie (+102,5 %) ont également présenté une importante augmentation des exportations leur étaient destinées.

Graphique 3-6. Partenaires commerciaux à l'importation pour la préparation de fibres textiles et filature (C13.1)

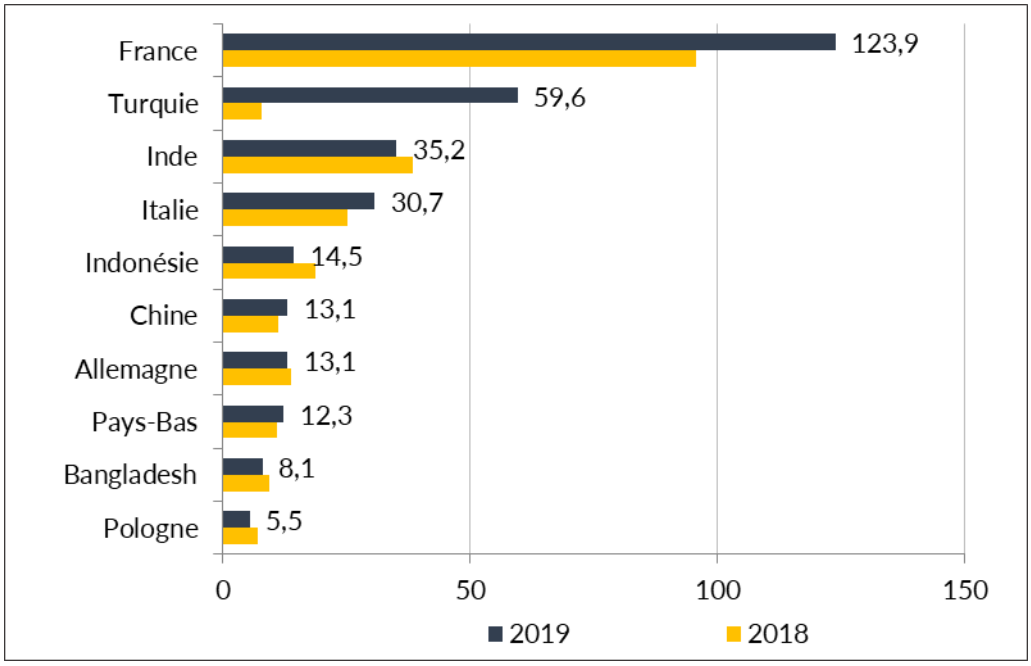

Source : BNB.

En 2019, la Belgique a importé des fibres textiles (C13.1) principalement de France (123,9 millions d'euros), de Turquie (59,6 millions d'euros) et d'Inde (35,2 millions d'euros). La Turquie en particulier a connu une augmentation très sensible, avec une hausse des importations de fibres textiles (C13.1) de pas moins de 667,6 %. Par conséquent, la Turquie couvre 16,6 % des importations belges dans ce secteur.

Conclusion

En conclusion, la préparation de fibres textiles et filature (C13.1) a enregistré un résultat mitigé, mais plutôt décevant en 2019. D'une part, le chiffre d'affaires et les investissements ont augmenté. D'autre part, une baisse de la production, de l'emploi et un léger recul de la balance commerciale ont été observés.

Tissage (C13.2)

Selon Statbel, le sous-secteur C13.2 « tissage » comprend le tissage de textiles. Les matières premières peuvent varier : soie, laine, fibres d'origine animale ou végétale ou fibres artificielles ou synthétiques, papier ou verre, etc.

Cette classe comprend la fabrication de tissus de type cotonnier en fils de coton ou en fibres synthétiques ou artificielles ; la fabrication de velours, de peluches tissées, de tissus de chenille, de tissus bouclés du genre éponge (tissus-éponges), de tissus à points de gaze (y compris les tissus pour pansements), etc. ; la fabrication de tissus de type lainier, cycle cardé, en laine filée ou en fibres synthétiques ou artificielles ; la fabrication de tissus de type lainier, cycle peigné, en laine filée ou en fibres synthétiques ou artificielles ; la fabrication de tissus de type soie, en fils de soie ou en fibres synthétiques ou artificielles ; la fabrication d'autres tissus de lin, de ramie, de chanvre, de jute, de fibres libériennes et de fibres spéciales ; la fabrication de tissus en polypropène ; la fabrication de tissus en fibres de verre ; la fabrication de tissus en fils de carbone ou d'aramide ; la fabrication d'imitations de fourrure par tissage. (Statbel).

Tableau 3-4. Principaux indicateurs économiques dans le tissage (C13.2)

	13.2	2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires	628,9	608,2	532,1	528,0	520,0	387,2	337,9
			-3,3%	*-12,5%*	*-0,8%*	*-1,5%*		*-12,7%*
	Investissements	11,5	16,1	14,3	15,2	15,7	9,4	6,2
			39,9%	*-10,7%*	*6,1%*	*2,9%*		*-34,1%*
	Indice de production	100,0	94,7	88,6	83,5	82,4	82,9	81,2
			-5,3%	*-6,4%*	*-5,8%*	*-1,3%*		*-2,1%*
	Indice des prix à la production	109,4	115,3	124,1	124,0	124,6	124,6	120,5
			5,4%	*7,6%*	*0,0%*	*0,4%*		*-3,3%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M6	2020M6
Emploi	Emploi	3.433	3.378	3.360	3.180	3.047	3.081	3.003
			-1,6%	*-0,5%*	*-5,4%*	*-4,2%*		*-2,5%*
	Masse salariale	97,3	97,3	96,1	91,9	90,9	46,9	38,3
			-0,1%	*-1,2%*	*-4,3%*	*-1,1%*		*-18,4%*
	Nombre d'employeurs	68	62	60	57	54	54	52
			-9,6%	*-2,8%*	*-5,0%*	*-4,8%*		*-4,6%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Dynamique entrepreneuriale	Créations	6	7	2	5	4	-	-
			16,7%	*-71,4%*	*150,0%*	*-20,0%*		
	Radiations	6	5	7	7	4	-	-
			-16,7%	*40,0%*	*0,0%*	*-42,9%*		
	Assujettis	143	145	143	141	138	-	-
			1,4%	*-1,4%*	*-1,4%*	*-2,1%*		
	Faillites	3	2	1	2	0	0	0
			-33,3%	*-50,0%*	*100,0%*	*-100,0%*		
	Emplois perdus à la suite de faillites	60	33	1	35	0	0	0
			-45,0%	*-97,0%*	*3400,0%*	*-100,0%*		
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M8	2020M8
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	876,9	857,0	846,0	822,0	815,2	539,2	473,8
			-2,3%	*-1,3%*	*-2,8%*	*-0,8%*		*-12,1%*
	Exportations intra-UE	643,3	629,4	627,8	602,7	588,5	391,8	347,6
			-2,2%	*-0,3%*	*-4,0%*	*-2,4%*		*-11,3%*
	Exportations extra-UE	233,6	227,6	218,2	219,3	226,7	147,5	126,3
			-2,6%	*-4,1%*	*0,5%*	*3,4%*		*-14,4%*
	Importations totales	511,1	517,7	501,9	500,3	478,1	318,8	264,6
			1,3%	*-3,1%*	*-0,3%*	*-4,4%*		*-17,0%*
	Importations intra-UE	298,8	314,9	309,5	309,3	307,6	203,2	170,2
			5,4%	*-1,7%*	*-0,1%*	*-0,5%*		*-16,2%*
	Importations extra-UE	212,3	202,8	192,4	191,0	170,4	115,5	94,4
			-4,5%	*-5,1%*	*-0,7%*	*-10,8%*		*-18,3%*
	Balance commerciale	365,8	339,3	344,1	321,7	337,1	220,5	209,2

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-7. Partenaires commerciaux à l'exportation pour le tissage (C13.2)

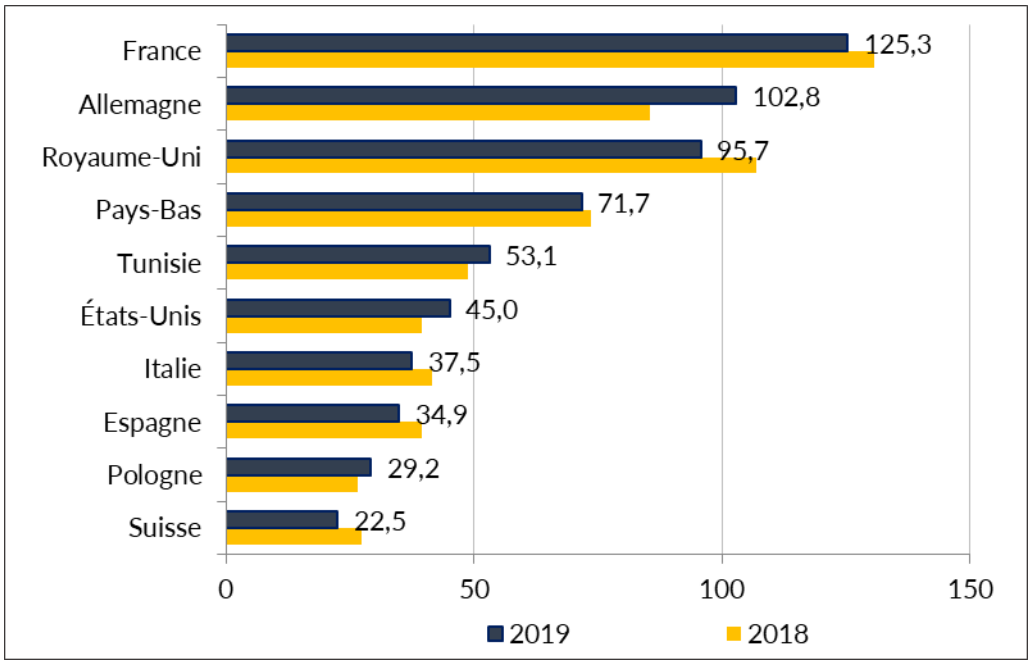

Source : BNB.

Graphique 3-8. Partenaires commerciaux à l'importation pour le tissage (C13.2)

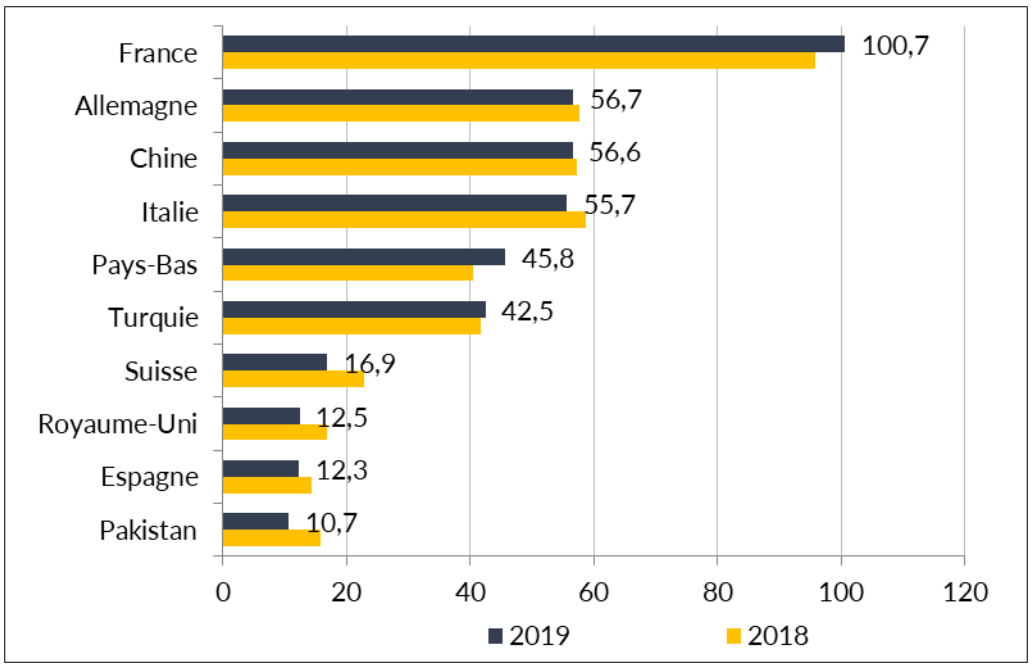

Source : BNB.

Le **chiffre d'affaires** dans le secteur 13.2 « tissage » a reculé pour la quatrième année consécutive en 2019 (-1,5 %) pour s'établir à 520 millions d'euros, soit son plus faible niveau sur la période d'observation. Cette évolution négative s'est confirmée en 2020. Ainsi, sur les 9 premiers mois de l'année 2020, le chiffre d'affaires a diminué de 12,7 % en glissement annuel.

Les **investissements** ont augmenté pour la deuxième année consécutive en 2019 pour s'établir à 15,7 millions, soit une augmentation de 2,9 %. Cette évolution positive ne s'est pas confirmée sur les 9 premiers mois de l'année 2020, les investissements ayant reculé de 34,1 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

Sur l'ensemble de l'année 2019, la **production** de l'industrie de l'habillement a diminué de 1,3 % et a atteint son niveau le plus bas sur la période d'observation. Cette diminution en 2019 confirme ainsi les baisses observées lors des 3 années précédentes. Cette tendance baissière s'est confirmée sur les 9 premiers mois de 2020, la production ayant diminué de 2,1 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

Après une stagnation en 2018, les **prix à la production** sont repartis à la hausse en 2019 (+0,4 % à un an d'écart), les portant ainsi à leur plus haut niveau de la période d'observation. Toutefois, cette tendance ne s'est pas confirmée sur les 9 premiers mois de 2020, l'indice des prix à la production ayant diminué de 3,3 % en glissement annuel.

L'**emploi**, la **masse salariale** et le **nombre d'employeurs** ont reculé en glissement annuel tant en 2019 (avec respectivement une diminution de 4,2 %, 1,1 % et 4,8 %) que sur les 6 premiers mois de l'année 2020 (avec respectivement une diminution de 2,5 %, 18,4 % et 4,6 %). Ces trois indicateurs ont atteint leur plus bas niveau en 2019 sur la période d'observation. La masse salariale est l'indicateur qui s'est le plus fortement détérioré en 2020.

En 2019, 4 **entreprises ont été créées**, soit une unité en moins qu'en 2018. Les **entreprises radiées** étaient au nombre de 4, soit une évolution positive avec une diminution de 3 unités par rapport à l'année précédente. Le **nombre d'assujettis** est également en diminution en 2019 et s'élève à 138 unités, soit une diminution de 3 unités par rapport à 2018.

Aucune entreprise n'a été déclarée en **faillite** en 2019 dans le secteur 13.2 « tissage ».

Au niveau des **échanges commerciaux**, les exportations et les importations se sont repliées en 2019 (respectivement -0,8 % et -4,4 %). Ce sont surtout les échanges intra-européens qui expliquent cette situation pour les exports et les échanges extra-européens pour les importations. Cette tendance baissière s'est accentuée en 2020, tant pour les exportations que pour les importations. Ainsi, au cours des 8 premiers mois de l'année 2020, les exportations se sont repliées de 12,1 % et les importations de 17,0 %. La **balance commerciale** a affiché un excédent commercial sur l'ensemble de la période sous-revue. Cet excédent commercial a atteint 337,1 millions d'euros en 2019 (+4,8 % à un an d'écart). Bien qu'en diminution en glissement annuel, cet excédent s'est confirmé sur les 8 premiers mois de 2020, atteignant 209,2 millions d'euros (contre 220,5 millions pour la même période de 2019).

Le top 4 des pays **partenaires à l'exportation** est constitué de la France, de l'Allemagne, du Royaume-Uni et des Pays-Bas. Ils comptent pour 48,5 % des exportations totales de ce secteur. Les quatre principaux pays **partenaires à l'importation** sont la France, l'Allemagne, la Chine et l'Italie. Ils représentent 56,4 %des importations totales de ce secteur. Le Royaume-Uni est le 8^{e} pays fournisseur de la Belgique et les importations en provenance de celui-ci ont reculé de 25,8 % en 2019 tandis que les importations en provenance des Pays-Bas, 5^{e} fournisseur de la Belgique, ont progressé de 13,2 %.

En **conclusion**, 2019 a été une année défavorable pour le sous-secteur C13.2 « tissage ». Hormis les investissements et les radiations d'entreprises qui ont connu une évolution positive en 2019, tous les autres indicateurs analysés ont enregistré une évolution défavorable. Quant à 2020, les indicateurs d'activité, d'emploi et de commerce ont tous connu un recul sur les premiers mois de 2020, en glissement annuel.

Ennoblissement textile (C13.3)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à l'ennoblissement textile (C13.3) comprend l'ennoblissement de textiles et d'articles vestimentaires, c'est-à-dire le blanchiment, la teinture, l'apprêtage et les activités similaires (la décoloration de jeans, le plissage et les opérations similaires effectuées sur des textiles, l'imperméabilisation, l'enduction, le caoutchoutage ou l'imprégnation de vêtements achetés, l'impression sérigraphique sur textiles et vêtements et l'ennoblissement d'articles vestimentaires en cuir).

Tableau 3-5. Principaux indicateurs économiques dans l'ennoblissement textile (C13.3)

	13.3	2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires	176,0	180,2	181,1	160,3	164,1	119,7	103,9
			2,4%	*0,5%*	*-11,5%*	*2,4%*		*-13,3%*
	Investissements	7,7	8,3	8,9	8,1	7,4	4,6	12,6
			8,2%	*7,2%*	*-9,1%*	*-7,8%*		*174,8%*
	Indice de production	100,0	111,2	111,5	119,8	122,3	124,7	102,6
			11,2%	*0,3%*	*7,4%*	*2,1%*		*-17,7%*
	Indice des prix à la production	128,5	131,0	131,0	132,4	135,9	135,5	137,9
			1,9%	*0,0%*	*1,1%*	*2,6%*		*1,8%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M6	2020M6
Emploi	Emploi	959	867	883	855	820	817	811
			-9,6%	*1,9%*	*-3,2%*	*-4,0%*		*-0,7%*
	Masse salariale	25,1	23,8	24,1	24,5	23,8	11,7	10,2
			-5,1%	*1,1%*	*1,5%*	*-2,8%*		*-12,2%*
	Nombre d'employeurs	64	63	68	68	70	68	70
			-1,9%	*7,1%*	*0,4%*	*3,0%*		*2,2%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Dynamique entrepreneuriale	Créations	34	37	47	60	85	-	-
			8,8%	*27,0%*	*27,7%*	*41,7%*		
	Radiations	15	18	15	25	32	-	-
			20,0%	*-16,7%*	*66,7%*	*28,0%*		
	Assujettis	259	286	316	354	410	-	-
			10,4%	*10,5%*	*12,0%*	*15,8%*		
	Faillites	1	3	0	5	1	1	1
			200,0%	*-100,0%*		*-80,0%*		*0,0%*
	Emplois perdus à la suite de faillites	2	82	0	8	0	0	1
			4000,0%	*-100,0%*		*-100,0%*		
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M8	2020M8
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
	Exportations intra-UE	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
	Exportations extra-UE	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
	Importations totales	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
	Importations intra-UE	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
	Importations extra-UE	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
	Balance commerciale	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS.

Le **chiffre d'affaires** dans le sous-secteur 13.3 d'« ennoblissement textile » a progressé en 2019 (+2,4 %) pour s'établir à 164,1 millions d'euros. Toutefois, sur les 9 premiers mois de 2020, le chiffre d'affaires s'est réduit de 13,3 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

Les **investissements** ont reculé de 7,8 % en 2019 enregistrant une seconde baisse après celle de 2018 (- 9,1 %), les portant à leur plus bas niveau sur la période d'observation. Cependant, Sur les 9 premiers mois de 2020, les investissements ont crû de 174,8 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

Sur l'ensemble de l'année 2019, la **production** a crû de 2,1 %, atteignant son plus haut niveau sur la période d'observation. Mais au cours des 9 premiers mois de 2020, la production a été réduite de 17,7 %, en glissement annuel.

Les **prix à la production** ont poursuivi leur tendance haussière annuelle en 2019 (+ 2,6 %, à un an d'écart), atteignant, à l'instar de la production, son niveau le plus haut . Cette tendance haussière s'est prolongée au cours des 9 premiers mois de 2020, où l'indice des prix à la production a progressé de 1,8 % par rapport à la période correspondante de 2019.

L'emploi et la masse salariale ont marqué un recul en 2019, respectivement de 4 % et 2,8 %, les portant ainsi à leur niveau le plus bas sur la période d'observation. Cette diminution s'est poursuivie au cours des 6 premiers mois de l'année 2020, même si de manière plus prononcée pour la masse salariale, avec respectivement -0,7 % et -12,2 % en glissement annuel. Le **nombre d'employeurs** a, quant à lui, progressé en 2019 de 2 unités, atteignant 70 unités, soit son meilleur résultat sur la période d'observation. Le nombre d'employeurs marque également une amélioration sur les six premiers mois de 2020 par comparaison à la même période de 2019 (+2 unités).

En ce qui concerne la **dynamique entrepreneuriale**, il apparaît que les créations d'entreprises dans de sous-secteur 13.3 d'« ennoblissement textile » ont été plus vives en 2019 (+25 unités) que l'année précédente (+13 unités) à l'inverse des radiations. Toutefois, si toutes les deux ont atteint en 2019 leur plus haut niveau sur la période d'observation, le solde « créations-radiations » reste positif et s'accroît, passant d'un solde net de 35 en 2018 à 63 en 2020. Le **nombre d'assujettis** est lui en hausse passant de 354 unités en 2018 à 410 unités en 2019 (+15,8 %). Le sous-secteur 13.3 d'« ennoblissement textile » a connu 1 **faillite** en 2019 (soit 4 faillites de moins qu'en 2018) et également 1 faillite sur les neufs premiers mois de 2020. Cette faillite n'a pas engendré de perte d'emploi en 2019 mais une perte d'emploi sur les neuf premiers mois de 2020.

En **conclusion**, les indicateurs d'activité ont été légèrement haussiers en 2019, exception faite des investissements, tandis que l'emploi a reculé pour la deuxième année consécutive. De nouvelles entreprises ont toutefois été créées dans ce segment cette année-là. En revanche, l'activité s'est repliée sur les premiers mois de 2020 et l'emploi a poursuivi son recul, même si ce dernier fut de moindre ampleur.

Fabrication d'autres textiles (C13.9)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication d'autres textiles (C13.9) comprend la fabrication d'articles confectionnés en matière textile à l'exception des articles vestimentaires comme le linge de maison, les tapis et carpettes, les ficelles, les articles de rubanerie, les ouvrages de passementerie et articles analogues...

Tableau 3-6. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'autres textiles (C13.9)

	13.9	2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires	3.078,2	3.111,3	3.034,0	2.945,5	2.946,9	2.222,2	2.012,6
			1,1%	*-2,5%*	*-2,9%*	*0,0%*		*-9,4%*
	Investissements	86,6	121,0	107,8	108,4	106,5	78,9	58,9
			39,7%	*-10,9%*	*0,6%*	*-1,7%*		*-25,3%*
	Indice de production	100,0	96,4	96,7	94,1	92,1	93,5	81,9
			-3,6%	*0,3%*	*-2,7%*	*-2,2%*		*-12,4%*
	Indice des prix à la production	107,0	110,1	110,3	110,0	113,7	113,3	114,5
			2,9%	*0,2%*	*-0,3%*	*3,4%*		*1,1%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M6	2020M6
Emploi	Emploi	12.770	12.843	12.853	13.059	13.230	13.242	13.046
			0,6%	*0,1%*	*1,6%*	*1,3%*		*-1,5%*
	Masse salariale	353,0	363,0	369,2	390,3	394,3	199,3	165,2
			2,8%	*1,7%*	*5,7%*	*1,0%*		*-17,1%*
	Nombre d'employeurs	411	402	393	388	377	381	362
			-2,2%	*-2,4%*	*-1,2%*	*-2,8%*		*-5,0%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Dynamique entrepreneuriale	Créations	70	82	91	96	110	-	-
			17,1%	*11,0%*	*5,5%*	*14,6%*		
	Radiations	63	57	67	59	87	-	-
			-9,5%	*17,5%*	*-11,9%*	*47,5%*		
	Assujettis	1.032	1.050	1.060	1.098	1.128	-	-
			1,7%	*1,0%*	*3,6%*	*2,7%*		
	Faillites	10	6	5	5	2	2	3
			-40,0%	*-16,7%*	*0,0%*	*-60,0%*		*50,0%*
	Emplois perdus à la suite de faillites	122	11	54	5	1	1	1
			-91,0%	*390,9%*	*-90,7%*	*-80,0%*		*0,0%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M8	2020M8
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	2.656,1	2.627,1	2.607,7	2.528,6	2.518,0	1.665,9	1.617,1
			-1,1%	*-0,7%*	*-3,0%*	*-0,4%*		*-2,9%*
	Exportations intra-UE	2.181,7	2.148,1	2.120,0	2.059,1	2.051,7	1.368,8	1.352,2
			-1,5%	*-1,3%*	*-2,9%*	*-0,4%*		*-1,2%*
	Exportations extra-UE	474,4	479,0	487,7	469,5	466,3	297,2	265,0
			1,0%	*1,8%*	*-3,7%*	*-0,7%*		*-10,8%*
	Importations totales	1.355,4	1.392,7	1.400,9	1.426,4	1.404,1	939,4	1.542,5
			2,8%	*0,6%*	*1,8%*	*-1,6%*		*64,2%*
	Importations intra-UE	908,6	936,9	945,1	949,8	933,8	622,0	689,6
			3,1%	*0,9%*	*0,5%*	*-1,7%*		*10,9%*
	Importations extra-UE	446,8	455,9	455,9	476,6	470,4	317,4	852,9
			2,0%	*0,0%*	*4,6%*	*-1,3%*		*168,7%*
	Balance commerciale	1.300,7	1.234,4	1.206,8	1.102,2	1.113,8	726,5	74,6

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS.

En 2019, le **chiffre d'affaires** de la fabrication d'autres textiles (C13.9) a stagné par rapport à 2018 (+0,0 %). Au cours des neuf premiers mois de 2020, le chiffre d'affaires cumulé a sensiblement diminué (-9,4 %) par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Toutefois, l'impact de la pandémie de Covid-19 doit être pris en compte dans cette observation.

En 2019, les **investissements** dans la fabrication d'autres textiles (C13.9) ont légèrement diminué, de 1,7 % par rapport à 2018. Au cours des neuf premiers mois de 2020, ils se sont davantage réduits, reculant de 9,4 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Toutefois, il convient de tenir compte de l'incertitude causée par la pandémie de Covid-19 dans ce constat.

En 2019, la **production** dans la fabrication d'autres textiles (C13.9) en Belgique a diminué (-2,2 %). Depuis 2015, la production dans la fabrication d'autres textiles (C13.9) a diminué chaque année, à l'exception de 2017 (+0,3 %). Au cours des neuf premiers mois de 2020, la production dans la fabrication d'autres textiles (C13.9) a poursuivi sa tendance à la baisse (-12,4 % sur une base annuelle). Toutefois, il faut tenir compte de la pandémie mondiale de Covid-19.

En 2019, l'**indice des prix à la production** dans la fabrication d'autres textiles (C13.9) en Belgique a augmenté (+3,4 %), après s'être stabilisé sur la période 2017-2018. Au cours des neuf premiers mois de 2020, l'indice des prix à la production dans la fabrication d'autres textiles (C13.9) a poursuivi sa légère tendance à la hausse (+1,1 %, sur une base annuelle).

En 2019, le **nombre d'emplois** dans la fabrication d'autres textiles (C13.9) a augmenté de 1,3 %, de 13.059 à 13.230 unités. Il s'agit de la quatrième augmentation annuelle consécutive. En 2019, l'emploi a atteint le plus haut niveau de la période observée. Au cours des six premiers mois de 2020, la fabrication d'autres textiles (C13.9) comptait 13.046 emplois, ce qui représente une baisse de 1,5 % par rapport à la même période de l'année précédente (13.242 emplois).

La **masse salariale** a également augmenté en 2019 (+1 %) dans la fabrication d'autres textiles (13.9) et a atteint un sommet. Toutefois, au cours du premier semestre de 2020, la masse salariale a fortement diminué (-17,1 %) par rapport à la même période de l'année précédente, probablement en raison de la pandémie de Covid-19.

Le nombre d'**employeurs** diminue chaque année depuis 2015 dans la fabrication d'autres textiles (C13.9), et a atteint un minimum de 377 employeurs en 2019, soit une baisse de 2,8 % par rapport à l'année précédente. Au premier semestre de 2020, le nombre d'employeurs est tombé à 362, soit une baisse de 5 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Le nombre d'**entreprises créées** (110) dans la fabrication d'autres textiles (C13.9), qui a d'ailleurs atteint son niveau le plus élevé, est supérieur au nombre d'**entreprises radiées** (87), bien que cette dernière valeur soit proche de son niveau le plus élevé en 2019. Par conséquent, le secteur a enregistré 1.128 entreprises assujetties à la TVA, un nombre record au cours de la période considérée.

Deux **faillites** ont été enregistrées en 2019 dans la fabrication d'autres textiles (C13.9), soit 3 de moins que l'année précédente. Au cours des neuf premiers mois de 2020, 3 faillites ont été constatées, contre 2 l'année précédente. Il importe cependant de tenir compte des mesures économiques et des moratoires pris par le gouvernement dans le contexte de la pandémie de Covid-19.

Au cours des 8 premiers mois de 2020, les **exportations** belges de la fabrication d'autres textiles (C13.9) ont diminué de 2,9 % par rapport à la même période en 2019, passant de 1,67 à 1,62 milliard d'euros. En 2019, les exportations d'autres textiles (C13.9), qui n'ont diminué que de 0,4 % par rapport à 2018, étaient principalement destinées au marché européen. En effet, celles-ci représentaient 81,5 % des exportations belges. Il s'agit également de la quatrième baisse annuelle consécutive des exportations depuis 2015, et elles ont donc atteint leur niveau le plus bas de la période observée en 2019.

Contrairement aux exportations, les **importations** de la fabrication d'autres textiles (C13.9) ont augmenté au cours des 8 premiers mois de 2020 par rapport à l'année précédente, passant de 939,4 millions d'euros à 1,54 milliard d'euros, (+64,2 %). Notons en particulier l'augmentation des importations extra-UE, qui ont augmenté de 168,7 % par rapport aux 8 premiers mois de 2019, passant de 317,4 millions d'euros à 852,9 millions d'euros sur les 8 premiers mois de 2020. La part des importations extra-UE est ainsi passée de 44,7 % à 55,3 % au cours de la même période considérée. Ces changements significatifs sont largement dus à l'augmentation des importations extra-UE de la catégorie « fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement » (C13.92).

En 2019, les **exportations** belges de la fabrication d'autres textiles (C13.9) ont diminué de 0,4 % par rapport à 2018. Cela a également marqué une valeur minimum sur la période d'observation. Les **importations** ont également diminué de 1,6 % en 2019, par rapport à 2018.

Tout au long de la période considérée, la **balance commerciale** a affiché un excédent. En 2019, la balance commerciale a montré une légère amélioration (+1,11 milliard d'euros) par rapport à 2018 (+1,10 milliard d'euros). L'excédent de la balance commerciale a fondu entre les 8 premiers mois de 2019 et les 8 premiers mois de 2020, passant de +726,5 millions d'euros à +74,6 millions d'euros, en partie à cause de la pandémie de Covid-19.

Graphique 3-9. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'autres textiles (C13.9)

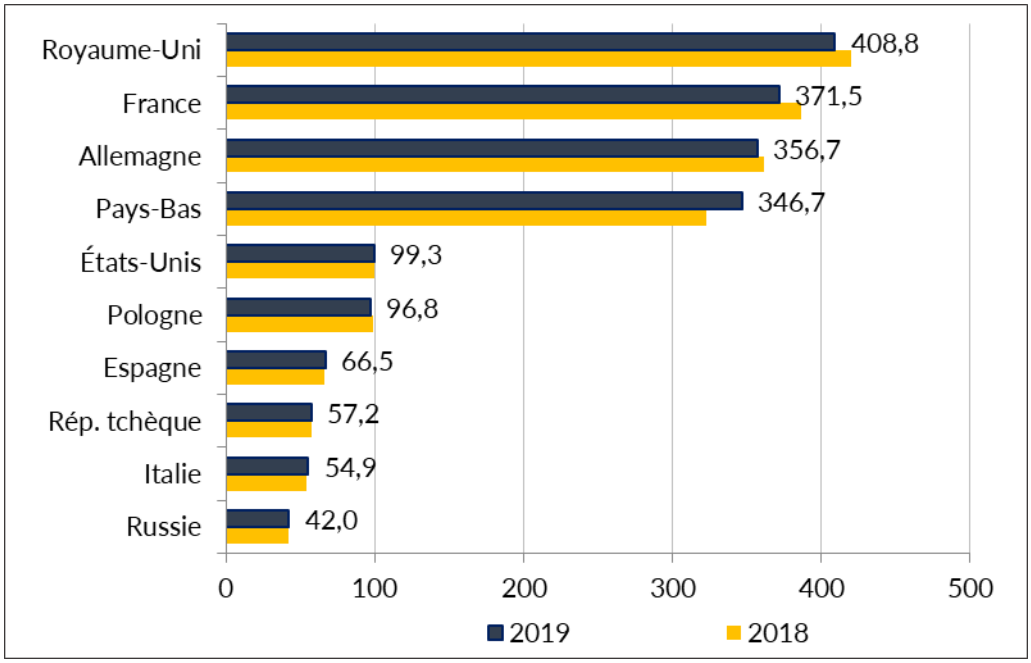

Source : BNB.

En 2019, le **Royaume-Uni** était le principal débouché de la Belgique sur le plan des exportations de la fabrication d'autres textiles (C13.9). Les textiles belges ont été exportés vers le Royaume-Uni pour 408,8 millions d'euros. Cela indique une baisse de 2,6 % par rapport à l'année précédente, mais représente encore 16,2 % des exportations belges de ce secteur en 2019.

Les voisins continentaux de la Belgique étaient également importants pour l'exportation de la fabrication d'autres textiles en 2019 (C13.9). La **France** (371,5 millions d'euros), l'**Allemagne** (356,7 millions d'euros) et les **Pays-Bas** (346,7 millions d'euros) ont été respectivement les deuxième, troisième et quatrième acheteurs des autres textiles belges (C13.9), représentant dans l'ordre 14,8 % et 14,2 % et 13,8 % des exportations belges de ce secteur. Les pays voisins et le Royaume-Uni représentent ensemble plus de la moitié des exportations d'autres textiles (58,9 %). De plus, l'écart avec le cinquième partenaire à l'exportation est important.

Le top 10 des débouchés d'exportation des autres textiles belges (C13.9) comprennent également des pays hors de l'Union européenne. Il s'agit notamment des **États-Unis** (99,3 millions d'euros) et de la **Russie** (42 millions d'euros), classés respectivement en cinquième et dixième position.

Graphique 3-10. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'autres textiles (C13.9)

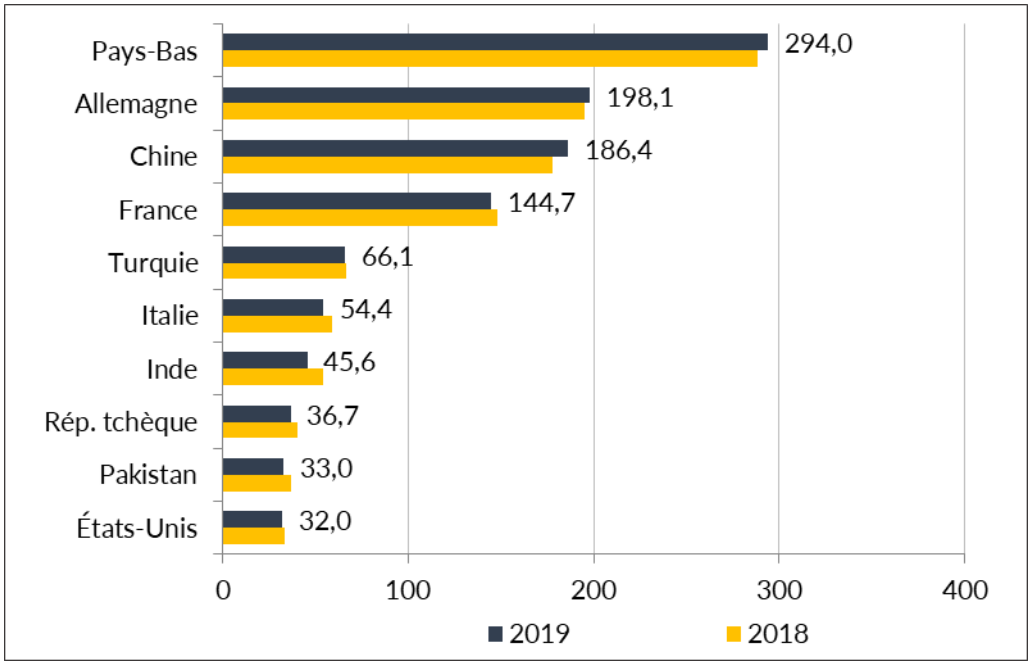

Source : BNB.

En 2019, la Belgique a importé d'autres produits textiles (C13.9) principalement des pays voisins et de la **Chine**. Les **Pays-Bas** (294 millions d'euros), l'**Allemagne** (198,1 millions d'euros) et la **France** (144,7 millions d'euros) occupaient respectivement les première, deuxième et quatrième places en tant que fournisseurs d'autres produits textiles (C13.9) pour la Belgique. Ensemble, ces 3 pays représentaient 45,4 % des importations de cette section : 20,9 % pour les Pays-Bas, 14,1 % pour l'Allemagne et 10,3 % pour la France.

En ce qui concerne les importations en provenance de **pays hors de l'UE**, la Chine (186,4 millions d'euros) se distingue particulièrement en occupant la troisième place et enregistrant une augmentation de 4,8 % par rapport à 2018. Par ailleurs, la Turquie (66,1 millions d'euros), l'Inde (45,6 millions d'euros), le Pakistan (33 millions d'euros) et les États-Unis (32 millions d'euros) figurent également parmi les dix premiers pays dont la Belgique importe d'autres textiles (C13.9). Les baisses d'importation les plus notables sont à mettre à l'actif de l'Inde et du Pakistan, avec des baisses de 15,6 % et 10,5 % respectivement sur une base annuelle.

Il est à noter que le **Royaume-Uni** (22,1 millions d'euros) se situe juste en dehors du top 10 mais qu'il est également un partenaire commercial important pour la Belgique sur le plan des importations d'autres textiles (C13.9).

Conclusion

En conclusion, la fabrication d'autres textiles (C13.9) a enregistré un résultat mitigé en 2019. D'une part, l'emploi et la masse salariale ont augmenté, alors qu'un nombre record de créations d'entreprises a été enregistré au cours de la période considérée. D'autre part, la production et le nombre d'employeurs ont diminué, tandis que le chiffre d'affaires a stagné et que les investissements ont également légèrement diminué.

Fabrication d'étoffes à mailles (C13.91)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication d'étoffes à mailles (C13.91) comprend la fabrication et la transformation d'étoffes à mailles (velours, peluches et étoffes bouclées ; tissus des types utilisés pour filets, rideaux et vitrages ;autres étoffes à mailles) ainsi que la fabrication d'imitations de fourrure par tricotage.

Tableau 3-7. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'étoffes à mailles (C13.91)

	13.91	2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires	60,2	61,9	66,1	67,2	59,2	44,2	40,2
			2,8%	*6,7%*	*1,7%*	*-11,9%*		*-9,1%*
	Investissements	3,2	6,1	10,1	6,9	3,0	2,1	0,6
			87,0%	*66,9%*	*-32,1%*	*-56,3%*		*-71,2%*
	Indice de production	100,0	103,8	100,2	95,7	81,7	81,1	66,6
			3,8%	*-3,4%*	*-4,5%*	*-14,7%*		*-17,8%*
	Indice des prix à la production	-	-	-	-	-	-	-
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M6	2020M6
Emploi	Emploi	87	83	79	80	81	81	80
			-5,2%	*-4,2%*	*1,6%*	*1,2%*		*-0,6%*
	Masse salariale	1,8	1,7	1,7	1,8	1,8	0,9	0,8
			-5,8%	*0,5%*	*3,7%*	*0,7%*		*-18,5%*
	Nombre d'employeurs	5	5	5	5	5	5	5
			0,0%	*-5,0%*	*5,3%*	*0,0%*		*0,0%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Dynamique entrepreneuriale	Créations	8	10	6	12	12	-	-
			25,0%	*-40,0%*	*100,0%*	*0,0%*		
	Radiations	3	4	4	3	4	-	-
			33,3%	*0,0%*	*-25,0%*	*33,3%*		
	Assujettis	36	41	42	51	58	-	-
			13,9%	*2,4%*	*21,4%*	*13,7%*		
	Faillites	0	0	1	0	0	0	0
					-100,0%			
	Emplois perdus à la suite de faillites	0	0	0	0	0	0	0
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M8	2020M8
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	107,7	108,8	118,8	103,3	99,7	63,9	58,0
			1,0%	*9,2%*	*-13,1%*	*-3,5%*		*-9,1%*
	Exportations intra-UE	85,2	84,9	89,3	74,9	75,0	48,7	45,0
			-0,5%	*5,2%*	*-16,1%*	*0,2%*		*-7,5%*
	Exportations extra-UE	22,5	24,0	29,5	28,4	24,7	15,2	13,0
			6,6%	*23,2%*	*-3,7%*	*-13,2%*		*-14,4%*
	Importations totales	104,1	106,6	104,6	92,2	88,1	60,4	57,2
			2,4%	*-1,8%*	*-11,9%*	*-4,5%*		*-5,3%*
	Importations intra-UE	79,7	77,2	71,4	60,0	51,5	35,2	31,8
			-3,2%	*-7,5%*	*-15,9%*	*-14,2%*		*-9,6%*
	Importations extra-UE	24,4	29,4	33,3	32,2	36,6	25,2	25,4
			20,6%	*13,1%*	*-3,3%*	*13,8%*		*0,7%*
	Balance commerciale	3,6	2,2	14,2	11,1	11,6	3,4	0,8

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-11. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'étoffes à mailles (C13.91)

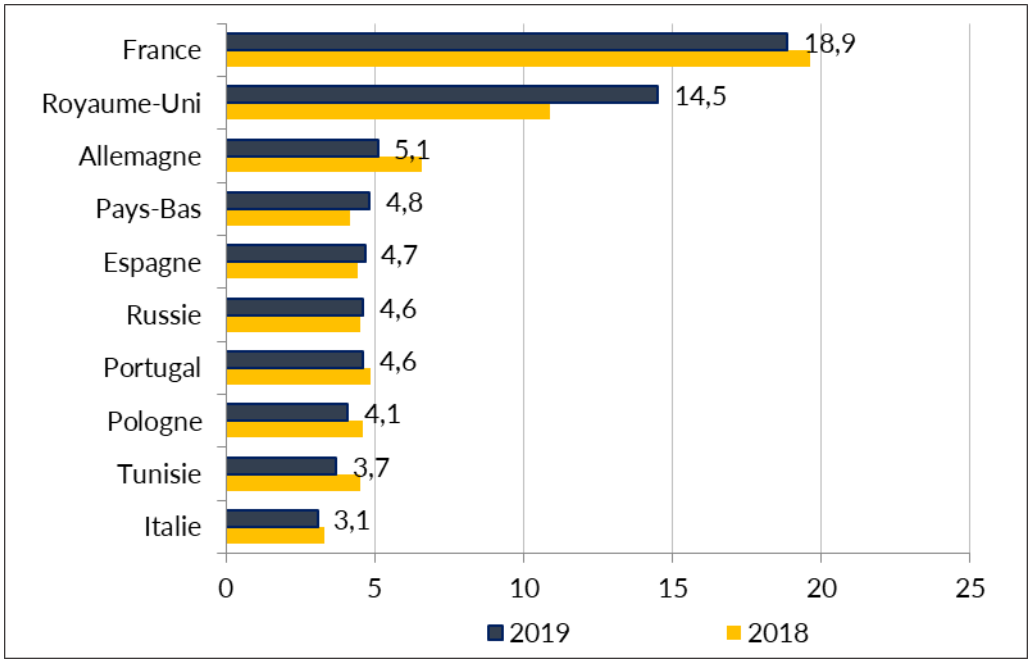

Source : BNB.

Graphique 3-12. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'étoffes à mailles (C13.91)

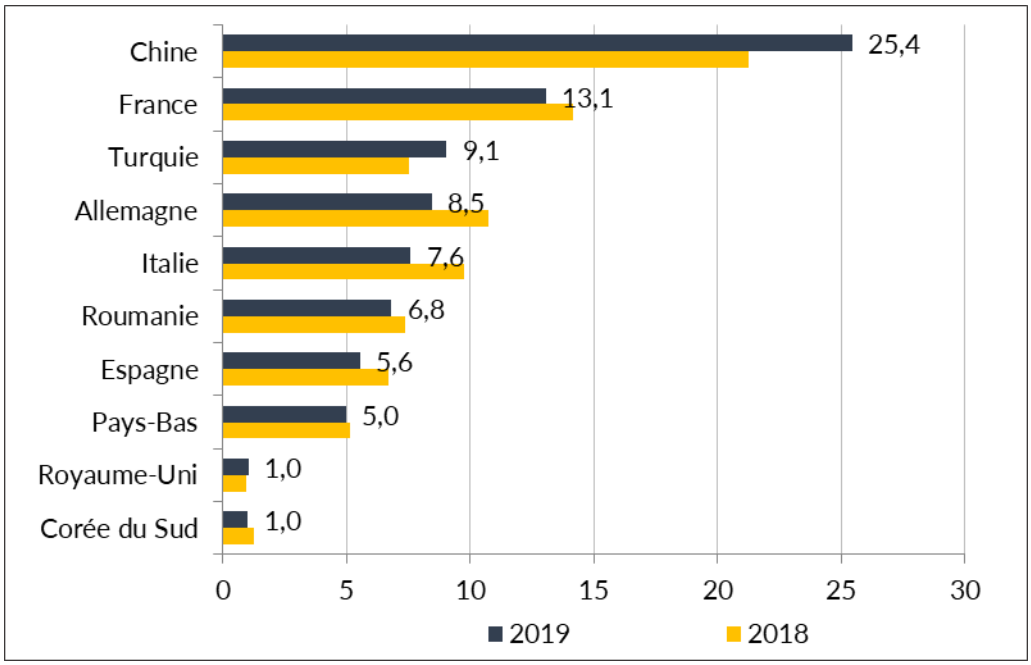

Source : BNB.

Le **chiffre d'affaires** de la fabrication d'étoffes à mailles, qui s'était accru pendant plusieurs années consécutives, a marqué un recul assez prononcé en 2019 (-11,9 %) avec pour conséquence d'atteindre son plus faible résultat annuel sur la période d'observation à 59,2 millions d'euros. Cette tendance baissière s'est par ailleurs poursuivie lors des 9 premiers mois de 2020 où le chiffre d'affaires s'est réduit de 9,1 % à un an d'écart.

Les **investissements** ont connu leur deuxième diminution annuelle consécutive en 2019. Si ceux-ci se sont limités à 3 millions d'euros en 2019, leur plus faible résultat annuel sur la période d'analyse, ils s'élevaient toujours à 6,9 millions d'euros en 2018 et 10,1 millions d'euros en 2017. Cette tendance baissière se poursuit également lors des 9 premiers mois de 2020, en glissement annuel.

La **production** d'étoffes à mailles suit la même tendance que les autres indicateurs d'activité. Celle-ci a connu un recul marqué en 2019 (-14,7 % par rapport à 2018) et a atteint son plus faible niveau annuel sur la période d'analyse. Par ailleurs, il s'agit du troisième repli consécutif de la production d'étoffes à mailles. La situation ne semble pas s'améliorer en 2020 où la production des 9 premiers mois de l'année a connu une baisse de 17,8 % comparativement à la même période de 2019.

L'emploi est globalement stable depuis 2017 dans la fabrication d'étoffes à mailles. En 2019, 81 postes de travail étaient occupés, soit un poste de travail supplémentaire par rapport à 2018. Toutefois, les données du premier semestre de 2020 indiquent que l'emploi s'élève à nouveau à 80 personnes, une diminution d'une unité comparativement à la même période de 2019. La **masse salariale** s'est très légèrement accrue en 2019 où elle atteint 1,8 millions d'euros. Cette dernière connaît néanmoins un recul au premier semestre de 2020, où elle s'est réduite en glissement annuel. Le **nombre d'employeurs** est quant à lui resté stable sur l'ensemble de la période d'observation : si 5 employeurs étaient déjà présents en 2015, c'est toujours le cas au premier semestre de 2020.

À l'instar de 2018, 12 **entreprises** ont été **créées** dans la fabrication d'étoffes à mailles en 2019. En revanche, 4 entreprises ont été radiées en 2019, soit une **radiation** de plus comparativement à 2018. Le solde « créations-radiations » est donc positif en 2019 comme sur le reste de la période d'observation. Le **nombre d'entreprises assujetties** dans la fabrication d'étoffes à mailles a atteint 58, soit 7 assujettis de plus qu'en 2018, ce qui démontre une certaine dynamique entrepreneuriale. Par ailleurs, en 2019 et pour la deuxième année consécutive, la fabrication d'étoffes à mailles n'a pas connu de **faillite**.

Avec une diminution de 3,5 % en 2019, les **exportations** d'étoffes à mailles ont atteint leur plus faible résultat annuel sur la période d'observation, soit 99,7 millions d'euros. Les exportations avaient déjà connu une forte baisse l'année précédente (-13,1 %). Si les exportations intra-européennes sont restées relativement stables entre 2018 et 2019, ce sont les exportations extra-européennes qui ont tiré l'ensemble des exportations vers le bas, avec un recul de 13,2 %. Au cours des 8 premiers mois de 2020, les exportations d'étoffes à mailles ont à nouveau baissé (-9,1 % en glissement annuel) et ont atteint 58 millions d'euros. Ce résultat provient à la fois d'une réduction des exportations intra et extra-européennes. Les **principaux partenaires commerciaux à l'exportation** en 2019 sont la France (18,9 millions d'euros), le Royaume-Uni (14,5 millions d'euros) et l'Allemagne (5,1 millions d'euros). Parmi les principaux partenaires à l'exportation, ce sont les exportations destinées au Royaume-Uni qui ont connu la meilleure progression (+33,3 % par rapport à 2018) tandis que les exportations destinées à l'Allemagne se sont réduites de 22,3 %.

Les **importations** d'étoffes à mailles ont baissé pour la troisième année consécutive en 2019 (-4,5 % à un an d'écart) et ont connu leur plus faible résultat annuel sur la période d'observation avec 88,1 millions d'euros. Ce résultat est imputable à une diminution marquée des importations intra-européennes (-14,2 %), tandis que les importations extra-européennes se sont accrues (+13,8 %) et ont atteint leur meilleur résultat annuel sur la période d'analyse. Par ailleurs, si les importations intra-européennes suivent une trajectoire baissière depuis 2015, les exportations extra-européennes sont à la hausse, indiquant un déplacement des fournisseurs du marché belge d'étoffes à mailles. Au cours des 8 premiers mois de 2020, les importations d'étoffes à mailles ont poursuivi leur diminution (-5,3 % en glissement annuel) et se sont limitées à 57,2 millions d'euros. Une nouvelle fois, les importations extra-européennes ont légèrement augmenter mais pas suffisamment pour compenser la réduction des importations intra-européennes. En 2019, les principaux **partenaires commerciaux à l'importation** de la Belgique sont la Chine (25,4 millions d'euros), la France (13,1 millions d'euros) et la Turquie (9,1 millions d'euros). Dans la liste des 10

fournisseurs les plus importants du marché belge d'étoffes à mailles, les importations en provenance de la Turquie se sont le plus accrues (+19,9 % par rapport à 2018) tandis que les importations en provenance de l'Italie (-22,2 %) et de l'Allemagne (-21,1 %) ont fortement baissé.

La **balance commerciale** affiche un solde excédentaire sur l'ensemble de la période d'observation et s'est élevée à 11,6 millions d'euros en 2019, soit 0,5 millions de plus qu'en 2018. Sur les 8 premiers mois de 2020, l'excédent s'est fortement réduit à un an d'écart et s'est limité à 0,8 million d'euros (contre 3,4 millions d'euros un an plus tôt).

En conclusion, si les indicateurs d'activité et les échanges commerciaux se portent plutôt mal dans la fabrication d'étoffes à mailles en 2019, où ils atteignent leur niveau annuel le plus faible, les indicateurs d'emploi et de dynamique entrepreneuriale ont évolué favorablement. En revanche, la situation s'est aggravée en 2020 où la quasi-totalité des indicateurs ont baissé en glissement annuel.

Fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement (C13.92)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement (C13.92) comprend à la fois la fabrication de linges de lit et de table et d'articles textiles à usage domestique (linge de lit, de table, de toilette ou de cuisine ; couvertures, couvre-pieds, édredons, couvre-lits, coussins, poufs, oreillers, sacs de couchage ; chiffons à épousseter, lavettes et articles similaires ; ainsi que la fabrication de la partie textile des couvertures chauffantes électriques et la préparation des plumes et duvet) et la fabrication d'autres articles textiles confectionnés, sauf habillement (notamment la fabrication d'articles confectionnés pour l'ameublement tels que les rideaux, tours de lit, stores, housses pour machines ou mobilier ; bâches, tentes, articles de campement, voiles pour embarcations, stores d'extérieur, housses amovibles pour voitures, machines ou mobilier ; drapeaux, banderoles, bannières, etc. ;gilets de sauvetage, parachutes ; sacs d'emballage en textile).

Tableau 3-8. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement (C13.92)

	13.92	2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires	508,6	536,6	555,6	570,8	552,6	422,7	404,5
			5,5%	*3,5%*	*2,7%*	*-3,2%*		*-4,3%*
	Investissements	15,1	14,4	18,8	23,5	14,8	11,0	10,8
			-4,5%	*30,5%*	*24,9%*	*-36,9%*		*-2,0%*
	Indice de production	100,0	100,0	111,4	114,9	128,7	135,2	132,5
			0,0%	*11,4%*	*3,1%*	*12,0%*		*-2,1%*
	Indice des prix à la production	110,5	110,5	110,9	113,2	118,0	117,8	119,1
			0,0%	*0,3%*	*2,1%*	*4,3%*		*1,1%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M6	2020M6
Emploi	Emploi	2.728	2.744	2.747	2.791	2.838	2.845	2.853
			0,6%	*0,1%*	*1,6%*	*1,7%*		*0,3%*
	Masse salariale	65,4	67,3	70,1	73,2	76,8	38,1	33,3
			2,9%	*4,0%*	*4,5%*	*4,9%*		*-12,6%*
	Nombre d'employeurs	240	237	230	227	222	224	213
			-1,4%	*-3,0%*	*-1,2%*	*-2,2%*		*-5,1%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Dynamique entrepreneuriale	Créations	49	53	54	54	74	-	-
			8,2%	*1,9%*	*0,0%*	*37,0%*		
	Radiations	35	36	47	41	56	-	-
			2,9%	*30,6%*	*-12,8%*	*36,6%*		
	Assujettis	643	656	658	675	704	-	-
			2,0%	*0,3%*	*2,6%*	*4,3%*		
	Faillites	5	4	4	1	1	1	2
			-20,0%	*0,0%*	*-75,0%*	*0,0%*		*100,0%*
	Emplois perdus à la suite de faillites	121	11	54	4	0	0	0
			-90,9%	*390,9%*	*-92,6%*	*-100,0%*		
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M8	2020M8
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	396,2	389,9	391,3	404,4	421,9	270,8	407,6
			-1,6%	*0,4%*	*3,4%*	*4,3%*		*50,5%*
	Exportations intra-UE	363,1	358,3	359,0	370,0	380,8	244,1	378,7
			-1,3%	*0,2%*	*3,0%*	*2,9%*		*55,1%*
	Exportations extra-UE	33,2	31,6	32,3	34,5	41,1	26,7	28,9
			-4,7%	*2,1%*	*6,9%*	*19,2%*		*8,4%*
	Importations totales	636,1	668,1	678,0	707,0	692,1	458,2	1.098,1
			5,0%	*1,5%*	*4,3%*	*-2,1%*		*139,6%*
	Importations intra-UE	358,4	387,8	405,8	415,1	420,2	274,9	376,5
			8,2%	*4,6%*	*2,3%*	*1,2%*		*36,9%*
	Importations extra-UE	277,7	280,2	272,2	291,9	271,9	183,3	721,6
			0,9%	*-2,9%*	*7,2%*	*-6,9%*		*293,7%*
	Balance commerciale	-239,8	-278,2	-286,7	-302,6	-270,2	-187,5	-690,5

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-13. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement (C13.92)

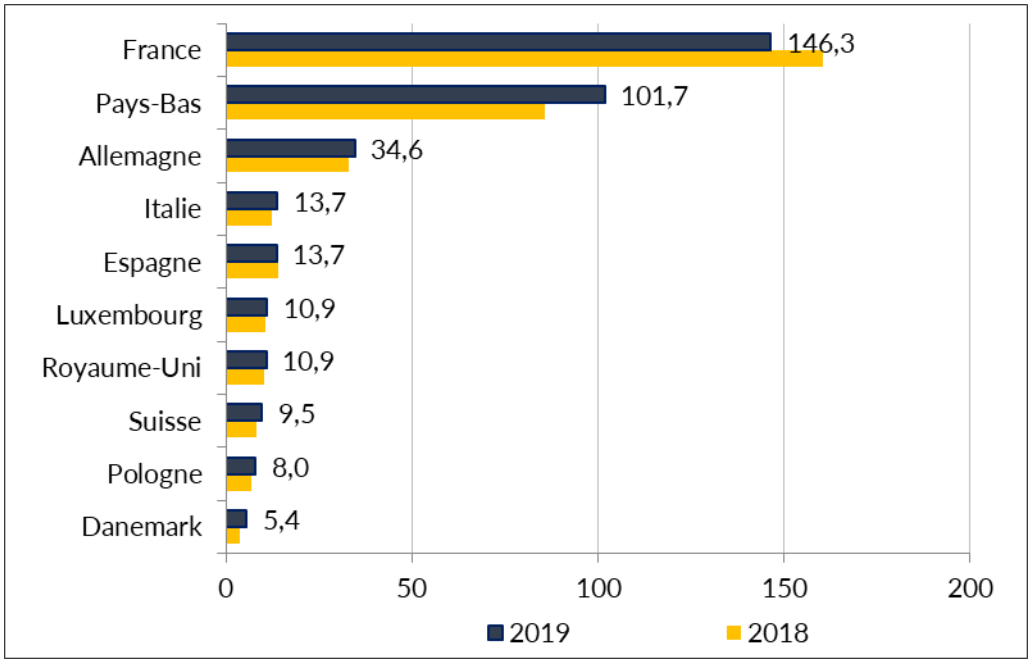

Source : BNB

Graphique 3-14. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement (C13.92)

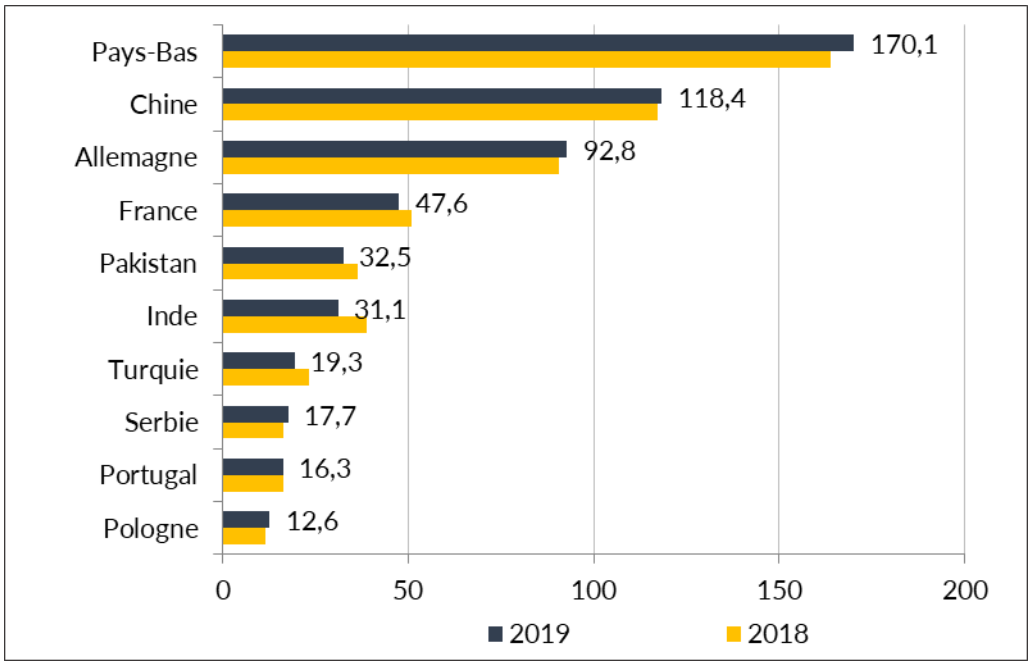

Source : BNB.

Le **chiffre d'affaires** dans la fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement, s'est réduit en 2019 (-3,2 %) par rapport à 2018, après plusieurs hausses consécutives. Il atteint 552,6 millions d'euros en 2019. Cette mauvaise situation s'est poursuivie au cours des neuf premiers mois de 2020, où le chiffre d'affaires s'est réduit de 4,3 % comparativement à la même période de 2019.

Les **investissements** ont connu une diminution relativement importante en 2019 (-36,9 % en glissement annuel) dans la fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement. Ils se limitent ainsi à 14,8 millions d'euros contre 23,5 millions d'euros un an plus tôt. La diminution des investissements s'est poursuivie sur les neufs premiers mois de 2020, où ceux-ci ont légèrement reculé par rapport à la même période de 2019 (-2 %).

En revanche, la **production** s'est accrue pour la troisième année consécutive en 2019 (+12 % par rapport à 2018) et atteint ainsi son meilleur résultat sur la période d'observation. Néanmoins, celle-ci a connu une légère diminution sur les neufs premiers mois de 2020 en glissement annuel (-2,1 %).

Les **prix à la production** de la fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement, ont également suivi une tendance haussière entre 2015 et 2019 où ils ont atteint leur plus haut résultat, avec une progression de 4,3 % en 2019 en glissement annuel. Par ailleurs, les prix à la production ont continué de croître sur les neufs premiers mois de 2020, où une augmentation de 1,1 % est observée par rapport à la même période de 2019.

La fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement, est également porteuse **d'emploi**. En effet, l'emploi suit une tendance haussière depuis plusieurs années et 2.838 postes de travail ont été dénombrés en 2019, soit 1,7 % de plus qu'en 2018. Le nombre d'emplois s'est encore accru sur le premier semestre de 2020, avec une augmentation de 0,3 % à un an d'écart, soit 8 postes supplémentaires. La **masse salariale** s'affiche également à la hausse et atteint son plus haut résultat en 2019, où elle se chiffre à 76,8 millions d'euros. Toutefois, la masse salariale s'est réduite au premier semestre de 2020, comparativement au premier semestre de 2019 (-12,6 %).

Si l'emploi a suivi une tendance haussière, le **nombre d'employeurs** suit quant à lui une trajectoire baissière depuis 2015, où il atteint son plus faible résultat en 2019. La fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement, compte ainsi 222 employeurs en 2019, soit une diminution de 2,2 % par rapport à 2018 (227 employeurs). Ils étaient encore 240 en 2015. De plus, cette tendance baissière s'est poursuivie au cours du premier semestre de 2020 où 213 employeurs étaient présents, soit une diminution de 5,1 % en glissement annuel (11 employeurs de moins).

74 **entreprises** ont été **créées** en 2019 dans la fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement, soit 20 entreprises créées de plus qu'en 2018. Sur la période d'analyse, il s'agit du nombre de créations d'entreprises le plus important enregistré. Toutefois, le nombre **d'entreprises radiées** a également connu son plus haut résultat en 2019, où 56 radiations d'entreprises sont à déplorer, soit 15 entreprises radiées de plus qu'en 2018. Le solde « créations-radiations » reste malgré tout positif, à l'instar de l'ensemble de la période d'observation. Le **nombre d'assujettis** s'affiche toutefois à la hausse sur l'ensemble de la période d'observation et s'élève à 704 en 2019 contre 675 un an plus tôt. La dynamique entrepreneuriale est donc présente dans la fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement. Par ailleurs, une seule **faillite** a été actée en 2019, tout comme en 2018. De plus, cette faillite n'a pas occasionné de **perte d'emplois** en 2019. Malheureusement, 2 faillites ont été comptabilisées sur les neufs premiers mois de 2020, sans occasionner d'emplois perdus. La prudence reste de mise dans l'analyse des faillites en 2020, compte tenu du moratoire mis en place à la suite de la pandémie de Covid-19.

Les **exportations** d'articles textiles confectionnés, sauf habillement, se sont affichées à la hausse en 2019 (+4,3 % par rapport à 2018) et ont ainsi atteint leur meilleur résultat annuel sur la période d'observation avec 421,9 millions d'euros. Ce résultat provient à la fois d'une augmentation des exportations intra-européennes (+2,9 %) et extra-européennes (+19,2 %). Sur les 8 premiers mois de 2020, les exportations se sont fortement accrues (+50,5 % à un an d'écart), principalement tirées vers le haut par la progression importante des exportations intra-européennes (+55,1 %), et atteignent ainsi 407,6 millions d'euros. En 2019, les **principaux partenaires commerciaux à l'exportation** pour les articles textiles confectionnés, sauf habillement, sont la France (146,3 millions d'euros), les Pays-Bas (101,7 millions d'euros) et l'Allemagne (34,6 millions d'euros). Ils représentent à eux trois plus de deux tiers (67 %) des exportations belges d'articles textiles confectionnés, sauf habillement. Parmi les 10 principaux partenaires à l'exportation, seules les

exportations destinées à la France (-8,8 %) et à l'Espagne (-2,4 %) se sont réduites en 2019 par rapport à 2018, tandis que les exportations destinées aux huit autres pays se sont accrues, avec la plus grande progression en valeur pour les Pays-Bas (+16,2 millions d'euros) et la plus grande progression en pourcentage pour le Danemark (+53 %).

Après avoir connu un pic à 707 millions d'euros en 2018, les **importations** d'articles textiles confectionnés, sauf habillement, se sont repliées en 2019 (-2,1 %) pour se chiffrer à 692,1 millions d'euros. Si les importations intra-européennes ont continué de croître en 2019 (+1,2 % en glissement annuel), poursuivant ainsi leur tendance haussière sur la période d'observation, les importations extra-européennes se sont par contre réduites (-6,9 %) et ont atteint leur plus faible résultat annuel depuis 2015. Sur les 8 premiers mois de 2020, les importations ont connu une progression exceptionnelle (+139,6 % par rapport à la même période de 2019), où le montant enregistré dépasse déjà les résultats annuels habituels. Si les importations intra-européennes ont fortement augmenté (+36,9 % en glissement annuel), les importations extra-européennes ont explosé : ces dernières ont presque quadruplé (+293,7 %). En 2019, les **principaux partenaires à l'importation** pour la Belgique sont les Pays-Bas (170,1 millions d'euros), la Chine (118,4 millions d'euros) et l'Allemagne (92,8 millions d'euros). Ils représentent à eux trois plus de la moitié (55,1 %) des importations belges d'articles textiles confectionnés, sauf habillement. Parmi les 10 principaux partenaires à l'importation, l'augmentation la plus forte a été observée dans les importations provenant de la Pologne (+8,7 %) tandis que la diminution la plus marquée concerne les importations issues de l'Inde (-19,8 %).

Le solde de la **balance commerciale** est déficitaire tout au long de la période d'observation. En 2019, le déficit s'était légèrement réduit, passant de 302,6 millions d'euros en 2018 à 270,2 millions d'euros en 2019. Néanmoins, vu l'importante augmentation des importations sur les 8 premiers mois de 2020, le déficit commercial a plongé à 690,5 millions d'euros (contre 187,5 millions d'euros pour la même période de 2019).

En conclusion, la fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement, a vécu une année 2019 globalement favorable. En effet, la plupart des indicateurs sont au vert et ont même connu leur meilleur résultat sur la période 2015-2019, à l'exception du chiffre d'affaires, des investissements, du nombre d'employeurs et d'une hausse des radiations d'entreprises. Selon les dernières données de 2020, si les indicateurs d'activité ont plongé, l'emploi reste relativement stable tandis que le commerce extérieur a connu un dynamisme important, d'une part pour les exportations mais plus encore pour les importations.

Fabrication de tapis et de moquettes (C13.93)

Selon Statbel, le secteur C13.93 « fabrication de tapis et de moquettes » comprend :

- la fabrication de revêtements de sols en matières textiles : tapis, carpettes, paillassons ;
- la fabrication de revêtements de sols en feutres aiguilletés.

Le secteur C13.93 « fabrication de tapis et de moquettes » ne comprend pas :

- la fabrication de nattes et de paillassons en matières à tresser ;
- la fabrication de revêtements de sols en liège ;
- la fabrication de revêtements de sols en caoutchouc ;
- la fabrication de revêtements de sols souples, en vinyle ou en linoléum ;
- la fabrication de revêtements de sols en matières plastiques.

Tableau 3-9. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de tapis et de moquettes (C13.93)

	13.93	2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires	1.450,3	1.463,0	1.419,5	1.316,5	1.379,6	1.033,1	883,6
			0,9%	*-3,0%*	*-7,3%*	*4,8%*		*-14,5%*
	Investissements	40,8	70,9	52,3	36,7	34,7	22,3	22,2
			73,9%	*-26,2%*	*-29,9%*	*-5,4%*		*-0,4%*
	Indice de production	100,0	94,2	93,7	87,7	82,3	82,7	68,6
			-5,8%	*-0,6%*	*-6,3%*	*-6,2%*		*-17,1%*
	Indice des prix à la production	104,5	109,1	107,8	106,0	109,0	108,6	109,9
			4,4%	*-1,2%*	*-1,6%*	*2,8%*		*1,2%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M6	2020M6
Emploi	Emploi	7.369	7.468	7.517	7.559	7.465	7.492	7.284
			1,3%	*0,7%*	*0,6%*	*-1,2%*		*-2,8%*
	Masse salariale	208,1	217,9	221,5	232,9	226,4	115,1	90,7
			4,7%	*1,6%*	*5,1%*	*-2,8%*		*-21,2%*
	Nombre d'employeurs	83	80	77	76	71	73	66
			-4,5%	*-3,5%*	*-1,3%*	*-6,6%*		*-9,7%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Dynamique entrepreneuriale	Créations	1	2	1	2	1	-	-
			100,0%	*-50,0%*	*100,0%*	*-50,0%*		
	Radiations	8	3	6	7	5	-	-
			-62,5%	*100,0%*	*16,7%*	*-28,6%*		
	Assujettis	130	126	121	119	116	-	-
			-3,1%	*-4,0%*	*-1,7%*	*-2,5%*		
	Faillites	2	0	0	1	0	0	1
			-100,0%			*-100,0%*		
	Emplois perdus à la suite de faillites	1	0	0	1	0	0	1
			-100,0%			*-100,0%*		
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M8	2020M8
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	1.483,6	1.473,5	1.461,5	1.379,0	1.342,4	891,2	717,0
			-0,7%	*-0,8%*	*-5,6%*	*-2,7%*		*-19,5%*
	Exportations intra-UE	1.216,6	1.199,6	1.179,0	1.115,0	1.095,0	731,7	590,9
			-1,4%	*-1,7%*	*-5,4%*	*-1,8%*		*-19,2%*
	Exportations extra-UE	267,0	274,0	282,5	264,0	247,3	159,5	126,2
			2,6%	*3,1%*	*-6,6%*	*-6,3%*		*-20,9%*
	Importations totales	184,8	185,3	173,1	171,8	165,6	109,7	91,2
			0,3%	*-6,5%*	*-0,8%*	*-3,6%*		*-16,9%*
	Importations intra-UE	129,4	127,2	113,0	109,3	98,1	64,9	48,9
			-1,7%	*-11,1%*	*-3,3%*	*-10,3%*		*-24,8%*
	Importations extra-UE	55,4	58,1	60,1	62,4	67,5	44,8	42,3
			4,8%	*3,5%*	*3,8%*	*8,1%*		*-5,5%*
	Balance commerciale	1.298,8	1.288,3	1.288,3	1.207,3	1.176,8	781,5	625,9

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-15. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de tapis et de moquettes (C13.93)

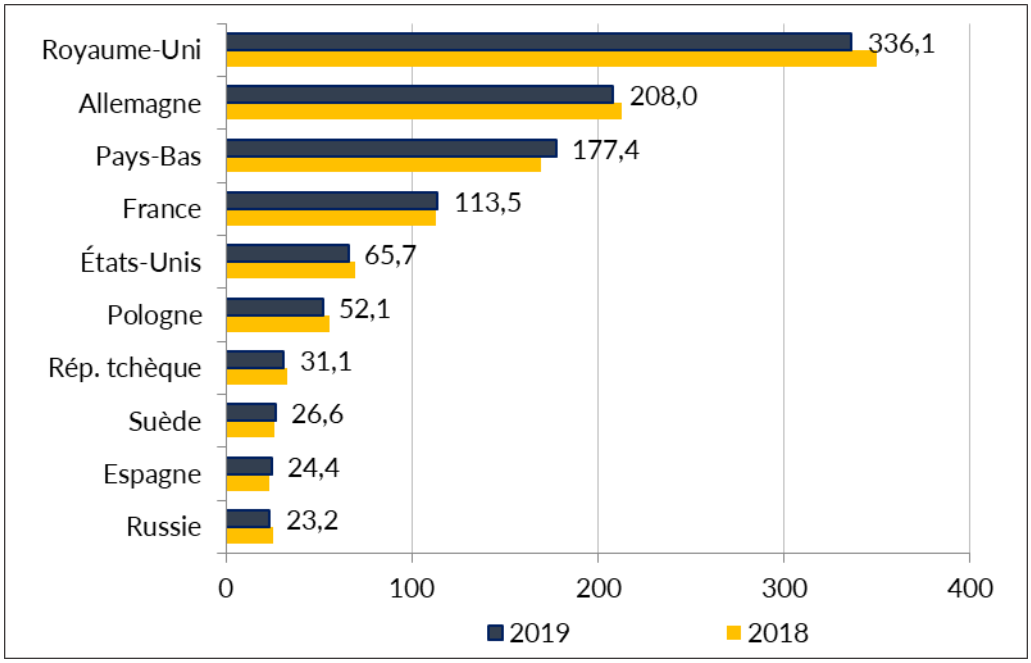

Source :BNB.

Graphique 3-16. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de tapis et de moquettes (C13.93)

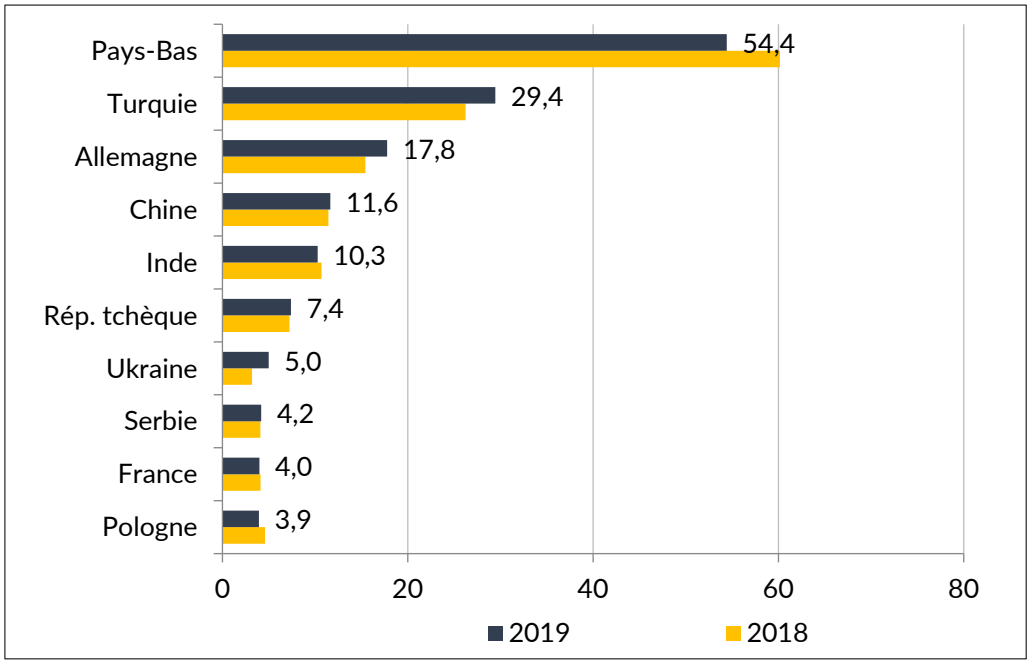

Source : BNB.

Après avoir reculé deux années de suite, le **chiffre d'affaires** dans le secteur 13.93 « fabrication de tapis et de moquettes », s'est inscrit à la hausse en 2019 (+4,8 %) pour s'établir à 1,38 milliard d'euros. Cependant, cette évolution positive ne s'est pas confirmée en 2020. En effet, sur les 9 premiers mois de l'année 2020, le chiffre d'affaires s'est inscrit à la baisse avec une diminution de 14,5 % par rapport à la période correspondante de 2019.

Les **investissements** ont reculé pour la troisième année consécutive en 2019 (-5,4 %) pour s'établir à 34,7 millions d'euros, soit leur plus faible niveau sur la période d'observation. Cette évolution négative s'est poursuivie en 2020, où les investissements ont reculé de 0,4 % sur les 9 premiers mois de l'année 2020 par rapport à la période correspondante de 2019.

Sur l'ensemble de l'année 2019, la **production** de l'industrie de l'habillement a diminué de 6,2 % atteignant ainsi son niveau le plus bas sur la période d'observation. Cette diminution en 2019 confirme ainsi les baisses observées lors des 3 années précédentes. Cette tendance baissière s'est confirmée sur les 9 premiers mois de 2020, la production ayant diminué de 17,1 % par rapport à la période correspondante de 2019.

Après les baisses enregistrées les deux années précédentes, les **prix à la production** ont enregistré une hausse en 2019, soit une augmentation de 2,8 % à un an d'écart. Cette tendance s'est poursuivie sur les 9 premiers mois de 2020, l'indice des prix à la production ayant augmenté de 1,2 % par rapport à la période correspondante de 2019.

L'**emploi**, la **masse salariale** et le **nombre d'employeurs** ont reculé en glissement annuel en 2019 (avec respectivement une diminution de 1,2 %, 2,8 % et 6,6 %) ainsi que sur les 6 premiers mois de l'année 2020 (avec respectivement une diminution de 2,8 %, 21,2 % et 9,7 %, en glissement annuel). La masse salariale est l'indicateur qui s'est fortement détérioré en 2020, avec une diminution de 21,2 % à un d'écart.

En 2019, une seule **entreprise a été créée**, soit une unité en moins qu'en 2018. Les **entreprises radiées** étaient au nombre de 5, soit une évolution positive avec une diminution de 2 unités par rapport à l'année précédente. La dynamique entrepreneuriale était donc largement négative en 2019 avec un nombre d'entreprises radiées beaucoup plus élevé que le nombre d'entreprises créées. On observe d'ailleurs que sur l'ensemble de la période d'analyse le secteur est destructeur net d'entreprises. Le **nombre d'assujettis** est également en diminution en 2019 et s'élève à 116 unités, soit une diminution de 3 unités par rapport à 2018.

Aucune entreprise n'a été déclarée en **faillite** en 2019 dans le secteur 13.93 « fabrication de tapis et de moquettes».

Quant aux **échanges commerciaux**, les exportations et les importations se sont repliées en 2019 (respectivement -2,7 % et -3,6 %). Cette tendance baissière s'est accentuée en 2020, tant pour les exportations que pour les importations. Ainsi, au cours des 8 premiers mois de l'année 2020, les exportations se sont repliées de 19,5 % et les importations de 16,9 %. La **balance commerciale** a affiché un excédent commercial sur l'ensemble de la période sous revue, mais a atteint son niveau plancher en 2019, s'élevant à près 1,2 milliard d'euros (-2,5 % à un an d'écart). Tout en restant excédentaire, la balance commerciale s'est réduite au cours des 8 premiers mois de 2020, atteignant 625,9 millions d'euros (contre 781,5 millions d'euros sur la même période de 2019, soit -19,9 %).

Le top 4 des pays **partenaires à l'exportation** est constitué du Royaume-Uni, de l'Allemagne, des Pays-Bas et de la France. Ils comptent pour 62,2 % des exportations totales de ce secteur. Les quatre principaux pays **partenaires à l'importation** sont les Pays-Bas, la Turquie, l'Allemagne et la Chine. Ces 4 pays fournissent 68,4 % des importations de ce secteur. L'Inde est le 5ème pays fournisseur de la Belgique et les importations en provenance de celle-ci ont régressé de 3,9 % en 2019 tandis que celles en provenance de la République Tchèque, qui la talonne, ont progressé de 2,3 %. La France n'est plus que 9^{e} partenaire à l'importation de la Belgique et les importations en provenance de France ont diminué de 3 % en 2019.

En conclusion, les données disponibles indiquent que le secteur 13.93 « fabrication de tapis et de moquettes» se porte assez mal en 2019, la plupart des indicateurs ayant connu une diminution en glissement annuel. Cette détérioration s'est poursuivie sur les premiers mois de 2020, où même le chiffre d'affaires, a reculé après avoir fait preuve de résistance en 2019.

Fabrication de ficelles, cordes et filets (C13.94)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de ficelles, cordes et filets (C13.94) comprend la fabrication de ficelles, de cordes et de cordages en fibres textiles, lames ou formes similaires, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique ; la fabrication de filets à mailles nouées obtenus à partir de ficelles, de cordes ou de cordages et la fabrication d'articles de corderie et de filets (filets de pêche, défenses de bateaux, coussins de déchargement, élingues de chargement, cordes ou cordages munis d'anneaux métalliques, etc.).

Tableau 3-10. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de ficelles, cordes et filets (C13.94)

	13.94	2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires	46,5	40,1	39,5	46,8	53,4	38,0	43,2
			-13,7%	*-1,5%*	*18,3%*	*14,2%*		*13,8%*
	Investissements	0,7	0,7	0,6	1,4	0,7	0,4	0,5
			11,3%	*-13,8%*	*114,9%*	*-48,2%*		*0,2%*
	Indice de production	-	-	-	-	-	-	-
	Indice des prix à la production	-	-	-	-	-	-	-
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M6	2020M6
Emploi	Emploi	164	168	156	153	165	156	180
			2,4%	*-7,1%*	*-2,2%*	*8,0%*		*15,1%*
	Masse salariale	4,2	4,2	4,0	4,3	4,6	2,3	2,5
			-2,1%	*-3,2%*	*7,4%*	*5,8%*		*9,1%*
	Nombre d'employeurs	7	7	7	6	6	6	6
			-3,4%	*0,0%*	*-14,3%*	*0,0%*		*0,0%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Dynamique entrepreneuriale	Créations	1	0	0	1	1	-	-
			-100,0%			*0,0%*		
	Radiations	1	0	1	0	0	-	-
			-100,0%		*-100,0%*			
	Assujettis	17	17	15	15	15	-	-
			0,0%	*-11,8%*	*0,0%*	*0,0%*		
	Faillites	1	0	0	0	0	0	0
			-100,0%					
	Emplois perdus à la suite de faillites	0	0	0	0	0	0	0
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M8	2020M8
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	36,5	35,6	34,3	36,2	43,1	25,0	24,6
			-2,5%	*-3,5%*	*5,5%*	*19,0%*		*-1,6%*
	Exportations intra-UE	20,8	22,0	24,5	25,6	24,8	17,5	17,7
			5,9%	*11,4%*	*4,4%*	*-3,1%*		*1,1%*
	Exportations extra-UE	15,7	13,6	9,8	10,6	18,3	7,5	6,9
			-13,6%	*-27,5%*	*8,1%*	*72,1%*		*-7,8%*
	Importations totales	30,6	37,5	38,6	38,1	45,0	31,8	31,7
			22,4%	*3,1%*	*-1,5%*	*18,2%*		*-0,2%*
	Importations intra-UE	23,1	26,5	28,2	26,4	29,6	21,1	21,2
			14,7%	*6,3%*	*-6,2%*	*11,9%*		*0,5%*
	Importations extra-UE	7,5	11,0	10,5	11,6	15,4	10,7	10,5
			46,2%	*-4,8%*	*11,3%*	*32,4%*		*-1,6%*
	Balance commerciale	5,8	-1,9	-4,3	-1,9	-1,9	-6,8	-7,1

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-17. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de ficelles, cordes et filets (C13.94)

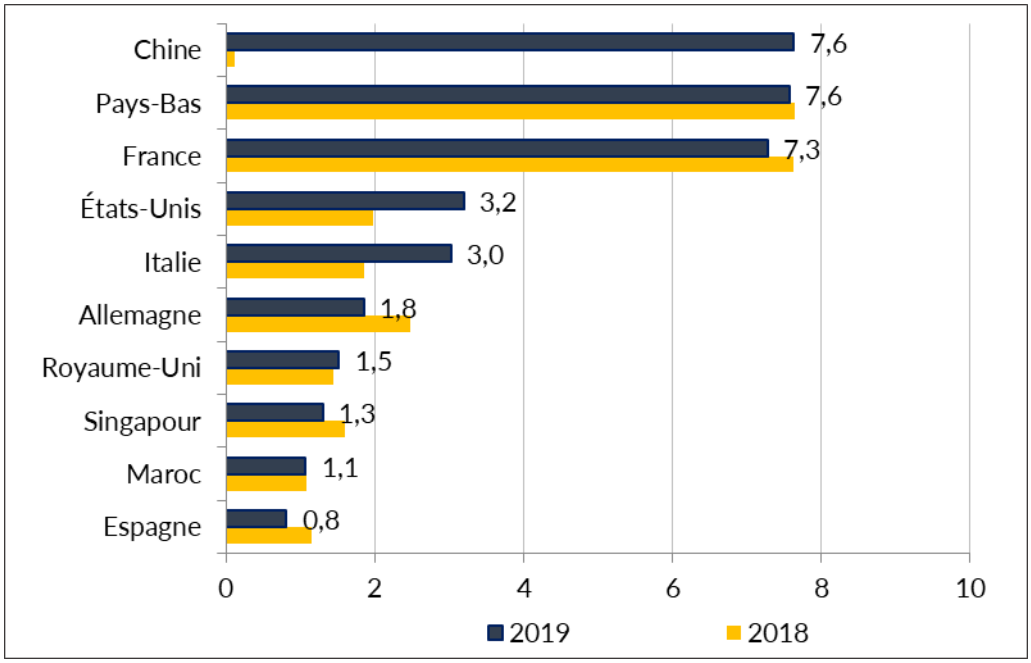

Source : BNB.

Graphique 3-18. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de ficelles, cordes et filets (C13.94)

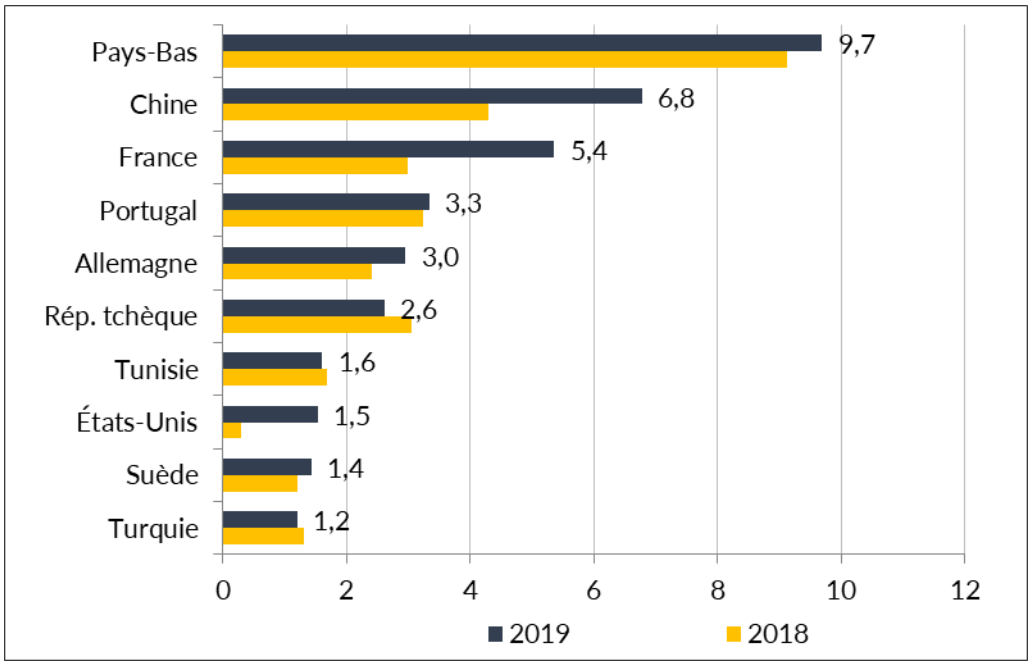

Source : BNB.

Tout en restant important, le rythme de progression du **chiffre d'affaires** dans la catégorie 13.94 « fabrication de ficelles, de cordes et de filets » a ralenti légèrement en 2019 (+14,2 % contre +18,3 % en 2018) pour s'établir à 53,4 millions d'euros, soit son plus haut niveau sur la période d'observation. Sur les 9 premiers mois de 2020, le chiffre d'affaires a continué de progresser, en augmentant de 13,8 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

Les **investissements** ont reculé de moitié en 2019 après avoir nettement augmenté en 2018. Sur les 9 premiers mois de l'année 2020, les investissements se sont stabilisés par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

Après 2 années de recul, **l'emploi** a augmenté en 2019 (+8 % par rapport à 2018). La fabrication de ficelles compte désormais 165 postes de travail en 2019. Au premier semestre de 2020, l'emploi a continué d'augmenter (+15,1 %) par rapport au premier semestre de 2019.

La **masse salariale** s'est également accrue pour la deuxième année consécutive en 2019 (+5,8 % par rapport à 2018) et la hausse s'est poursuivie au premier semestre de 2020.

Au niveau des échanges commerciaux, les **exportations** et les **importations** ont nettement accéléré en 2019 (respectivement +19 % et +18,2 %). En progressant de 72,1 % au niveau des exportations et de 32,4 % au niveau des importations, ce sont surtout les échanges extra-européens qui expliquent cette situation. Au cours des 8 premiers mois de l'année 2020, si les exportations se sont repliées de 1,6 %, le recul des importations s'est limité à 0,2 %.

Le top 3 des pays **partenaires à l'exportation** est constitué de la Chine, des Pays-Bas et de la France. À eux trois, ces pays comptent pour 52,2 % des exportations belges de cette catégorie en 2019. On notera l'important saut en avant de la Chine qui décroche la première place du classement Les trois principaux pays **partenaires à l'importation** sont les Pays-Bas, la Chine et la France, qui comptent pour 48,5 % des importations totales de cette catégorie.

En **conclusion**, 2019 a été une année bénéfique pour la fabrication de ficelles, de cordes et de filets, pour laquelle la plupart des indicateurs sont au vert. Malgré un recul des échanges en 2020, la croissance de l'activité et de l'emploi est restée orientée à la hausse.

Fabrication de non-tissés, sauf habillement (C13.95)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de non-tissés, sauf habillement (C13.95), comprend toutes les activités de production des textiles ou des produits textiles, non citées dans les secteurs C13 (industrie du textile) ou C14 (industrie de l'habillement), ainsi qu'un grand nombre de processus et une grande variété de produits confectionnés.

Tableau 3-11. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de non-tissés, sauf habillement (C13.95)

	13.95	2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires	86,6	84,9	87,1	90,5	109,1	87,8	61,1
			-2,0%	*2,7%*	*3,9%*	*20,5%*		*-30,3%*
	Investissements	2,1	3,0	2,1	16,4	30,8	28,1	4,8
			44,2%	*-28,8%*	*676,6%*	*87,7%*		*-83,0%*
	Indice de production	100,0	95,1	83,7	85,1	86,5	90,6	84,5
			-4,9%	*-11,9%*	*1,7%*	*1,6%*		*-6,7%*
	Indice des prix à la production	-	-	-	-	-	-	-
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M6	2020M6
Emploi	Emploi	231	234	243	244	252	252	249
			1,6%	*3,8%*	*0,2%*	*3,3%*		*-1,2%*
	Masse salariale	7,2	7,2	7,4	7,6	8,0	4,0	3,9
			-0,5%	*2,8%*	*3,4%*	*4,6%*		*-3,4%*
	Nombre d'employeurs	2	2	2	2	1	1	1
			0,0%	*0,0%*	*-12,5%*	*-42,9%*		*0,0%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Dynamique entrepreneuriale	Créations	0	1	3	0	0	-	-
				200,0%	*-100,0%*			
	Radiations	0	0	0	0	0	-	-
	Assujettis	2	3	6	6	6	-	-
			50,0%	*100,0%*	*0,0%*	*0,0%*		
	Faillites	0	0	0	0	0	0	0
	Emplois perdus à la suite de faillites	0	0	0	0	0	0	0
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M8	2020M8
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	187,6	187,2	172,2	189,3	197,1	136,8	155,6
			-0,2%	*-8,0%*	*9,9%*	*4,1%*		*13,8%*
	Exportations intra-UE	149,7	150,8	143,0	159,3	167,4	116,6	132,8
			0,7%	*-5,2%*	*11,4%*	*5,1%*		*13,9%*
	Exportations extra-UE	37,8	36,4	29,2	30,0	29,7	20,2	22,9
			-3,8%	*-19,7%*	*2,8%*	*-1,1%*		*12,9%*
	Importations totales	196,0	203,6	212,6	226,6	224,7	150,2	152,8
			3,9%	*4,4%*	*6,6%*	*-0,8%*		*1,7%*
	Importations intra-UE	175,5	181,1	187,9	200,6	194,8	130,1	132,9
			3,2%	*3,8%*	*6,7%*	*-2,9%*		*2,2%*
	Importations extra-UE	20,5	22,5	24,7	26,0	29,9	20,2	20,0
			9,5%	*9,9%*	*5,3%*	*14,9%*		*-0,9%*
	Balance commerciale	-8,5	-16,4	-40,4	-37,3	-27,6	-13,4	2,8

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS.

En 2019, le **chiffre d'affaires** de la fabrication de non-tissés, sauf habillement (C13.95), a sensiblement augmenté par rapport à 2018 (+20,5 %), atteignant son plus haut niveau de la période considérée. En revanche, au cours des neuf premiers mois de 2020, les ventes cumulées ont fortement diminué (-30,3 %) par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Ce brusque renversement de tendance est probablement dû à la pandémie de Covid-19.

En 2019, les **investissements** dans la fabrication de non-tissés, sauf habillement (C13.95), ont très fortement augmenté, de 87,7 % par rapport à 2018 et ont ainsi atteint leur plus haut niveau sur l'ensemble de la période. Cependant, au cours des neuf premiers mois de 2020, cette tendance s'est brusquement inversée. En effet, les investissements dans la fabrication de non-tissés, sauf habillement (C13.95) ont très fortement diminué au cours de cette période (-83 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente). Toutefois, il faut garder à l'esprit l'incertitude créée par la pandémie de Covid-19.

En 2019, la **production** dans la fabrication de non-tissés, sauf habillement (C13.95) en Belgique a augmenté (+1,6 %). De 2015 à 2017 compris, la production dans la fabrication de non-tissés, sauf habillement (C13.95) a diminué chaque année, atteignant un minimum avec une valeur d'indice de 83,7 en 2017. Il a été suivi par deux années d'augmentation de la production.

Au cours des neuf premiers mois de 2020, la production dans la fabrication de non-tissés, sauf habillement (C13.95) a inversé cette tendance haussière en reculant de 6,7 % sur une base annuelle. Cependant, il faut tenir compte de la pandémie mondiale de Covid-19.

En 2019, le **nombre d'emplois** dans la fabrication de non-tissés, sauf habillement (C13.95), a augmenté de 3,3 %, soit de 244 à un maximum de 252. Il s'agit de la quatrième augmentation annuelle consécutive.

Au cours des six premiers mois de 2020, la fabrication de non-tissés, sauf habillement (C13.95) a représenté 249 emplois, soit une baisse de 1,2 % par rapport à la même période de l'année précédente (252 emplois).

La **masse salariale** a également augmenté en 2019 (+4,6 %) dans la fabrication de non-tissés, sauf habillement (C13.95) et a atteint son niveau le plus élevé. Toutefois, au cours du premier semestre de 2020, la masse salariale a diminué (-3,4 %) par rapport à la même période de l'année précédente, probablement en raison de la pandémie de Covid-19.

Le nombre **d'employeurs** a diminué en 2019 dans la de non-tissés, sauf habillement (C13.95) passant de 2 employeurs en 2018 à 1 employeur en 2019 . Au premier semestre de 2020, le nombre d'employeurs est resté stable avec 1 employeur comme à la même période de l'année précédente.

En 2019, il n'y a pas eu de **création** ni de **suppression d'entreprise** dans la fabrication de non-tissés, sauf habillement (C13.95), ce qui stabilise le **nombre d'entreprises** à un total de 6 entreprises.

Il n'y a pas eu non plus de **faillites** en 2019 dans la fabrication de non-tissés, sauf habillement (C13.95), ni au cours des neuf premiers mois de 2020 par ailleurs. Cependant, il faut tenir compte des mesures économiques et des moratoires adoptés par le gouvernement dans le contexte de la pandémie de Covid-19.

Au cours des 8 premiers mois de 2020, les **exportations** belges de la fabrication de non-tissés, sauf habillement (C13.95), ont augmenté de 13,8 % par rapport à la même période en 2019, passant de 136,8 millions d'euros à 155,6 millions d'euros. En 2019, les exportations de la fabrication de non-tissés, sauf habillement (C13.95), qui ont augmenté de 4,1 % par rapport à 2018, étaient principalement destinées au marché européen. Ce dernier représentait 84,9 % des exportations belges. En 2015, la part des exportations intra-UE était de 79,8 %.

Comme les exportations, les **importations** de la fabrication de non-tissés, sauf habillement (C13.95) ont augmenté au cours des 8 premiers mois de 2020 par rapport aux 8 premiers mois de l'année précédente, passant de 150,2 millions d'euros à 152,8 millions d'euros, soit une hausse de 1,7 %. Seules les importations extra-UE ont diminué au cours de la période considérée (-0,9 %). Cela contredit quelque peu la tendance à l'augmentation des importations extra-UE qui s'est amorcée depuis 2015. Cependant, dans cette observation, il convient de considérer la pandémie mondiale de Covid-19.

Tout au long de la période considérée, la **balance commerciale** a été déficitaire, à l'exception des huit premiers mois de 2020. Au cours de cette période, l'excédent de la balance commerciale a été de 2,8 millions d'euros.

Graphique 3-19. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de non-tissés, sauf habillement (C13.95)

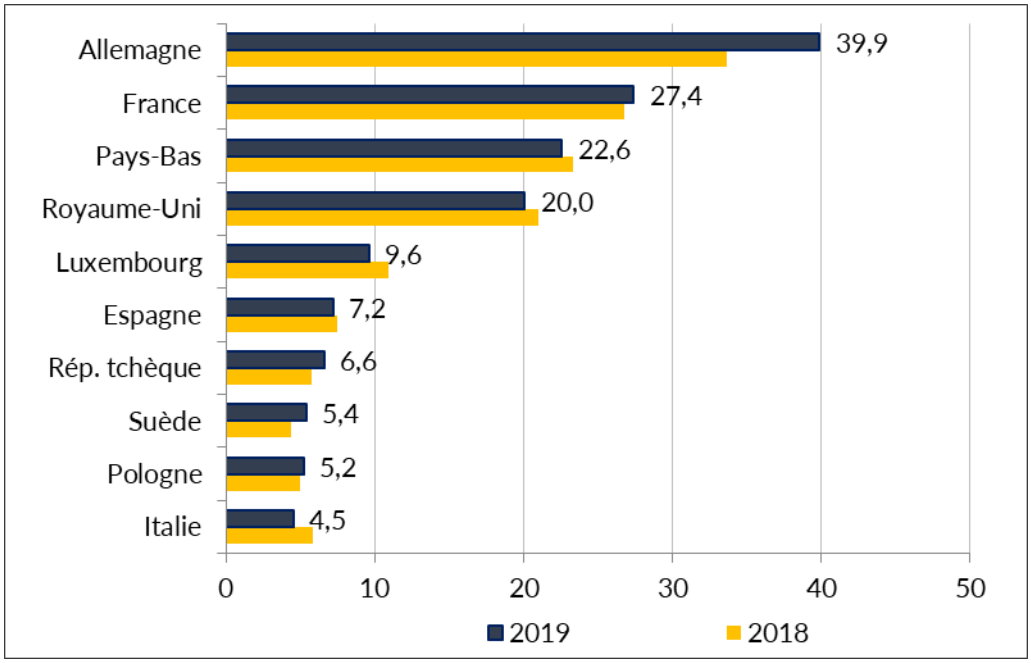

Source : BNB.

En 2019, **l'Allemagne** était le principal débouché de la Belgique sur le plan des exportations de la fabrication de non-tissés, sauf habillement (C13.95). Des textiles non-tissés belges ont été exportés vers l'Allemagne pour 39,9 millions d'euros. Cela représente 18,6 % de plus sur une base annuelle et 20,2 % des exportations belges de cette catégorie en 2019.

Les pays voisins et le Royaume-Uni étaient également importants pour les exportations belges de non-tissés, sauf habillement (C13.95) en 2019. La **France** (27,4 millions d'euros), les **Pays-Bas** (22,6 millions d'euros) et le **Royaume-Uni** (20 millions d'euros) ont été respectivement les deuxième, troisième et quatrième plus gros acheteurs de non-tissés, sauf habillement (C13.95), représentant respectivement 13,9 %, 11,4 % et 10,2 % des exportations belges de cette catégorie. Les pays voisins et le Royaume-Uni représentent ensemble plus de la moitié des exportations de non-tissés, sauf habillement (C13.95) (55,7 %). Outre l'Allemagne, des augmentations notables ont également été enregistrées sur une base annuelle pour la Suède (+24,2 %) et la République tchèque (+15,8 %), tandis que l'Italie et le Luxembourg ont connu des baisses importantes des exportations qui leur étaient destinées (respectivement -22,3 % et -11,6 %).

Les top dix des débouchés d'exportation des non-tissés, sauf habillement (C13.95) ne comprend pas de pays hors de l'Union européenne.

Graphique 3-20. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de non-tissés, sauf habillement (C13.95)

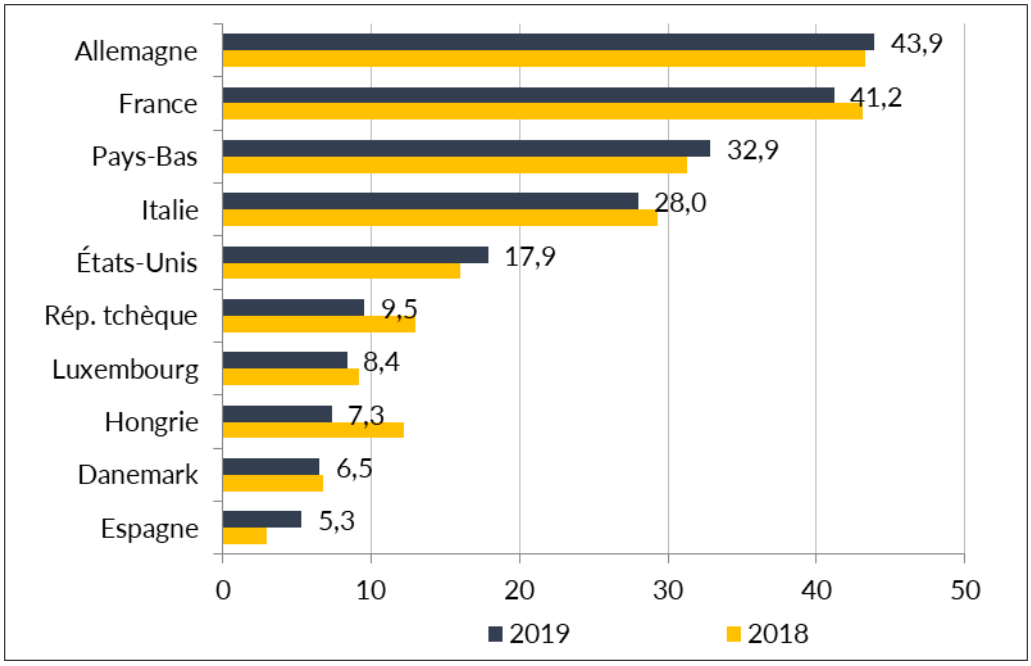

Source : BNB.

En 2019, c'est principalement des pays voisins que la Belgique a importé des non-tissés, sauf habillement (C13.95). **L'Allemagne** (43,9 millions d'euros), la **France** (41,2 millions d'euros) et les **Pays-Bas** (32,9 millions d'euros) occupent respectivement la première, la deuxième et la troisième place en tant que fournisseurs de non-tissés, sauf habillement (C13.95) de la Belgique. Ensemble, ils ont représenté plus de la moitié (52,5 %) des importations de cette catégorie, l'Allemagne représentant 19,6 %, la France 18,3 % et les Pays-Bas 14,6 %. L'**Italie** occupe la quatrième place avec une valeur d'importation de 28 millions d'euros, ce qui représente une part de 12,4 %. Une hausse notable a été enregistrée en Espagne, avec une augmentation de 79,1 % sur une base annuelle, tandis que les baisses les plus importantes ont été observées en Hongrie (-40 %) et en République tchèque (-26,7 %).

En ce qui concerne les importations en provenance de **pays hors UE**, seuls les États-Unis figurent dans le top 10, occupant la cinquième place et enregistrant une augmentation frappante de 11,9 % par rapport à 2018.

Conclusion

En conclusion, la fabrication de non-tissés, sauf habillement (C13.95) a enregistré de bons résultats en 2019. Le chiffre d'affaires, les investissements, l'emploi, la démographie des entreprises et la balance commerciale se sont tous améliorés.

Fabrication d'autres textiles techniques et industriels (C13.96)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication d'autres textiles techniques et industriels (C13.96) comprend la fabrication d'articles de rubanerie, y compris les rubans sans trame, en fils ou fibres parallélisés et encollés ; la fabrication d'étiquettes, d'écussons, etc. ; la fabrication d'ouvrages de passementerie et d'articles ornementaux analogues : tresses, glands, pompons, etc. ; la fabrication de tissus imprégnés, enduits ou recouverts de matière plastique ou stratifiés avec de la matière plastique ; la fabrication de filés métalliques et de fils métallisés, même guipés, de fils et de cordes de caoutchouc recouverts de textiles, de fils textiles ou de lames recouverts, imprégnés, enduits ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique ; la fabrication de nappes tramées pour pneumatiques obtenues à partir de fils synthétiques ou artificiels à haute ténacité ; la fabrication d'autres tissus traités ou enduits : bougrans et tissus raidis similaires, tissus enduits de colle ou de matières amylacées ; la fabrication d'articles divers en matières textiles : mèches, manchons à incandescence et étoffes tubulaires servant à leur fabrication ; la fabrication d'étoffes tubulaires, tuyaux pour pompes, courroies transporteuses ou de transmission (renforcées ou non de métal ou d'autres matériaux), gazes et toiles à bluter, étamines ; la fabrication de garnitures pour automobiles ; la fabrication de toiles préparées pour la peinture, de toiles à calquer ou transparentes pour le dessin.

Tableau 3-12. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'autres textiles techniques et industriels (C13.96)

	13.96	2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires	915,2	912,9	856,2	840,8	796,0	604,1	567,6
			-0,3%	*-6,2%*	*-1,8%*	*-5,3%*		*-6,0%*
	Investissements	24,2	25,6	23,1	23,1	21,9	14,6	19,5
			5,8%	*-9,8%*	*-0,3%*	*-4,8%*		*33,8%*
	Indice de production	100,0	99,2	96,2	96,2	90,4	92,0	85,5
			-0,8%	*-3,0%*	*0,0%*	*-6,0%*		*-7,0%*
	Indice des prix à la production	108,6	110,5	115,6	115,6	120,8	120,1	121,2
			1,8%	*4,5%*	*0,1%*	*4,4%*		*1,0%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M6	2020M6
Emploi	Emploi	2.091	2.060	2.000	2.118	2.330	2.317	2.308
			-1,5%	*-2,9%*	*5,9%*	*10,0%*		*-0,4%*
	Masse salariale	63,8	62,4	61,6	67,3	73,9	37,3	32,8
			-2,2%	*-1,3%*	*9,2%*	*9,8%*		*-12,3%*
	Nombre d'employeurs	68	65	64	63	63	63	63
			-4,4%	*-1,9%*	*-2,0%*	*1,2%*		*0,0%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Dynamique entrepreneuriale	Créations	4	3	7	2	4	-	-
			-25,0%	*133,3%*	*-71,4%*	*100,0%*		
	Radiations	7	8	4	2	11	-	-
			14,3%	*-50,0%*	*-50,0%*	*450,0%*		
	Assujettis	122	116	115	110	99	-	-
			-4,9%	*-0,9%*	*-4,3%*	*-10,0%*		
	Faillites	1	2	0	2	1	1	0
			100,0%	*-100,0%*		*-50,0%*		*-100,0%*
	Emplois perdus à la suite de faillites	0	0	0	0	1	1	0
								-100,0%
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M8	2020M8
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	400,6	391,8	390,3	376,1	376,7	253,5	235,5
			-2,2%	*-0,4%*	*-3,6%*	*0,2%*		*-7,1%*
	Exportations intra-UE	316,3	306,5	298,1	285,1	281,4	191,9	173,8
			-3,1%	*-2,7%*	*-4,4%*	*-1,3%*		*-9,4%*
	Exportations extra-UE	84,3	85,3	92,2	91,0	95,3	61,6	61,8
			1,2%	*8,0%*	*-1,3%*	*4,7%*		*0,3%*
	Importations totales	137,4	137,6	135,7	134,1	139,0	95,1	85,4
			0,2%	*-1,4%*	*-1,2%*	*3,7%*		*-10,2%*
	Importations intra-UE	95,4	102,2	100,8	98,8	103,4	71,1	59,9
			7,2%	*-1,5%*	*-2,0%*	*4,7%*		*-15,7%*
	Importations extra-UE	42,0	35,4	35,0	35,3	35,6	24,0	25,5
			-15,8%	*-1,1%*	*0,9%*	*0,7%*		*6,0%*
	Balance commerciale	263,2	254,2	254,6	242,0	237,7	158,3	150,1

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-21. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'autres textiles techniques et industriels (C13.96)

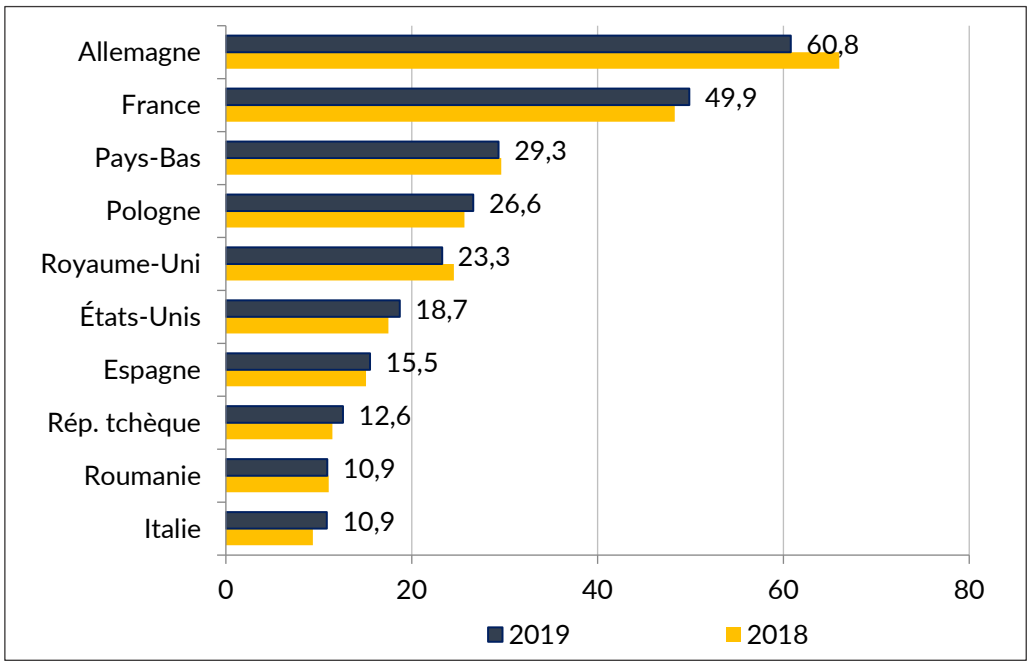

Source : BNB.

Graphique 3-22. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'autres textiles techniques et industriels (C13.96)

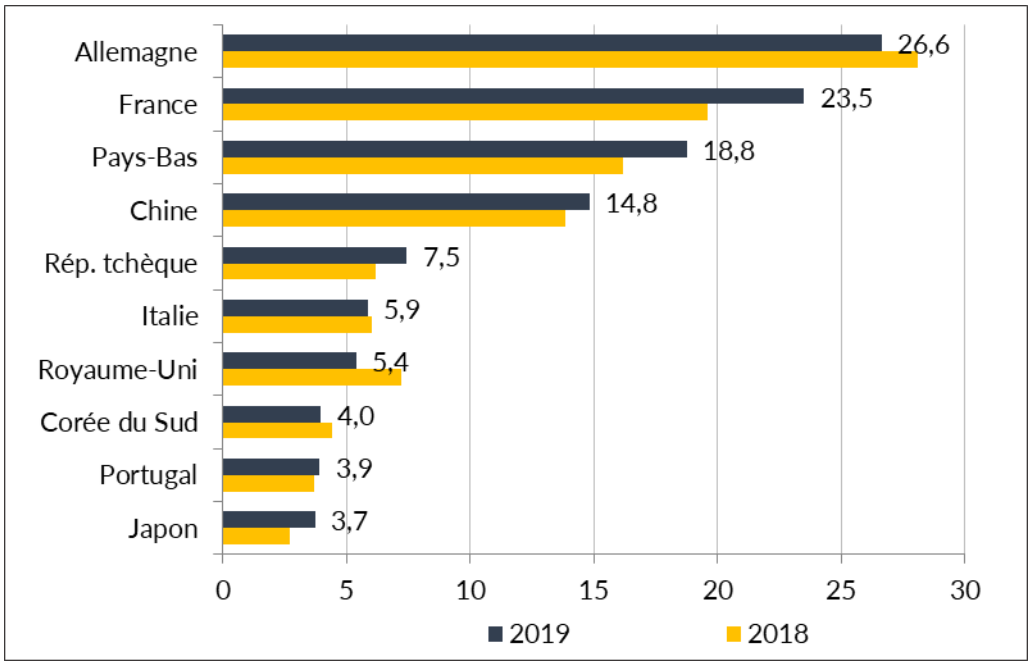

Source : BNB.

Le **chiffre d'affaires** dans la fabrication d'autres textiles techniques et industriels a poursuivi sa tendance baissière en 2019 (-5,3 %) et atteint 796 millions d'euros, son plus faible résultat annuel sur la période d'observation. Cette tendance s'est d'ailleurs poursuivie en 2020 où le chiffre d'affaires s'est replié de 6 % sur les neuf premiers mois de l'année à un an d'écart.

Les **investissements** se sont également repliés en 2019 (-4,8 %), pour la troisième année consécutive. Les investissements se chiffrent à 21,9 millions d'euros, leur plus faible niveau annuel observé depuis 2015. En revanche, ceux-ci sont repartis à la hausse sur les neuf premiers mois de 2020, avec une progression de 33,8 % par rapport à la même période de 2019.

En 2019, la **production** des autres textiles techniques et industriels s'est assez fortement réduite (-6 % par rapport à 2018) et a enregistré son plus faible résultat annuel sur la période d'analyse. Cette tendance se poursuit sur les neuf premiers mois de 2020, où la production chute une nouvelle fois (-7 % par rapport à la même période de 2019).

Contrairement aux autres indicateurs d'activité, les **prix à la production** ont connu une tendance haussière entre 2015 et 2019 où ils ont atteint leur plus haut niveau avec une progression de 4,4 % par rapport à 2018. Cette tendance s'est poursuivie au cours des neuf premiers mois de 2020, où les prix ont augmenté de 1 % par rapport à la même période de 2019.

Pour la deuxième année consécutive, **l'emploi** a augmenté en 2019 (+10 % par rapport à 2018). La fabrication d'autres textiles techniques et industriels comptait ainsi 2.330 postes de travail en 2019, le meilleur résultat sur la période d'observation. Au premier semestre de 2020, l'emploi s'est réduit de 0,4 % par rapport au premier semestre de 2019, soit une diminution de 9 emplois.

La **masse salariale** s'est également accrue pour la deuxième année consécutive en 2019 (+9,8 % par rapport à 2018). Elle atteint son meilleur résultat sur la période d'analyse avec 73,9 millions d'euros. La masse salariale s'est toutefois repliée au premier semestre de 2020 par rapport à la même période de 2019 (-12,3 %).

En 2019, la fabrication d'autres textiles techniques et industriels comptait 63 **employeurs**. Ce nombre reste assez stable depuis 2016 mais s'est toutefois réduit par rapport à 2015 où 68 employeurs étaient encore recensés. Au premier semestre de 2020, les 63 employeurs sont toujours présents.

Dans la fabrication d'autres textiles techniques et industriels, 4 **entreprises** ont été **créées** en 2019, soit deux entreprises de plus qu'en 2018. Le nombre **d'entreprises radiées** s'est lui aussi affiché à la hausse en 2019, où 11 radiations ont été comptabilisées. Il s'agit de 9 entreprises radiées de plus qu'en 2018. Le solde « créations-radiations » est négatif sur toute la période d'observation à l'exception de 2017 et 2018. En ce qui concerne les **entreprises assujetties**, celles-ci ont diminué en 2019 et se chiffrent à 99, soit 11 entreprises assujetties de moins qu'en 2018, le plus faible résultat sur la période d'observation. La fabrication d'autres textiles techniques et industriels comptait encore 122 entreprises assujetties en 2015.Une entreprise a été déclarée en **faillite** en 2019, c'est-à-dire une faillite de moins qu'en 2018. Cette faillite a occasionné la **perte d'un emploi**. Sur les neuf premiers mois de 2020, aucune faillite n'est à déplorer. La prudence reste de mise dans l'analyse des faillites en 2020, compte tenu du moratoire mis en place à la suite de la pandémie de Covid-19.

En 2019, les **exportations** ont légèrement augmenté (+0,2 % par rapport à 2018) après trois années de reculs consécutifs. Les exportations équivalent à 376,7 millions d'euros. Ce mouvement est tiré uniquement par les exportations extra-européennes qui se sont accrues de 4,7 % et ont permis de compenser la baisse de 1,3 % enregistrée dans les exportations intra-européennes. Sur les 8 premiers mois de 2020, les exportations sont reparties à la baisse (-7,1 % par rapport à la même période de 2019). Cette fois, l'augmentation des exportations extra-européennes (+0,3 % en glissement annuel) n'a pas été suffisante pour combler la perte des exportations intra-européennes (-9,4 %). En 2019, les **principaux débouchés à l'exportation** pour les autres textiles techniques et industriels sont les pays voisins, avec l'Allemagne en leader (60,8 millions d'euros), suivie par la France (49,9 millions d'euros) et les Pays-Bas (29,3 millions d'euros). Ensemble, ces trois débouchés représentent plus d'un tiers (37,2 %) des exportations belges d'autres textiles techniques et industriels. Parmi les pays du top 10, la meilleure progression concerne les exportations à destination de l'Italie (+16,2 %) tandis que le recul le plus marqué est attribuable aux exportations destinées à l'Allemagne (-7,9 %).

Les **importations** d'autres textiles techniques et industriels ont également progressé en 2019 (+3,7 % par rapport à 2018) et ont atteint leur meilleur résultat sur la période d'observation avec 139 millions d'euros. Ce résultat est attribuable à la fois à la hausse des importations intra-européennes (+4,7 %) et extra-européennes (+0,7 %). En revanche, sur les 8 premiers mois de 2020, les importations se sont repliées de 10,2 %, sous l'effet d'un effondrement des importations intra-européennes (-15,7 % en glissement annuel). La hausse des importations extra-européennes au cours des 8 premiers mois de 2020 (+6 %) n'a pas réussi à compenser cette diminution. En 2019, les pays voisins constituaient également les **principaux partenaires commerciaux à l'importation** de la Belgique en ce qui concerne les autres textiles techniques et industriels. Ainsi, les importations de ces biens provenaient essentiellement de l'Allemagne (26,6 millions d'euros), de la France (23,5 millions d'euros) et des Pays-Bas (18,8 millions d'euros). Elles représentaient d'ailleurs près de la moitié (49,6 %) des importations belges d'autres textiles techniques et industriels en 2019. Parmi les 10 principaux fournisseurs, la meilleure progression est attribuable au Japon (+38,6 % par rapport à 2018) et la plus grosse diminution au Royaume-Uni (-25,4 %).

La **balance commerciale** est excédentaire sur l'ensemble de la période d'observation, bien que son solde se réduise peu à peu au fil des ans. En 2019, le solde s'est élevé à 237,7 millions d'euros contre 242 millions d'euros en 2018. Sur les 8 premiers mois de 2020, l'excédent s'est à nouveau réduit et s'élevait à 150,1 millions d'euros, contre 158,3 millions d'euros pour la même période de 2019.

En conclusion, les indicateurs d'activité ont montré une évolution défavorable en 2019 qui s'est poursuivie sur les neuf premiers mois de 2020 (à l'exception des investissements). Si l'emploi se porte globalement bien, la dynamique entrepreneuriale a quelque peu souffert en 2019 avec un nombre plus élevé de radiations que de créations d'entreprises ainsi qu'une diminution des entreprises assujetties. Enfin, si le commerce extérieur s'est porté relativement bien en 2019, les échanges commerciaux ont probablement souffert du climat dû à la crise sanitaire au vu de la diminution des exportations et des importations sur les 8 premiers mois de 2020. Le solde commercial reste excédentaire bien que celui-ci s'affaiblisse.

Fabrication d'autres textiles n.c.a. (C13.99)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication d'autres textiles non compris ailleurs (C13.99) comprend la fabrication de feutre ; la fabrication de tulles, de tulles-bobinots et d'autres tissus à mailles nouées, de dentelles en pièces, en bandes ou en motifs, de broderies ; la fabrication de ruban adhésif pour vêtements ; la fabrication de lacets de chaussures en matières textiles ; la fabrication de houppes à poudrer ; la fabrication de tissu élastique et la fabrication de matériel de rembourrage.

Tableau 3-13. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'autres textiles n.c.a. (C13.99)

	13.99	2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires	10,9	11,9	10,0	13,0	16,9	12,2	12,4
			9,7%	*-16,3%*	*29,9%*	*30,1%*		*1,3%*
	Investissements	0,6	0,3	0,7	0,5	0,5	0,4	0,6
			-46,1%	*127,5%*	*-25,9%*	*-0,6%*		*45,8%*
	Indice de production	100,0	92,5	94,8	113,6	104,7	108,9	86,5
			-7,5%	*2,5%*	*19,8%*	*-7,8%*		*-20,6%*
	Indice des prix à la production	-	-	-	-	-	-	-
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M6	2020M6
Emploi	Emploi	101	87	111	114	99	101	94
			-13,7%	*27,7%*	*3,2%*	*-13,3%*		*-7,0%*
	Masse salariale	2,4	2,3	2,9	3,2	2,8	1,5	1,2
			-5,3%	*28,4%*	*9,4%*	*-11,8%*		*-17,2%*
	Nombre d'employeurs	6	7	9	10	9	9	9
			16,7%	*25,0%*	*14,3%*	*-10,0%*		*-5,6%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Dynamique entrepreneuriale	Créations	7	13	20	25	18	-	-
			85,7%	*53,8%*	*25,0%*	*-28,0%*		
	Radiations	9	6	5	6	11	-	-
			-33,3%	*-16,7%*	*20,0%*	*83,3%*		
	Assujettis	82	91	103	122	130	-	-
			11,0%	*13,2%*	*18,4%*	*6,6%*		
	Faillites	1	0	0	1	0	0	0
			-100,0%			*-100,0%*		
	Emplois perdus à la suite de faillites	0	0	0	0	0	0	0
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M8	2020M8
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	44,0	40,3	39,3	40,3	37,1	24,9	18,8
			-8,4%	*-2,6%*	*2,6%*	*-7,8%*		*-24,5%*
	Exportations intra-UE	30,1	26,1	27,1	29,3	27,2	18,4	13,4
			-13,3%	*3,6%*	*8,5%*	*-7,2%*		*-26,9%*
	Exportations extra-UE	13,9	14,2	12,2	10,9	9,9	6,5	5,4
			2,4%	*-14,0%*	*-10,5%*	*-9,6%*		*-17,7%*
	Importations totales	66,4	54,1	58,2	56,7	49,7	33,9	26,1
			-18,5%	*7,5%*	*-2,5%*	*-12,4%*		*-23,2%*
	Importations intra-UE	47,1	34,8	38,0	39,6	36,2	24,7	18,5
			-26,2%	*9,3%*	*4,0%*	*-8,4%*		*-25,2%*
	Importations extra-UE	19,3	19,3	20,1	17,1	13,5	9,2	7,6
			0,3%	*4,2%*	*-14,8%*	*-21,4%*		*-17,8%*
	Balance commerciale	-22,4	-13,8	-18,9	-16,5	-12,6	-9,1	-7,3

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-23. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'autres textiles n.c.a. (C13.99)

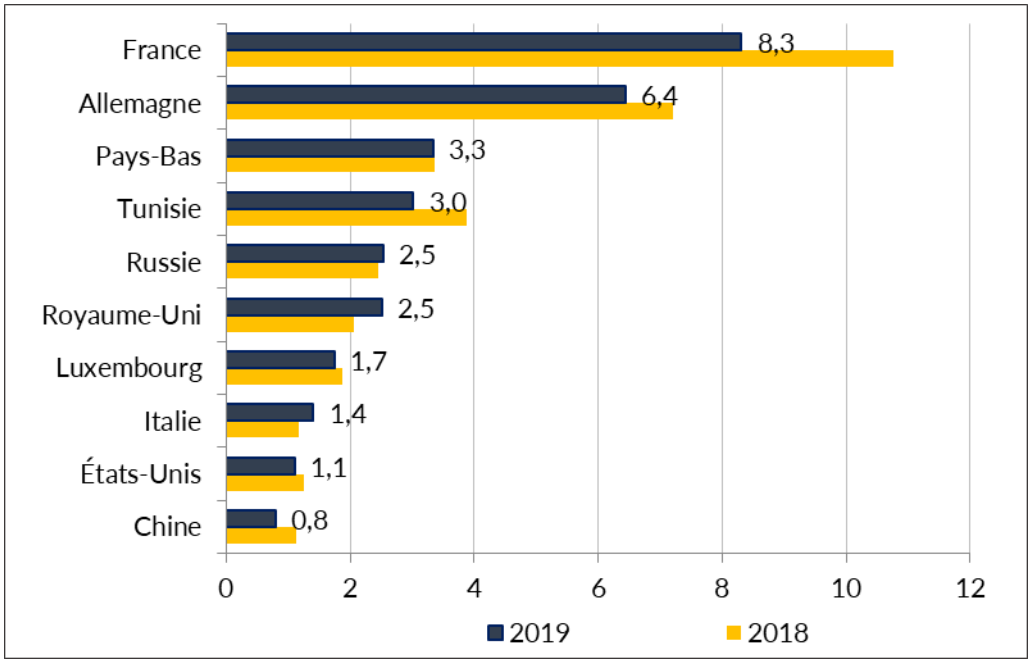

Source : BNB.

Graphique 3-24. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'autres textiles n.c.a. (C13.99)

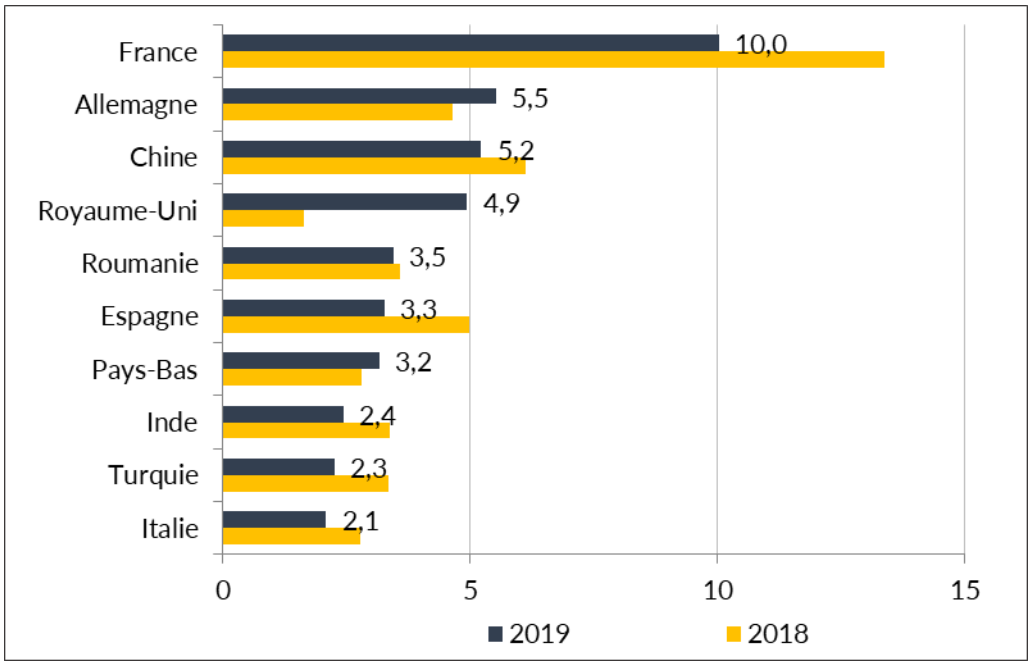

Source : BNB.

Le rythme de croissance du **chiffre d'affaires** dans la catégorie 13.99 « fabrication d'autres textiles n.c.a. » est resté très dynamique en 2019 (+30,1 %) après s'être affiché à +29,9 % en 2018, le portant ainsi à son plus haut niveau sur la période d'observation. La taille de ce secteur est toutefois relativement modeste avec un chiffre d'affaires de 16,9 millions d'euros en 2019. Sur les 9 premiers mois de 2020, le chiffre d'affaires a crû de 1,3 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

Après s'être quasi stabilités en 2019 par rapport à 2018, les **investissements** ont progressé sur les 9 premiers mois de l'année 2020 (+45,8 %).

L'**emploi** et la **masse salariale** ont reculé en glissement annuel tant en 2019 que sur les 6 premiers mois de l'année 2020. Comme pour la plupart des autres secteurs, la diminution de la masse salariale est importante en 2020.

En ce qui concerne la **dynamique entrepreneuriale**, le nombre d'assujettis progresse d'une année sur l'autre et a atteint 130 entreprises en 2019, soit son plus haut niveau sur la période d'observation. Il est à noter que le nombre de créations est en baisse en 2019 par rapport à 2018 (-7 unités) tandis que le nombre de radiations est en hausse (+5 unités), portant ce dernier à son plus haut niveau de la période d'observation. Le solde net « créations-radiations » reste toutefois positif.

Au niveau des échanges commerciaux, les **exportations** et les **importations** se sont repliées en 2019 (respectivement -7,8 % et -12,4 %). Cette diminution des échanges s'observe tant pour les échanges intra-européens qu'extra-européens. Ce mouvement baissier s'est prolongé et accentué en 2020. Ainsi, au cours des 8 premiers mois de l'année 2020, les exportations se sont repliées de 24,5 % et les importations de 23,2 %.

Le top 3 des pays **partenaires à l'exportation** est constitué de la France, de l'Allemagne et des Pays-Bas. Les trois principaux pays **partenaires à l'importation** sont la France, l'Allemagne et la Chine.

En **conclusion**, cette catégorie affiche une hausse du chiffre d'affaires malgré un recul de la production tant en 2019 qu'en début d'année 2020. L'emploi et les échanges commerciaux se sont affaiblis sur ces 2 périodes.

Industrie de l'habillement (C14)

Selon Statbel, cette division vise toute la confection (prêt-à-porter ou sur mesure), en toutes matières (cuir, tissu, étoffes à maille…), de tous vêtements (dessus, dessous pour hommes, femmes, enfants, travail, ville, loisirs…) et accessoires. Il n'est pas fait de distinction entre les vêtements pour adultes ou enfants ni entre les vêtements modernes et traditionnels. La division 14 comprend aussi l'industrie des fourrures (pelleteries et vêtements). Cette division comprend trois sous-secteurs à savoir :

- le sous-secteur C14.1 « fabrication de vêtements autres qu'en fourrure »,
- le sous-secteur C14.2 « fabrication d'articles en fourrure »,
- le sous-secteur C14.3 « fabrication d'articles à mailles ».

Tableau 3-14. Principaux indicateurs économiques dans l'industrie de l'habillement (C14)

	14	2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires	766,2	746,7	709,6	689,5	672,4	538,1	479,4
			-2,5%	*-5,0%*	*-2,8%*	*-2,5%*		*-10,9%*
	Investissements	18,9	22,5	16,3	20,6	16,7	11,8	9,5
			19,0%	*-27,3%*	*26,0%*	*-19,0%*		*-19,5%*
	Indice de production	100,0	89,9	94,4	98,2	85,1	92,6	78,8
			-10,1%	*4,9%*	*4,0%*	*-13,3%*		*-14,9%*
	Indice des prix à la production	104,5	107,0	108,3	108,0	110,5	110,4	110,2
			2,4%	*1,2%*	*-0,2%*	*2,4%*		*-0,2%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M6	2020M6
Emploi	Emploi	3.308	3.239	3.151	3.084	2.917	2.946	2.783
			-2,1%	*-2,7%*	*-2,1%*	*-5,4%*		*-5,5%*
	Masse salariale	81,2	80,4	80,7	84,9	83,5	40,5	32,5
			-1,0%	*0,4%*	*5,2%*	*-1,7%*		*-19,8%*
	Nombre d'employeurs	274	270	265	257	245	250	227
			-1,5%	*-1,9%*	*-2,9%*	*-4,9%*		*-9,4%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Dynamique entrepreneuriale	Créations	155	196	233	255	241	-	-
			26,5%	*18,9%*	*9,4%*	*-5,5%*		
	Radiations	135	106	131	144	174	-	-
			-21,5%	*23,6%*	*9,9%*	*20,8%*		
	Assujettis	1.564	1.646	1.738	1.845	1.901	-	-
			5,2%	*5,6%*	*6,2%*	*3,0%*		
	Faillites	18	7	12	4	11	8	6
			-61,1%	*71,4%*	*-66,7%*	*175,0%*		*-25,0%*
	Emplois perdus à la suite de faillites	68	9	9	21	26	18	20
			-86,8%	*0,0%*	*133,3%*	*23,8%*		*11,1%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M8	2020M8
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	1.952,1	1.828,2	1.734,3	1.716,9	1.662,5	1.137,0	967,7
			-6,3%	*-5,1%*	*-1,0%*	*-3,2%*		*-14,9%*
	Exportations intra-UE	1.683,8	1.562,7	1.474,1	1.443,5	1.391,1	957,0	811,2
			-7,2%	*-5,7%*	*-2,1%*	*-3,6%*		*-15,2%*
	Exportations extra-UE	268,4	265,5	260,2	273,5	271,4	180,0	156,5
			-1,1%	*-2,0%*	*5,1%*	*-0,7%*		*-13,1%*
	Importations totales	3.989,1	3.898,9	3.936,8	4.070,2	3.995,0	2.607,1	2.563,4
			-2,3%	*1,0%*	*3,4%*	*-1,8%*		*-1,7%*
	Importations intra-UE	2.706,1	2.687,4	2.760,0	2.819,6	2.754,4	1.812,6	1.462,4
			-0,7%	*2,7%*	*2,2%*	*-2,3%*		*-19,3%*
	Importations extra-UE	1.283,1	1.211,5	1.176,8	1.250,6	1.240,6	794,5	1.101,0
			-5,6%	*-2,9%*	*6,3%*	*-0,8%*		*38,6%*
	Balance commerciale	-2.037,0	-2.070,7	-2.202,5	-2.353,3	-2.332,5	-1.470,1	-1.595,7

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-25. Partenaires commerciaux à l'exportation pour l'industrie de l'habillement (C14)

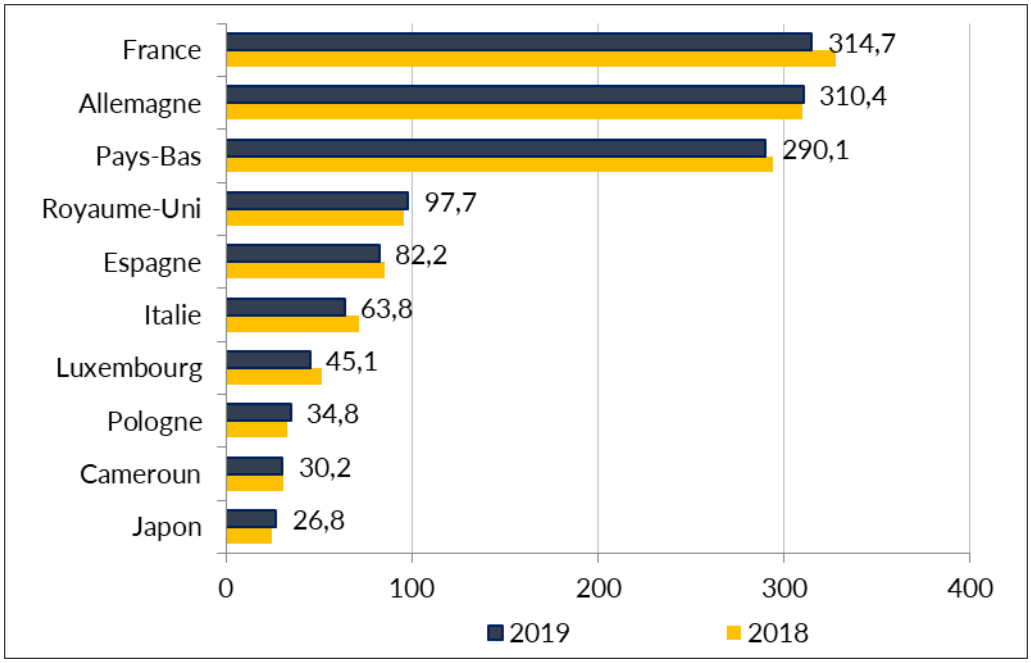

Source : BNB.

Graphique 3-26. Partenaires commerciaux à l'importation pour l'industrie de l'habillement (C14)

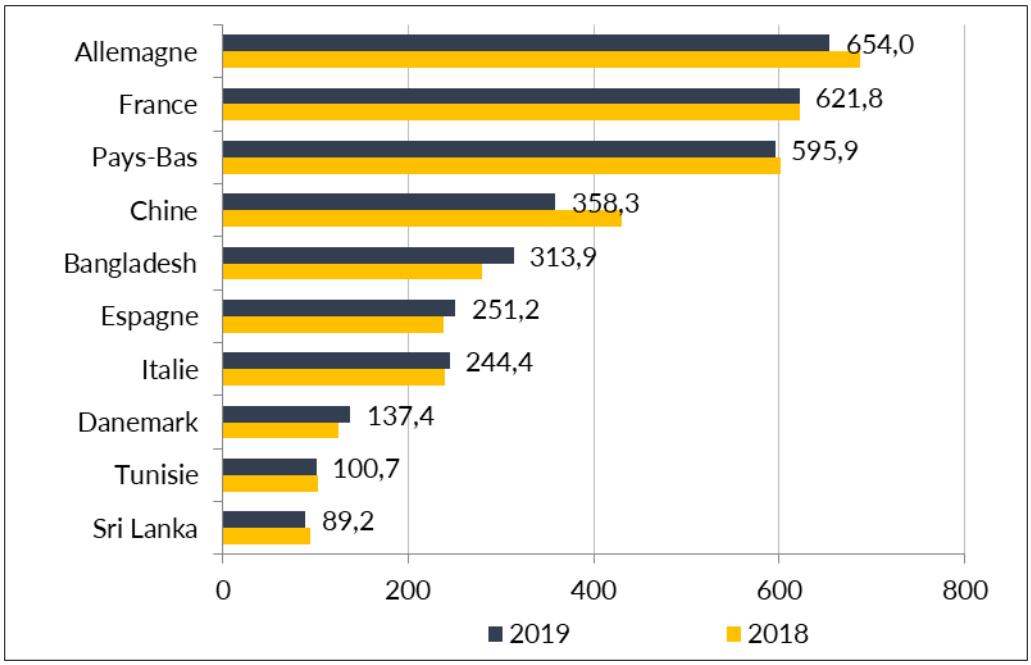

Source : BNB.

Le **chiffre d'affaires** dans le secteur 14 « industrie de l'habillement » a reculé pour la quatrième année consécutive en 2019 (-2,5 %) pour s'établir à 672,4 millions d'euros, soit son plus faible niveau sur la période d'observation. Cette évolution négative s'est poursuivie en 2020. Ainsi, sur les 9 premiers mois de 2020, le chiffre d'affaires s'est réduit de 10,9 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

Les **investissements** ont reculé de 19,1 % en 2019 après avoir crû de 26 % en 2018. Sur les 9 premiers mois de 2020, les investissements ont encore reculé de 19,5 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

Sur l'ensemble de l'année 2019, la **production** de l'industrie de l'habillement a diminué de 13,3 % ce qui contraste avec les hausses observées lors des 2 années précédentes et lui fait atteindre son niveau le plus bas sur la période d'observation. Cette diminution s'est poursuivie en 2020. En effet, au cours des 9 premiers mois de 2020, la production a été réduite de 14,9 %.

Les **prix à la production** ont poursuivi leur tendance haussière annuelle en 2019 (+2,4 % à un an d'écart), les portant ainsi à leur plus haut niveau de la période d'observation. Toutefois, au cours des 9 premiers mois de 2020, l'indice des prix à la production s'est légèrement contracté (-0,2 %).

L'**emploi**, la **masse salariale** et le **nombre d'employeurs** ont reculé en glissement annuel tant en 2019 que sur les 6 premiers mois de l'année 2020. L'emploi et le nombre d'employeurs ont atteint leur plus bas niveau en 2019 sur la période d'observation. La diminution de la masse salariale a été importante en 2020 (-19,8 %).

En 2019, 241 **entreprises ont été créées**, soit 14 unités en moins qu'en 2018. Les **entreprises radiées** étaient au nombre de 174, soit une évolution négative avec une augmentation de 30 unités par rapport à 2018. Le solde « créations-radiations » reste toutefois positif. On observe d'ailleurs que sur l'ensemble de la période d'analyse le secteur est créateur net d'entreprises. Le **nombre d'assujettis** est en augmentation en 2019 et s'élève à 1.901 unités, soit une augmentation de 56 unités par rapport à 2018.

11 entreprises ont été déclarées en **faillite** en 2019, lesquelles faillites ont occasionné 26 **pertes d'emploi** dans le secteur 14 « industrie de l'habillement».

Au niveau des **échanges commerciaux**, les exportations et les importations se sont repliées en 2019 (respectivement -3,2 % et -1,8 %). Ce sont surtout les échanges intra-européens qui expliquent cette situation. Cette tendance baissière s'est poursuivie en 2020, même si elle s'est encore accentuée pour les exportations. Ainsi ; au cours des 8 premiers mois de l'année 2020, les exportations se sont repliées de 14,9 % alors le recul des importations s'est limité à 1,7 %.

Le top 3 des pays **partenaires à l'exportation** est constitué de la France, de l'Allemagne et des Pays-Bas. Ils comptent pour 55 % des exportations totales de ce secteur. Les trois principaux pays **partenaires à l'importation** sont l'Allemagne, la France et les Pays-Bas. La Chine est le 4^{e} pays fournisseur de la Belgique et les importations en provenance de celle-ci ont reculé de 16,6 % en 2019 tandis que celles en provenance du Bengladesh, qui la talonne, ont progressé de 12,1 %. Les 4 premiers fournisseurs de la Belgique de l'industrie de l'habillement totalisent 55,8 % des importations de ce secteur.

En **conclusion,** 2019 n'a pas été une année particulièrement bonne pour l'industrie de l'habillement (C14). Tous les indicateurs sont en rouge (exception faite du nombre d'entreprises assujetties) et cette détérioration s'est aggravée au cours des premiers mois de 2020.

Fabrication de vêtements autres qu'en fourrure (C14.1)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de vêtements autres qu'en fourrure (C14.1) comprend fabrication de vêtements. Les matériaux utilisés peuvent être de tout type et peuvent être enduits, imprégnés ou recouverts de caoutchouc.

Tableau 3-15. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de vêtements autres qu'en fourrure (C14.1)

	14.1	2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires	719,6	708,3	697,6	679,0	663,5	531,1	473,7
			-1,6%	*-1,5%*	*-2,7%*	*-2,3%*		*-10,8%*
	Investissements	17,9	21,7	15,6	20,4	16,5	11,6	9,3
			21,0%	*-28,2%*	*31,0%*	*-19,1%*		*-20,1%*
	Indice de production	100,0	89,7	94,1	97,8	87,3	95,7	78,1
			-10,3%	*5,0%*	*3,9%*	*-10,8%*		*-18,5%*
	Indice des prix à la production	107,7	110,2	111,5	112,2	115,9	115,8	115,5
			2,3%	*1,2%*	*0,7%*	*3,3%*		*-0,2%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M6	2020M6
Emploi	Emploi	3.037	2.982	2.889	2.833	2.697	2.721	2.572
			-1,8%	*-3,1%*	*-1,9%*	*-4,8%*		*-5,5%*
	Masse salariale	75,6	74,9	74,4	78,1	77,7	37,6	30,4
			-0,9%	*-0,6%*	*5,0%*	*-0,5%*		*-19,3%*
	Nombre d'employeurs	247	248	242	233	223	227	207
			0,5%	*-2,5%*	*-3,5%*	*-4,5%*		*-9,0%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Dynamique entrepreneuriale	Créations	144	184	223	240	232	-	-
			27,8%	*21,2%*	*7,6%*	*-3,3%*		
	Radiations	128	100	123	135	166	-	-
			-21,9%	*23,0%*	*9,8%*	*23,0%*		
	Assujettis	1.494	1.572	1.666	1.773	1.829	-	-
			5,2%	*6,0%*	*6,4%*	*3,2%*		
	Faillites	18	6	12	3	10	8	6
			-66,7%	*100,0%*	*-75,0%*	*233,3%*		*-25,0%*
	Emplois perdus à la suite de faillites	68	5	9	20	25	18	20
			-92,6%	*80,0%*	*122,2%*	*25,0%*		*11,1%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M8	2020M8
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	1.776,0	1.638,3	1.554,7	1.526,8	1.468,8	1.017,2	848,0
			-7,8%	*-5,1%*	*-1,8%*	*-3,8%*		*-16,6%*
	Exportations intra-UE	1.521,2	1.386,1	1.305,6	1.268,0	1.211,2	846,5	700,3
			-8,9%	*-5,8%*	*-2,9%*	*-4,5%*		*-17,3%*
	Exportations extra-UE	254,8	252,2	249,2	258,9	257,5	170,7	147,7
			-1,0%	*-1,2%*	*3,9%*	*-0,5%*		*-13,4%*
	Importations totales	3.378,0	3.309,4	3.348,8	3.451,4	3.385,2	2.270,1	2.240,4
			-2,0%	*1,2%*	*3,1%*	*-1,9%*		*-1,3%*
	Importations intra-UE	2.274,2	2.264,9	2.325,0	2.378,4	2.324,3	1.578,0	1.270,0
			-0,4%	*2,7%*	*2,3%*	*-2,3%*		*-19,5%*
	Importations extra-UE	1.103,8	1.044,6	1.023,8	1.073,0	1.060,9	692,1	970,4
			-5,4%	*-2,0%*	*4,8%*	*-1,1%*		*40,2%*
	Balance commerciale	-1.602,0	-1.671,2	-1.794,0	-1.924,6	-1.916,5	-1.252,9	-1.392,3

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-27. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de vêtements autres qu'en fourrure (C14.1)

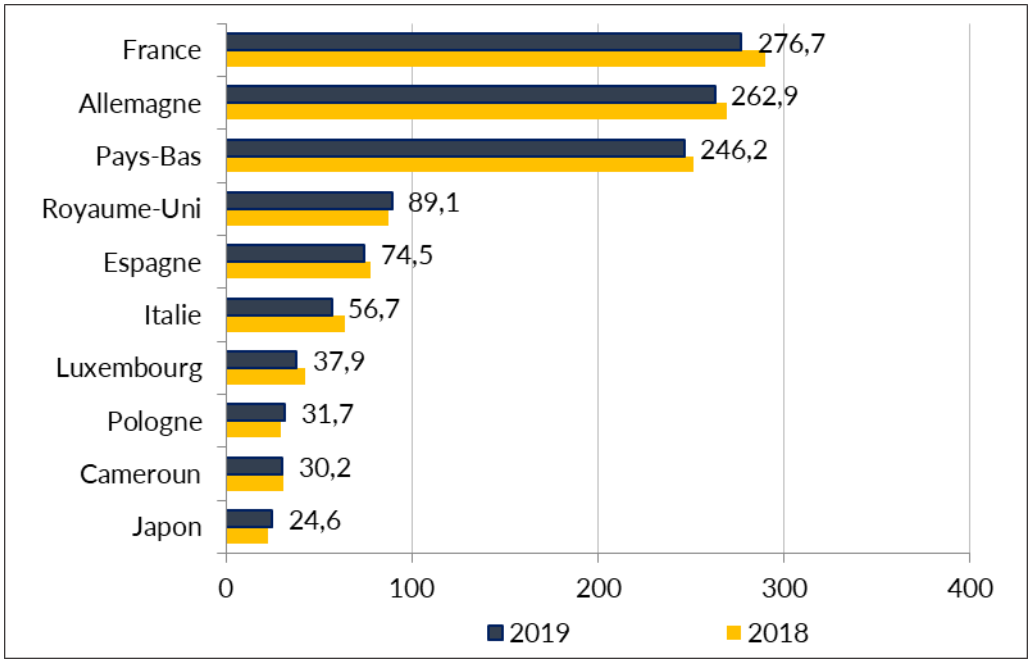

Source : BNB.

Graphique 3-28. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de vêtements autres qu'en fourrure (C14.1)

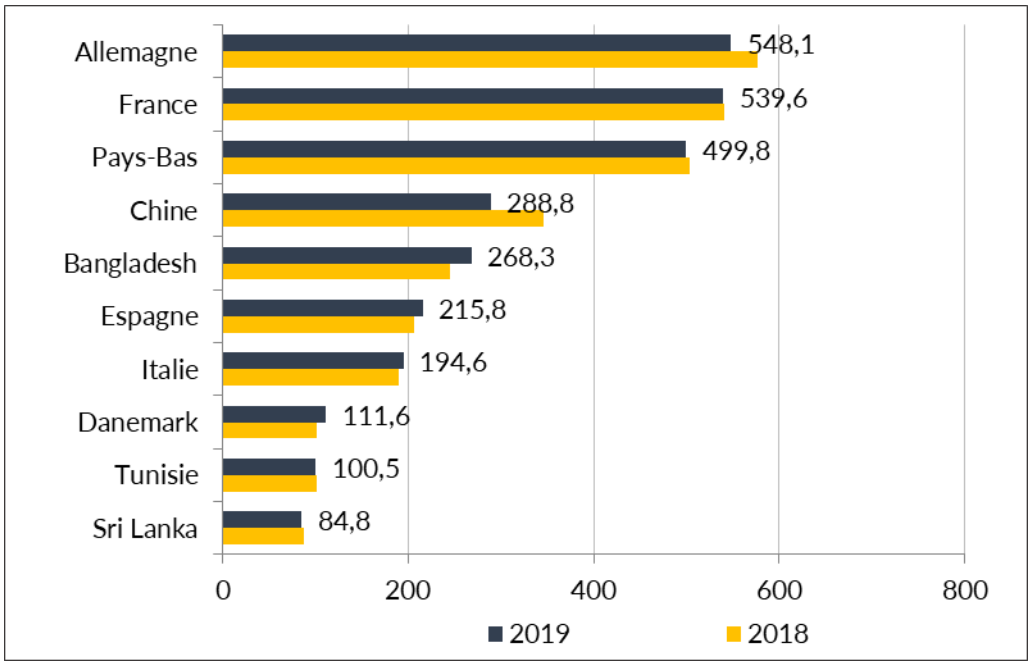

Source : BNB.

Le **chiffre d'affaires** dans le sous-secteur 14.1 « fabrication de vêtements autres qu'en fourrure » a reculé au cours de l'année 2019 (-2,3 %) pour s'établir à 663,5 millions d'euros. Il s'agit du quatrième repli observé depuis 2015. Sur les 9 premiers mois de 2020, le chiffre d'affaires s'est réduit de 10,8 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

Les **investissements** ont reculé de 19,1 % en 2019 après avoir crû de 31 % en 2018. Sur les 9 premiers mois de 2020, les investissements ont reculé de 20,1 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

Sur l'ensemble de l'année 2019, la **production** a diminué de 10,8 % ce qui contraste avec les hausses observées lors des 2 années précédentes. Au cours des 9 premiers mois de 2020, la production a été réduite de 18,5 %.

Les **prix à la production** ont poursuivi leur tendance haussière annuelle en 2019 (+ 3,3 % à un an d'écart). Au cours des 9 premiers mois de 2020, l'indice des prix à la production s'est légèrement contracté de 0,2 %.

L'emploi, la **masse salariale** et le **nombre d'employeurs** ont reculé, en glissement annuel, tant en 2019 que sur les 6 premiers mois de l'année 2020. L'emploi et le nombre d'employeurs a atteint en 2019 son niveau le plus bas sur la période d'observation.

En ce qui concerne la dynamique entrepreneuriale, il apparaît que les **créations** d'entreprises dans ce secteur ont été un peu moins vives en 2019 (+232) que l'année précédente (240) et que les **radiations** et les **faillites** ont augmenté. Les radiations ont atteint un pic en 2019, mais le solde « créations-radiations » reste toutefois positif. Le **nombre d'assujettis** est en hausse passant de 1.773 en 2018 à 1.829 en 2019.

Au niveau des **échanges commerciaux**, les exportations et les importations se sont repliées en 2019 (respectivement -3,8 % et -1,9 %). En ce qui concerne les exportations plus spécifiquement il s'agit de la 4e baisse consécutive enregistrée. Ce sont surtout les échanges intra-européens qui expliquent cette situation. Au cours des 8 premiers mois de l'année 2020, les exportations se sont repliées de 16,6 % tandis que le recul des importations s'est limité à 1,3 %.

Le **top 3 des pays partenaires à l'exportation** est constitué de la France, de l'Allemagne et des Pays-Bas. Le Royaume-Uni arrive en 4e place du classement. Ces 4 pays contribuent pour 59,6 % des exportations du secteur (53,5 % sans le Royaume-Uni). Les trois **principaux pays partenaires à l'importation** sont à nouveaux les pays voisins, l'Allemagne, la France et les Pays-Bas, comptant pour 46,9 % des importations totales de ce secteur.

En **conclusion**, 2019 n'a pas été une année particulièrement favorable pour la fabrication de vêtements, tous les indicateurs étant en rouge (exception faite du nombre d'entreprises assujetties) et cette détérioration s'est aggravée au cours des premiers mois de 2020.

Fabrication de vêtements en cuir (C14.11)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de vêtements en cuir (C14.11) comprend la fabrication de vêtements en cuir naturel ou en simili cuir, y compris d'équipements du travail en cuir et les tabliers de soudeur en cuir.

Tableau 3-16. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de vêtements en cuir (C14.11)

	14.11	2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires	3,4	3,0	3,1	1,2	1,1	0,8	0,6
			-10,8%	*1,8%*	*-61,2%*	*-9,9%*		*-21,7%*
	Investissements	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,0
			-14,9%	*-31,7%*	*49,3%*	*-7,2%*		*-86,4%*
	Indice de production	-	-	-	-	-	-	-
	Indice des prix à la production	-	-	-	-	-	-	-
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M6	2020M6
Emploi	Emploi	1	2	2	2	2	2	3
			50,0%	*33,3%*	*0,0%*	*12,5%*		*50,0%*
	Masse salariale	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
			90,4%	*64,5%*	*5,8%*	*12,6%*		*-2,3%*
	Nombre d'employeurs	1	2	2	2	2	2	3
			50,0%	*33,3%*	*0,0%*	*12,5%*		*50,0%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Dynamique entrepreneuriale	Créations	10	11	15	21	10	-	-
			10,0%	*36,4%*	*40,0%*	*-52,4%*		
	Radiations	4	3	5	10	11	-	-
			-25,0%	*66,7%*	*100,0%*	*10,0%*		
	Assujettis	46	55	59	69	65	-	-
			19,6%	*7,3%*	*16,9%*	*-5,8%*		
	Faillites	0	0	1	0	1	1	0
					-100,0%			*-100,0%*
	Emplois perdus à la suite de faillites	0	0	0	0	0	0	0
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M8	2020M8
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	6,8	8,0	7,0	7,5	8,9	5,1	5,1
			17,9%	*-13,0%*	*7,8%*	*18,2%*		*-1,1%*
	Exportations intra-UE	5,4	6,9	6,3	7,1	8,2	4,7	4,6
			27,4%	*-8,7%*	*12,1%*	*16,7%*		*-1,5%*
	Exportations extra-UE	1,4	1,1	0,7	0,4	0,6	0,4	0,4
			-19,5%	*-40,0%*	*-33,3%*	*43,4%*		*2,5%*
	Importations totales	27,5	23,3	21,8	22,4	19,8	12,9	10,6
			-15,2%	*-6,5%*	*2,6%*	*-11,3%*		*-18,2%*
	Importations intra-UE	18,7	15,3	14,0	13,2	12,7	8,2	7,0
			-18,1%	*-8,6%*	*-5,3%*	*-3,7%*		*-14,8%*
	Importations extra-UE	8,8	8,0	7,8	9,1	7,1	4,8	3,6
			-9,1%	*-2,5%*	*16,4%*	*-22,2%*		*-24,0%*
	Balance commerciale	-20,7	-15,3	-14,8	-14,9	-11,0	-7,8	-5,5

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS.

En 2019, le **chiffre d'affaires** de la fabrication de vêtements en cuir (C14.11) a diminué par rapport à 2018 (-9,9 %) et a atteint son niveau le plus bas de toute la période. Au cours des neuf premiers mois de 2020, le chiffre d'affaires cumulé a diminué dans une mesure encore plus importante (-21,7 %) par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Cependant, pour ce constat, il convient de tenir compte de la pandémie de Covid-19.

En 2019, les **investissements** dans la fabrication de vêtements en cuir (C14.11) ont diminué de 7,2 % par rapport à 2018. On observe cependant une accentuation de cette tendance au cours des neuf premiers mois de 2020. Au cours de cette période, presque aucun investissement n'a été réalisé et, par conséquent, les investissements de la fabrication de vêtements en cuir (C14.11) ont en effet fortement chuté (-86,4 %) par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Il faut cependant tenir compte de l'incertitude causée par la pandémie de Covid-19.

En 2019, le **nombre d'emplois** dans la fabrication de vêtements en cuir (C14.11) est resté à 2 personnes. Au cours du premier semestre 2020, un travailleur et un employeur se sont ajoutés par

rapport à la même période de l'année précédente, ce qui porte à 3 le nombre total de travailleurs dans le secteur.

La **masse salariale** a augmenté en 2019 (+12,6 %) dans la fabrication de vêtements en cuir (C14.11). Cependant, au cours du premier semestre 2020, la masse salariale a diminué de 2,6 % par rapport à la même période en 2019.

En 2019, il y a eu 10 **créations** d'entreprises et 11 **radiations** dans la fabrication de vêtements en cuir (C14.11), ce qui a réduit le nombre d'entreprises à un total de 65.

Il y a eu 1 **faillite** en 2019 mais pas de faillite au cours des neuf premiers mois de 2020. Cependant, il faut tenir compte des mesures économiques et des moratoires pris par le gouvernement dans le contexte de la pandémie de Covid-19.

Au cours des 8 premiers mois de 2020, les **exportations** belges de la fabrication de vêtements en cuir (C14.11) ont diminué de 1,1 % par rapport à la même période en 2019 et s'élevaient encore à environ 5,1 millions d'euros. En 2019, les exportations de la fabrication de vêtements en cuir (C14.11) qui avaient augmenté de 18,2 % par rapport à 2018 ont atteint leur plus haut niveau de toute la période. Les exportations sont principalement destinées au marché européen, qui représente 92,8 % des exportations belges. En 2015, la part des exportations intra-UE n'était encore que de 79,7 %.

Comme les exportations, les **importations** de vêtements en cuir (C14.11) ont diminué au cours des 8 premiers mois de 2020 par rapport à l'année précédente, passant de 12,9 millions d'euros à 10,6 millions d'euros (-18,2 %). Cela poursuit la tendance amorcée depuis 2015, à l'exception de 2018.

Pendant toute la période considérée, la **balance commerciale** a été déficitaire. Cependant, ce déficit s'est réduit depuis 2015, sauf en 2018, en raison de la hausse des exportations et de la baisse des importations. Alors que le déficit était encore de 20,7 millions d'euros en 2015, il n'était plus que de 11 millions d'euros en 2019.

Graphique 3-29. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de vêtements en cuir (C14.11)

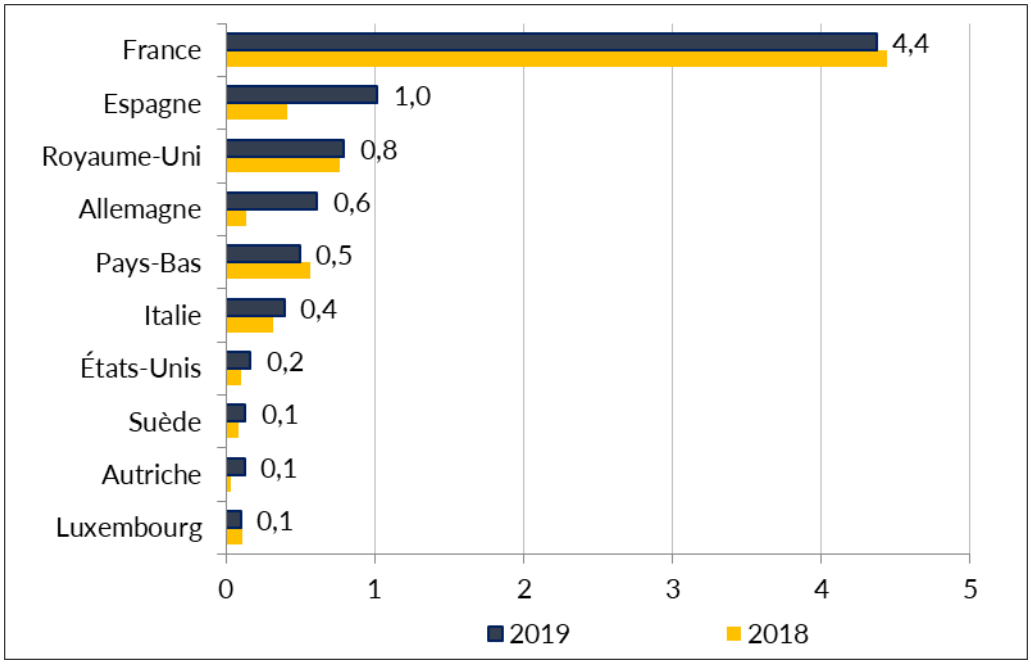

Source : BNB.

En 2019, la **France** était le débouché le plus important pour la Belgique sur le plan des exportations de vêtements en cuir (C14.11). Des vêtements en cuir belges (C14.11) ont été exportés vers la France pour une valeur de 4,4 millions d'euros. Ce chiffre est en baisse de 1,7 % sur une base annuelle, mais il représente toujours près de la moitié (49,2 %) des exportations belges de cette catégorie en 2019.

Les exportations de vêtements en cuir belges (C14.11) vers le **Royaume-Uni** ont augmenté sur une base annuelle (+4,2 %), tandis qu'aux Pays-Bas, elles ont diminué (-12,6 %) d'une année à l'autre. Cependant, d'autres pays ont enregistré des changements encore plus importants. Par exemple, les exportations de vêtements en cuir (C14.11) de la Belgique vers **l'Espagne** ont augmenté de 149,6 %, pour une valeur dépassant le million d'euros. L'augmentation de l'exportation de ces produits en **Allemagne** a été encore plus importante (+363,1 %).

Dans le top 10 des débouchés des exportations de vêtements en cuir (C14.11), on retrouve les États-Unis avec 234.000 euros. Ils occupent ainsi la septième place derrière le Royaume-Uni en matière d'exportations vers les **pays extra-UE**.

Graphique 3-30. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de vêtements en cuir (C14.11)

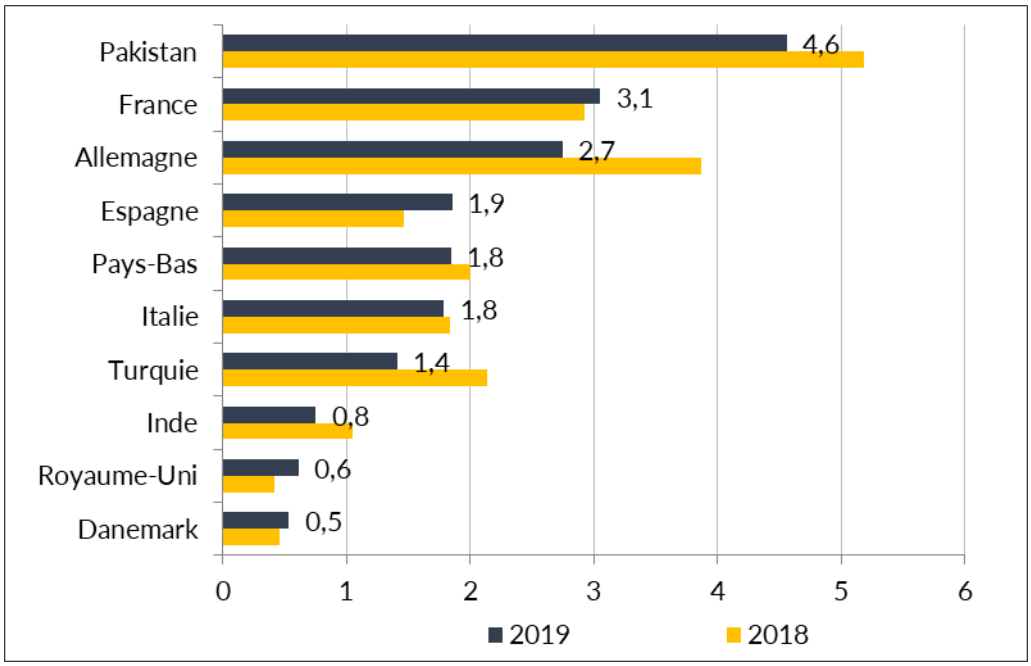

Source : BNB.

En 2019, la Belgique a importé des vêtements en cuir (C14.11) principalement des pays européens et du **Pakistan**. En 2019, les importations belges en provenance du Pakistan s'élevaient à 4,6 millions d'euros et représentaient une part de 23 % des importations belges de vêtements en cuir (C14.11), malgré une baisse de 12,1 % sur une base annuelle. Les pays voisins, la **France** (3,1 millions d'euros), **l'Allemagne** (2,7 millions d'euros) et les **Pays-Bas** (1,8 million d'euros) sont classés respectivement en deuxième, troisième et cinquième position en tant que fournisseurs d'articles en cuir (C14.11) pour la Belgique. Des augmentations notables de la valeur des importations de vêtements en cuir (C14.11) ont été observées en 2019 au **Royaume-Uni** (+45,4 %) et en **Espagne** (26,6 %), qui occupent respectivement les neuvième et quatrième places en tant que partenaires d'importation.

En revanche, en ce qui concerne les importations en provenance de **pays extra-UE**, les baisses des importations en valeur en provenance de Turquie (-34 %) et d'Inde (-28,2 %) ont été particulièrement frappantes.

Conclusion

En conclusion, la fabrication de vêtements en cuir (C14.11) a enregistré un résultat mitigé en 2019. D'une part, le chiffre d'affaires a diminué et le dynamisme des entreprises a été négatif, d'autre part, l'emploi et la balance commerciale se sont améliorés, bien que cette dernière soit encore fortement négative.

Fabrication de vêtements de travail (C14.12)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de vêtements de travail (C14.12) comprend la fabrication de ce type de vêtements, à l'exception de la fabrication de chaussures, de vêtements de sécurité résistant au feu et de vêtements de protection, ainsi que des casques de sécurité et similaires en matière plastique ou en métal.

Tableau 3-17. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de vêtements de travail (C14.12)

	14.12	2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires	99,2	108,1	123,8	128,5	117,1	86,5	81,3
			9,0%	*14,5%*	*3,8%*	*-8,8%*		*-6,0%*
	Investissements	0,4	3,0	2,4	1,7	1,0	0,7	1,0
			610,1%	*-20,3%*	*-29,8%*	*-42,2%*		*39,8%*
	Indice de production	-	-	-	-	-	-	-
	Indice des prix à la production	110,0	110,8	111,9	102,7	104,6	104,9	104,7
			0,8%	*0,9%*	*-8,2%*	*1,9%*		*-0,2%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M6	2020M6
Emploi	Emploi	568	554	549	546	523	527	485
			-2,5%	*-0,9%*	*-0,6%*	*-4,3%*		*-8,0%*
	Masse salariale	15,9	15,9	16,2	17,1	16,8	8,0	6,9
			-0,2%	*2,3%*	*5,3%*	*-1,8%*		*-14,5%*
	Nombre d'employeurs	15	14	15	16	16	16	16
			-8,2%	*7,1%*	*5,0%*	*-1,6%*		*-3,1%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Dynamique entrepreneuriale	Créations	3	2	4	3	4	-	-
			-33,3%	*100,0%*	*-25,0%*	*33,3%*		
	Radiations	4	0	2	1	3	-	-
			-100,0%		*-50,0%*	*200,0%*		
	Assujettis	26	28	30	31	30	-	-
			7,7%	*7,1%*	*3,3%*	*-3,2%*		
	Faillites	0	0	0	0	1	1	0
								-100,0%
	Emplois perdus suite aux faillites	0	0	0	0	2	2	0
								-100,0%
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M8	2020M8
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	128,4	129,6	130,2	124,7	135,5	88,3	77,4
			1,0%	*0,4%*	*-4,2%*	*8,7%*		*-12,3%*
	Exportations Intra-UE	125,1	125,2	126,7	121,2	129,9	84,8	74,0
			0,1%	*1,1%*	*-4,3%*	*7,2%*		*-12,7%*
	Exportations Extra-UE	3,3	4,4	3,5	3,5	5,6	3,5	3,4
			32,8%	*-20,0%*	*-0,7%*	*60,6%*		*-2,0%*
	Importations totales	131,9	152,9	155,4	156,4	153,8	99,2	102,7
			15,9%	*1,6%*	*0,7%*	*-1,7%*		*3,5%*
	Importations Intra-UE	62,1	69,2	68,2	72,8	75,3	49,4	44,4
			11,5%	*-1,5%*	*6,8%*	*3,4%*		*-10,2%*
	Importations Extra-UE	69,9	83,7	87,2	83,6	78,5	49,8	58,3
			19,9%	*4,2%*	*-4,1%*	*-6,2%*		*17,2%*
	Balance commerciale	-3,6	-23,3	-25,2	-31,7	-18,3	-10,9	-25,3

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-31. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de vêtements de travail (C14.12)

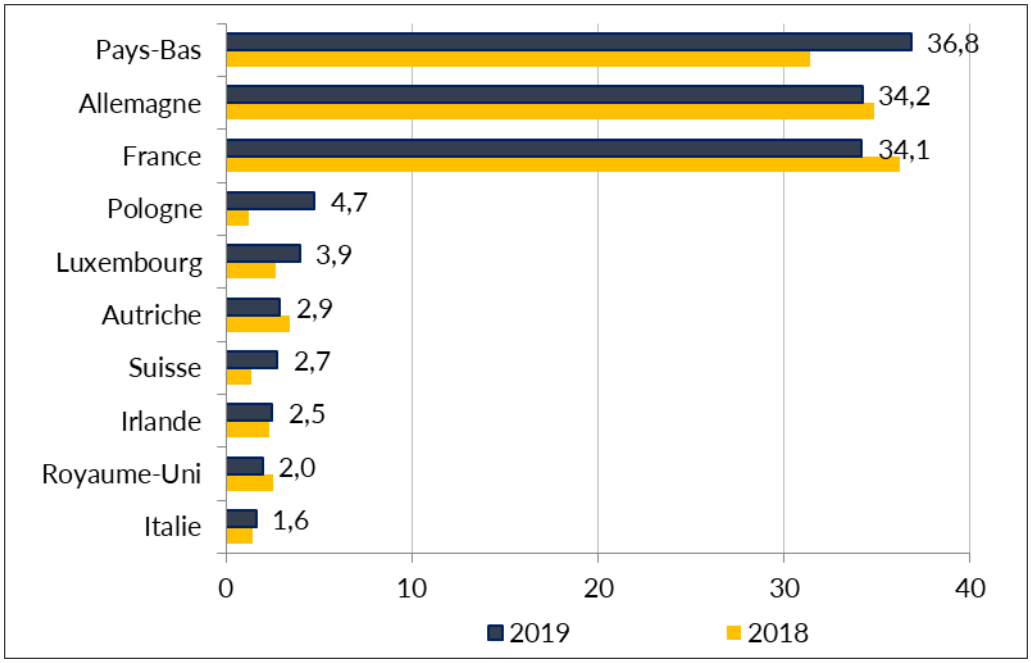

Source : BNB.

Graphique 3-32. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de vêtements de travail (C14.12)

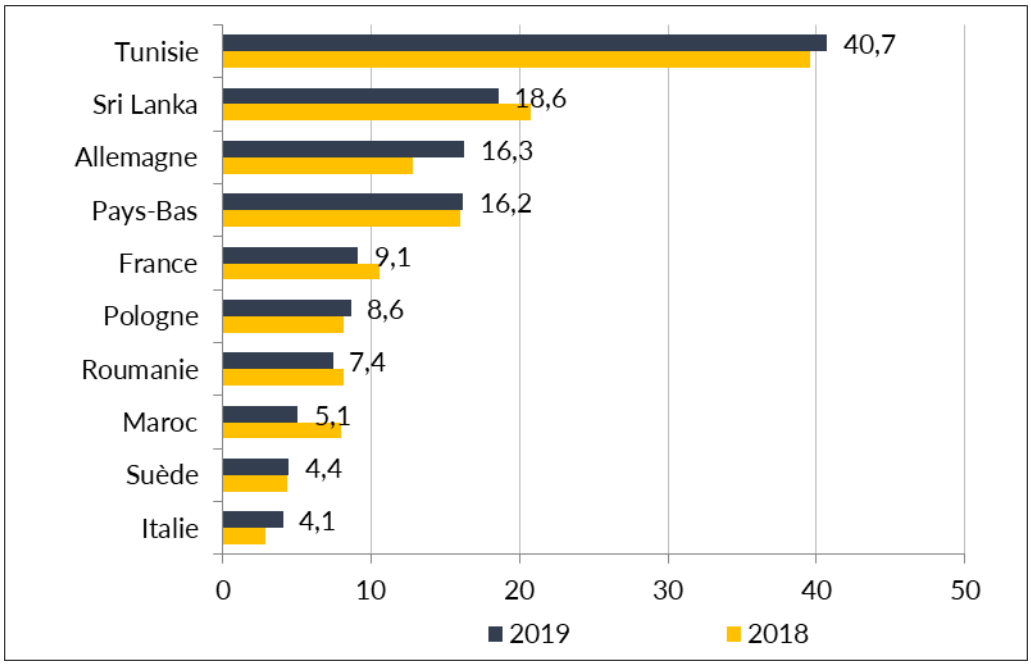

Source : BNB.

Après avoir atteint un pic en 2018 avec 128,5 millions d'euros, le **chiffre d'affaires** de la fabrication de vêtements de travail s'est affaibli en 2019 où il s'est limité à 117,1 millions d'euros. Par ailleurs, le chiffre d'affaires a continué de se réduire en 2020 où une diminution de 6 % est observée sur les neuf premiers mois de l'année en comparaison avec la même période de 2019.

Les **investissements** se sont repliés pour la troisième année consécutive. En 2019, ils s'élèvent à 1 million d'euros alors qu'ils se chiffraient à 1,7 million d'euros un an plus tôt. Les investissements ont rebondi sur les neuf premiers mois de 2020, où ils ont déjà atteint 1 million d'euros (contre 0,7 million d'euros pour la même période de 2019).

Alors que les **prix à la production** avaient atteint leur niveau le plus bas de la période d'observation en 2018, ceux-ci se sont orientés à la hausse en 2019 (+1,9 %). Cette augmentation n'aura été que de courte durée car les prix sont repartis à la baisse sur les neuf premiers mois de 2020 (-0,2 % en glissement annuel).

L'emploi dans la fabrication de vêtements de travail se porte mal depuis plusieurs années au vu de la tendance baissière qu'il rencontre depuis 2015. En 2019, 523 emplois étaient pourvus, contre 546 un an plus tôt, soit une diminution de 4,3 %. Cette tendance à la baisse s'est d'ailleurs poursuivie sur le premier semestre de 2020, avec une diminution de 8 % en glissement annuel.

En ce qui concerne la **masse salariale**, celle-ci a baissé en 2019 (-1,8 %) après avoir connu son plus haut résultat annuel en 2018. Elle s'élève ainsi à 16,8 millions d'euros en 2019 contre 17,1 millions d'euros un an plus tôt. Cette diminution a continué au cours du premier semestre de 2020, où la masse salariale a atteint 6,9 millions d'euros (contre 8 millions d'euros pour la même période de 2019).

En 2019, 16 **employeurs** étaient présents dans la fabrication de vêtements de travail. Ce nombre est relativement stable au cours du temps. Sur le premier semestre de 2020, les 16 employeurs sont encore présents.

Dans la fabrication de vêtements de travail, 4 nouvelles **entreprises** ont été **créées** en 2019 (contre 3 entreprises créées en 2018), 3 **entreprises** ont été **radiées** (contre une entreprise radiée en 2018) et 30 **entreprises assujetties** ont été dénombrées (contre 31 entreprises assujetties en 2018). Pour la première fois sur la période d'observation, une entreprise a été déclarée en **faillite** en 2019. La fabrication de vêtements de travail n'avait pas connu de faillites les années précédentes. Cette faillite a occasionné la **perte de deux emplois**. Sur les neuf premiers mois de 2020, la situation semble revenir à la normale étant donné qu'aucune faillite n'est à déplorer, et dès lors, aucun emploi n'a été perdu en conséquence d'une faillite. La prudence reste de mise dans l'analyse des faillites en 2020, compte tenu du moratoire mis en place à la suite de la pandémie de Covid-19.

Alors que les **exportations** de vêtements de travail avaient connu leur plus faible niveau sur la période d'observation en 2018, celles-ci ont progressé de 8,7 % en 2019 et ont atteint ainsi leur meilleur résultat annuel avec 135,5 millions d'euros. Ce mouvement des exportations est attribuable à la fois à l'augmentation des exportations intra-européennes (+7,2 %) et extra-européennes (+60,6 %). Toutefois, sur les 8 premiers mois de 2020, les exportations de vêtements de travail se sont affichées à la baisse (-12,3 % en glissement annuel) résultant d'une diminution des exportations intra-européennes (-12,7 %) et extra-européennes (-2 %). En 2019, les **principaux débouchés à l'exportation** pour les vêtements de travail sont les pays voisins de la Belgique, avec en première position les Pays-Bas (36,8 millions d'euros), suivis par l'Allemagne (34,2 millions d'euros) et la France (34,1 millions d'euros). Ces trois destinations représentent ensemble plus de trois quarts (77,6 %) des exportations belges de vêtements de travail. Parmi les 10 principaux partenaires à l'exportation, la meilleure progression concerne les exportations destinées à la Pologne (+285,2 %) tandis que la plus grande diminution concerne les exportations vers le Royaume-Uni (-22,1 %).

Les **importations** de vêtements de travail ont légèrement reculé en 2019 (-1,7 % par rapport à 2018), où elles se chiffrent à 153,8 millions d'euros après avoir atteint leur meilleur résultat annuel sur la période d'observation en 2018 (156,4 millions d'euros). La hausse des importations intra-européennes observée en 2019 (+3,4 % par rapport à 2018) n'a pas été suffisante pour compenser la diminution des importations extra-européennes (-6,2 %). En revanche, sur les 8 premiers mois de 2020, les importations de vêtements de travail se sont affichées à la hausse (+3,5 % en glissement annuel). Celles-ci ont été tirées vers le haut par les importations extra-européennes qui se sont accrues de 17,2 % par rapport aux 8 premiers mois de 2019 et ont plus que compensé la

diminution des importations intra-européennes (-10,2 % sur la même période). En 2019, les **principaux partenaires commerciaux à l'importation** pour les vêtements de travail sont la Tunisie (40,7 millions d'euros), le Sri Lanka (18,6 millions d'euros), l'Allemagne (16,3 millions d'euros) et les Pays-Bas (16,2 millions d'euros). Ces 4 pays ont représenté ensemble 59,7 % des importations belges de vêtements de travail. Parmi les 10 principaux fournisseurs du marché belge, les meilleures progressions ont été notées pour les importations en provenance de l'Allemagne (+27,5 %) et de l'Italie (+42,5 %) tandis que la plus grande diminution est attribuable aux importations issues du Maroc (-36,4 %).

La **balance commerciale** est négative sur l'ensemble de la période d'observation. En 2019, le déficit commercial s'est élevé à 18,3 millions d'euros, ce qui constitue une amélioration par rapport au déficit enregistré en 2018 (31,7 millions d'euros), moins bon résultat de la période sous-revue. Sur les 8 premiers mois de 2020, le déficit de la balance commerciale s'est dégradé et a atteint 25,3 millions d'euros, contre un déficit de 10,9 millions d'euros pour la même période de 2019.

En conclusion, à l'exception des indicateurs du commerce extérieur, 2019 était plutôt une année défavorable pour la fabrication de vêtements de travail. En effet, les indicateurs d'activité et d'emploi se sont orientés à la baisse, tandis que les radiations d'entreprises et les faillites ont légèrement augmenté. La légère hausse des créations est le seul point positif dans la dynamique entrepreneuriale en 2019. Enfin, le chiffre d'affaires s'est réduit sur les neuf premiers mois de 2020 et les indicateurs d'emploi sont toujours dans le rouge au premier semestre de 2020. Les exportations sont également moins dynamiques et le solde de la balance commerciale s'est dégradé sur les 8 premiers mois de 2020, indiquant une année à nouveau défavorable pour la fabrication de vêtements.

Fabrication d'autres vêtements de dessus (C14.13)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication d'autres vêtements de dessus (C14.13) comprend la fabrication d'autres vêtements de dessus pour hommes, femmes et enfants à partir de tissus, d'étoffes à mailles, de non-tissés, etc. (manteaux, costumes, complets, tailleurs, ensembles, vestes, vestons, pantalons, jupes, etc.). Elle comprend également la confection sur mesure et la fabrication d'éléments entrant dans la confection des produits cités.

Tableau 3-18. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'autres vêtements de dessus (C14.13)

	14.13	2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires	356,1	333,7	295,1	278,7	272,0	221,6	197,4
			-6,3%	*-11,6%*	*-5,6%*	*-2,4%*		*-10,9%*
	Investissements	8,1	7,2	6,1	6,5	9,2	6,9	4,7
			-11,0%	*-15,3%*	*5,6%*	*42,1%*		*-33,0%*
	Indice de production	100,0	92,9	85,7	80,9	73,1	83,5	82,4
			-7,1%	*-7,7%*	*-5,6%*	*-9,7%*		*-1,3%*
	Indice des prix à la production	106,2	108,2	109,3	111,1	113,0	112,7	113,5
			1,9%	*1,0%*	*1,6%*	*1,7%*		*0,8%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M6	2020M6
Emploi	Emploi	1.472	1.447	1.353	1.303	1.220	1.219	1.182
			-1,7%	*-6,5%*	*-3,7%*	*-6,4%*		*-3,0%*
	Masse salariale	34,9	34,5	33,3	33,8	33,6	16,4	12,5
			-0,9%	*-3,7%*	*1,5%*	*-0,6%*		*-23,9%*
	Nombre d'employeurs	169	172	162	151	147	150	135
			1,8%	*-5,8%*	*-6,5%*	*-3,0%*		*-10,0%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Dynamique entrepreneuriale	Créations	83	98	127	135	120	-	-
			18,1%	*29,6%*	*6,3%*	*-11,1%*		
	Radiations	84	77	83	76	109	-	-
			-8,3%	*7,8%*	*-8,4%*	*43,4%*		
	Assujettis	1.028	1.047	1.097	1.162	1.174	-	-
			1,8%	*4,8%*	*5,9%*	*1,0%*		
	Faillites	17	3	8	3	2	2	5
			-82,4%	*166,7%*	*-62,5%*	*-33,3%*		*150,0%*
	Emplois perdus à la suite de faillites	65	3	8	20	1	1	19
			-95,4%	*166,7%*	*150,0%*	*-95,0%*		*1800,0%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M8	2020M8
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	724,5	599,6	516,4	508,7	501,5	338,4	290,8
			-17,2%	*-13,9%*	*-1,5%*	*-1,4%*		*-14,1%*
	Exportations intra-UE	561,2	439,2	356,1	349,8	341,8	234,8	199,1
			-21,7%	*-18,9%*	*-1,7%*	*-2,3%*		*-15,2%*
	Exportations extra-UE	163,3	160,3	160,3	158,9	159,7	103,6	91,6
			-1,8%	*0,0%*	*-0,9%*	*0,5%*		*-11,6%*
	Importations totales	1.436,6	1.365,2	1.350,3	1.403,3	1.411,1	945,3	900,9
			-5,0%	*-1,1%*	*3,9%*	*0,6%*		*-4,7%*
	Importations intra-UE	1.053,8	1.043,7	1.053,1	1.073,8	1.043,0	707,8	556,5
			-1,0%	*0,9%*	*2,0%*	*-2,9%*		*-21,4%*
	Importations extra-UE	382,9	321,5	297,3	329,5	368,2	237,5	344,4
			-16,0%	*-7,5%*	*10,8%*	*11,7%*		*45,0%*
	Balance commerciale	-712,2	-765,6	-834,0	-894,5	-909,6	-606,9	-610,1

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-33. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'autres vêtements de dessus (C14.13)

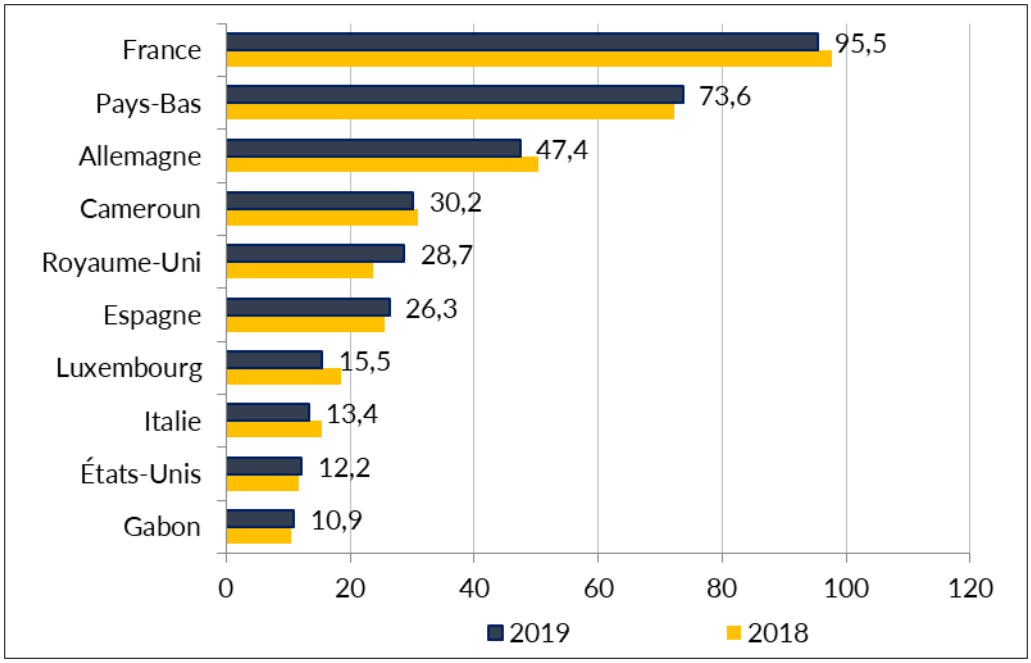

Source : BNB.

Graphique 3-34. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'autres vêtements de dessus (C14.13)

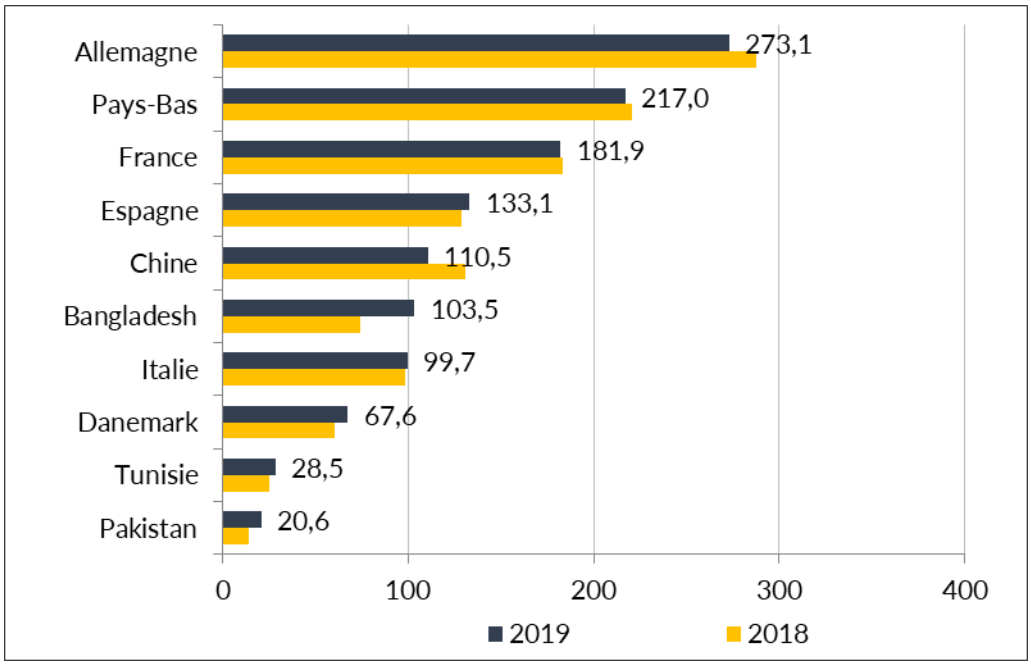

Source : BNB.

Le **chiffre d'affaires** dans la catégorie 14.13 « fabrication d'autres vêtements de dessus » a reculé pour la quatrième année consécutive au cours de l'année 2019 (-2,4 %) pour s'établir à 272 millions d'euros. Sur les 9 premiers mois de 2020, le chiffre d'affaires s'est réduit de 10,9 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

Le rythme de croissance des **investissements** a nettement accéléré en 2019 (+42,1 %) après avoir crû de 5,6 % en 2018. Sur les 9 premiers mois de 2020, les investissements ont diminué de 33 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

À l'instar des années précédentes, la **production** s'est repliée en 2019 (- 9,7 %). Au cours des 9 premiers mois de l'année 2020, la production a été réduite de 1,3 %.

Les **prix à la production** ont poursuivi leur tendance haussière en 2019 (+ 1,7 % à un an d'écart). Au cours des 9 premiers mois de 2020, l'indice des prix à la production a légèrement crû (+0,8 %).

L'emploi, la **masse salariale** et le **nombre d'employeurs** ont reculé en 2019 ainsi que sur les 6 premiers mois de l'année 2020. La diminution de la masse salariale a été importante en 2020 (-23,9 %). L'emploi et le nombre d'employeurs ont atteint en 2019 leur niveau le plus bas sur la période d'observation.

En ce qui concerne la dynamique entrepreneuriale, il apparaît que les **créations** d'entreprises dans ce secteur ont été un peu moins vives en 2019 (120 unités) que l'année précédente (135) à l'inverse des **radiations** qui ont atteint un pic sur la période d'observation. Le solde « créations-radiations » reste toutefois positif. Le **nombre de faillites** enregistrées cette année est resté quasi stable. Le **nombre d'assujettis** est lui en hausse passant de 1.162 à 1.174.

Au niveau des **échanges commerciaux**, les exportations se sont repliées en 2019 (-1,4 %), atteignant leur niveau le plus bas sur la période d'observation tandis que les importations ont progressé (+0,6 %). Au cours des 8 premiers mois de l'année 2020, les exportations se sont repliées de 14,1 % tandis que le recul des importations s'est limité à 4,7 %.

Le **top 3 des pays partenaires à l'exportation** est constitué de la France, des Pays-Bas et de l'Allemagne. Ces trois pays totalisent 43,2 % des exportations du secteur. Le Royaume-Uni arrive en 5^{e} place du classement et les exportations de ce secteur qui lui ont été adressées en 2019 ont crû de 20,9 % à un an d'écart. Les trois **principaux pays partenaires à l'importation** sont l'Allemagne, les Pays-Bas et la France, contribuant pour 47,6 % aux importations du secteur.

En **conclusion**, 2019 n'a pas été une année particulièrement favorable pour la fabrication de vêtements de dessus, la plupart des indicateurs étant en retrait d'une année sur l'autre et cette détérioration s'est poursuivie au cours des premiers mois de 2020.

Fabrication de vêtements de dessous (C14.14)

Selon Statbel, la classe C14.14 « fabrication de vêtements de dessous » comprend la fabrication de vêtements de dessous et de nuit pour hommes, femmes et enfants à partir de tissus, d'étoffes à mailles, de dentelles, etc. (chemises, chemisiers, chemisettes, slips, caleçons, pyjamas, chemises de nuit, robes de chambre, soutien-gorge, corsets, etc.).

Elle ne comprend pas la réparation et la transformation d'articles d'habillement et de linge de maison(stoppage, remaillage, retouche, etc.).

Tableau 3-19. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de vêtements de dessous (C14.14)

	14.14	2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires	207,9	209,5	214,1	209,5	200,1	164,9	129,0
			0,8%	*2,2%*	*-2,2%*	*-4,5%*		*-21,8%*
	Investissements	7,4	8,3	3,1	9,9	3,3	2,3	1,8
			12,2%	*-63,4%*	*224,8%*	*-66,6%*		*-22,8%*
	Indice de production	100,0	84,7	99,2	107,4	89,8	96,9	69,7
			-15,3%	*17,1%*	*8,3%*	*-16,4%*		*-28,0%*
	Indice des prix à la production	115,1	115,9	117,5	119,8	128,8	128,6	125,8
			0,7%	*1,3%*	*2,0%*	*7,5%*		*-2,1%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M6	2020M6
Emploi	Emploi	727	719	722	740	719	735	672
			-1,1%	*0,4%*	*2,5%*	*-2,9%*		*-8,5%*
	Masse salariale	18,9	18,7	19,2	21,5	21,5	10,4	8,7
			-1,1%	*2,9%*	*11,9%*	*0,0%*		*-16,4%*
	Nombre d'employeurs	23	22	23	23	21	22	21
			-3,3%	*3,4%*	*1,1%*	*-7,6%*		*-4,7%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Dynamique entrepreneuriale	Créations	4	11	10	10	7	-	-
			175,0%	*-9,1%*	*0,0%*	*-30,0%*		
	Radiations	4	3	5	6	8	-	-
			-25,0%	*66,7%*	*20,0%*	*33,3%*		
	Assujettis	53	61	64	65	62	-	-
			15,1%	*4,9%*	*1,6%*	*-4,6%*		
	Faillites	0	1	0	0	1	1	0
				-100,0%				*-100,0%*
	Emplois perdus à la suite de faillites	0	0	0	0	7	7	0
								-100,0%
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M8	2020M8
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	554,6	530,7	524,7	506,0	477,0	351,4	262,8
			-4,3%	*-1,1%*	*-3,6%*	*-5,7%*		*-25,2%*
	Exportations intra-UE	506,6	479,5	472,3	451,9	429,7	317,4	235,0
			-5,4%	*-1,5%*	*-4,3%*	*-4,9%*		*-26,0%*
	Exportations extra-UE	48,0	51,2	52,4	54,0	47,3	34,0	27,9
			6,7%	*2,3%*	*3,1%*	*-12,5%*		*-17,9%*
	Importations totales	1.143,2	1.108,5	1.152,0	1.172,9	1.122,1	776,2	687,0
			-3,0%	*3,9%*	*1,8%*	*-4,3%*		*-11,5%*
	Importations intra-UE	774,1	768,9	826,4	841,9	806,0	562,7	436,7
			-0,7%	*7,5%*	*1,9%*	*-4,3%*		*-22,4%*
	Importations extra-UE	369,1	339,6	325,6	331,0	316,1	213,5	250,3
			-8,0%	*-4,1%*	*1,6%*	*-4,5%*		*17,2%*
	Balance commerciale	-588,7	-577,8	-627,3	-666,9	-645,1	-424,8	-424,2

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-35. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de vêtements de dessous (C14.14)

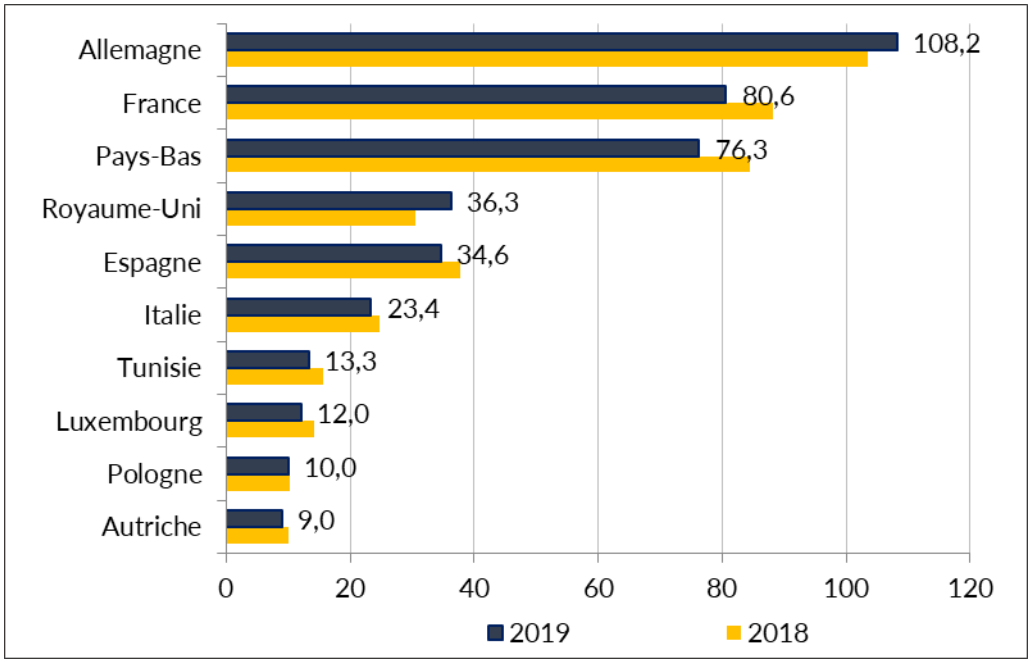

Source : BNB.

Graphique 3-36. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de vêtements de dessous (C14.14)

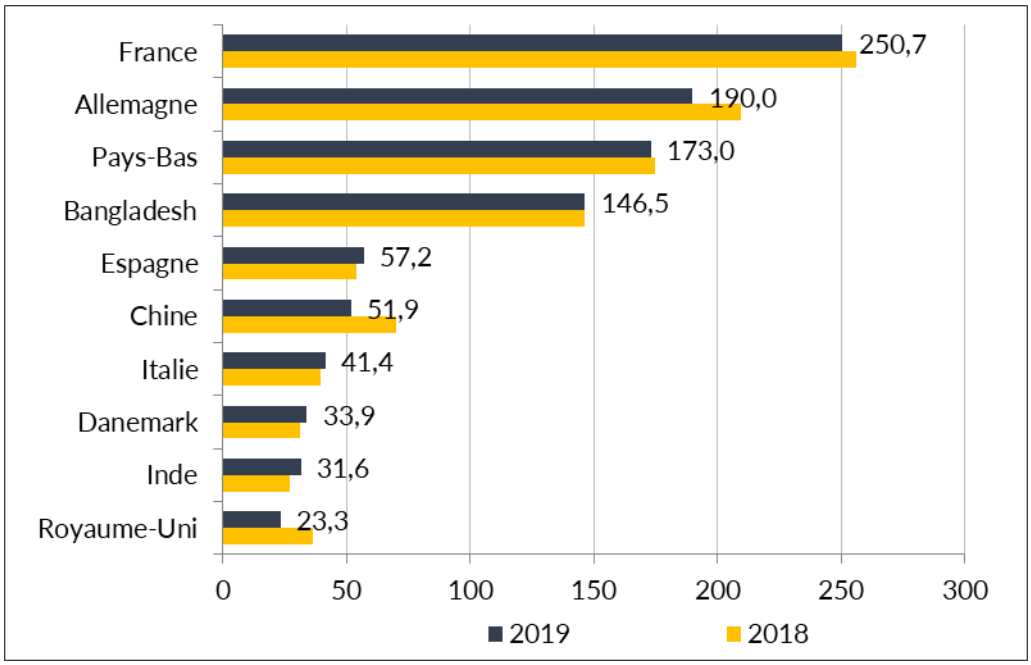

Source : BNB.

Le **chiffre d'affaires** dans la catégorie 14.14 « fabrication de vêtements de dessous » a reculé pour la deuxième année consécutive en 2019 (-4,5 %) pour s'établir à 200,1 millions d'euros, atteignant ainsi son plus faible niveau sur la période d'observation. Cette évolution négative s'est poursuivie en 2020. Ainsi, sur les 9 premiers mois de l'année 2020, le chiffre d'affaires s'est réduit de 21,8 % par rapport à la période correspondante de 2019.

Les **investissements** ont reculé de 66,6 % en 2019 après une hausse significative en 2018. Cette tendance baissière s'est confirmée sur les 9 premiers mois de l'année 2020, les investissements ont alors reculé de 22,8 % par rapport à la période correspondante de 2019.

Sur l'ensemble de l'année 2019, la **production** de l'industrie de l'habillement a diminué de 16,4 % après avoir crû les deux années précédentes. La diminution s'est poursuivie sur les 9 premiers mois de 2020 (-28,0 % par rapport à la période correspondante de 2019).

Les **prix à la production** ont poursuivi leur tendance haussière, progressant pour la quatrième année consécutive en 2019 (+7,5 % à un an d'écart), les portant ainsi à leur plus haut niveau de la période d'observation. Toutefois, cette tendance ne s'est pas poursuivie sur les 9 premiers mois de 2020, l'indice des prix à la production ayant diminué de 2,1 % par rapport à la période correspondante de 2019.

En 2019, l'**emploi** et le **nombre d'employeurs** ont reculé en glissement annuel (avec respectivement une diminution de 2,9 %et 7,6 %), alors que la **masse salariale** est en stagnation. Sur les 6 premiers mois de l'année 2020, les trois indicateurs ont reculé en glissement annuel de respectivement 8,5 %, 4,7 % et 16,4 %. La masse salariale est donc l'indicateur qui s'est le plus fortement détérioré parmi les indicateurs d'emploi en 2020.

En 2019, 7 **entreprises ont été créées**, soit 3 unités en moins qu'en 2018. Les **entreprises radiées** étaient au nombre de 8, soit une évolution négative avec une augmentation de 2 unités par rapport à l'année précédente. La dynamique entrepreneuriale était donc négative en 2019 avec un nombre d'entreprises radiées plus élevé que le nombre d'entreprises créées. Le secteur 14.14 « fabrication de vêtements de dessous » est destructeur net d'entreprises. Le **nombre d'assujettis** est également en diminution en 2019 et s'élève à 62 unités, soit une diminution de 3 unités par rapport à 2018.

Une seule entreprise a été déclarée en **faillite** en 2019, laquelle faillite a occasionné 7 **pertes d'emplois** dans le secteur 14.14 « fabrication de vêtements de dessous ».

Au niveau des **échanges commerciaux**, les exportations et les importations se sont repliées en 2019 (respectivement -5,7 % et -4,3 %) tant pour les échanges intra-européens que pour les échanges extra-européens. Cette tendance baissière s'est accentuée en 2020, pour les exportations et pour les importations. Ainsi, au cours des 8 premiers mois de l'année 2020, les exportations se sont repliées de 25,2 % et les importations de 11,5 %. Le moindre repli des importations s'explique notamment par une hausse des importations extra-UE sur cette période. La **balance commerciale** a affiché un déficit commercial sur l'ensemble de la période sous revue. Ce déficit commercial a atteint près de 645,1 millions d'euros en 2019 (-3,3 % à un an d'écart).

Le top 4 des pays **partenaires à l'exportation** est constitué de l'Allemagne, de la France, des Pays-Bas et du Royaume-Uni. Ils comptent pour 63,2 % des exportations totales de ce secteur. Les quatre principaux pays **partenaires à l'importation** sont la France, l'Allemagne les Pays-Bas et le Bangladesh. Hormis le Bangladesh, les importations venant des trois premiers partenaires à l'importation ont diminué (respectivement de 2,1 %, 9,4 % et 1,1 %). La Chine est le 6^{e} pays fournisseur de la Belgique et les importations en provenance de ce pays ont diminué de 25,9 % en 2019 tandis que celles en provenance de l'Italie, qui la talonne, ont progressé de 4,7 %. Le Royaume-Uni n'est plus que 10^{e} partenaire à l'importation de la Belgique et les importations en provenance de ce pays ont diminué de 35,9 % en 2019.

En conclusion, les indicateurs d'activité de la catégorie 14.14 « fabrication de vêtements de dessous » ont montré une évolution défavorable en 2019 qui s'est poursuivie sur les premiers mois de 2020.

Fabrication d'autres vêtements et accessoires (C14.19)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication d'autres vêtements et accessoires (C14.19) comprend la fabrication de chapeaux et bonnets, y compris les coiffures en bonneterie ainsi que la fabrication de chapeaux en fourrure. Elle comprend également la fabrication de vêtements pour bébés ; la fabrication de survêtements de sport, de combinaisons et d'ensembles de ski, de maillots, de culottes et de slips de bain, autres vêtements de sport, etc. ; la fabrication d'autres accessoires du vêtement : gants, ceintures, châles, cravates, foulards, résilles et filets à cheveux, etc. ; la fabrication de gants et de ceintures en cuir ; la fabrication de vêtements garnis de fourrure ; la fabrication de chaussures en matières textiles, sans semelle rapportée ; la fabrication d'éléments entrant dans la confection des produits cités.

Tableau 3-20. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'autres vêtements et accessoires (C14.19)

	14.19	2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires	53,1	54,0	61,5	61,1	73,3	57,3	65,3
			1,7%	*13,9%*	*-0,5%*	*19,8%*		*14,0%*
	Investissements	1,7	2,9	3,9	2,1	2,8	1,5	1,9
			72,8%	*32,3%*	*-44,9%*	*32,1%*		*23,3%*
	Indice de production	-	-	-	-	-	-	-
	Indice des prix à la production	113,7	127,9	131,3	137,2	138,8	138,8	139,2
			12,5%	*2,7%*	*4,5%*	*1,2%*		*0,3%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M6	2020M6
Emploi	Emploi	269	261	262	242	234	238	230
			-3,0%	*0,7%*	*-7,9%*	*-3,0%*		*-3,6%*
	Masse salariale	5,9	5,7	5,6	5,6	5,8	2,8	2,4
			-2,2%	*-2,1%*	*0,4%*	*2,7%*		*-16,8%*
	Nombre d'employeurs	39	39	40	41	37	38	33
			-0,6%	*3,9%*	*2,5%*	*-10,4%*		*-13,2%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Dynamique entrepreneuriale	Créations	44	62	67	71	91	-	-
			40,9%	*8,1%*	*6,0%*	*28,2%*		
	Radiations	32	17	28	42	35	-	-
			-46,9%	*64,7%*	*50,0%*	*-16,7%*		
	Assujettis	341	381	416	446	498	-	-
			11,7%	*9,2%*	*7,2%*	*11,7%*		
	Faillites	1	2	3	0	5	3	1
			100,0%	*50,0%*	*-100,0%*			*-66,7%*
	Emplois perdus à la suite de faillites	3	2	1	0	15	8	1
			-33,3%	*-50,0%*	*-100,0%*			*-87,5%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M8	2020M8
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	361,8	370,4	376,6	379,9	345,9	233,9	211,9
			2,4%	*1,7%*	*0,9%*	*-9,0%*		*-9,4%*
	Exportations intra-UE	323,0	335,3	344,3	337,9	301,6	204,8	187,6
			3,8%	*2,7%*	*-1,9%*	*-10,7%*		*-8,4%*
	Exportations extra-UE	38,8	35,1	32,3	42,0	44,3	29,2	24,4
			-9,5%	*-8,1%*	*30,2%*	*5,4%*		*-16,5%*
	Importations totales	638,7	659,5	669,2	696,5	678,4	436,4	539,2
			3,3%	*1,5%*	*4,1%*	*-2,6%*		*23,5%*
	Importations intra-UE	365,5	367,8	363,4	376,7	387,3	249,9	225,5
			0,6%	*-1,2%*	*3,6%*	*2,8%*		*-9,8%*
	Importations extra-UE	273,2	291,7	305,8	319,8	291,1	186,6	313,7
			6,8%	*4,8%*	*4,6%*	*-9,0%*		*68,2%*
	Balance commerciale	-276,9	-289,1	-292,7	-316,6	-332,5	-202,5	-327,3

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-37. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'autres vêtements et accessoires (C14.19)

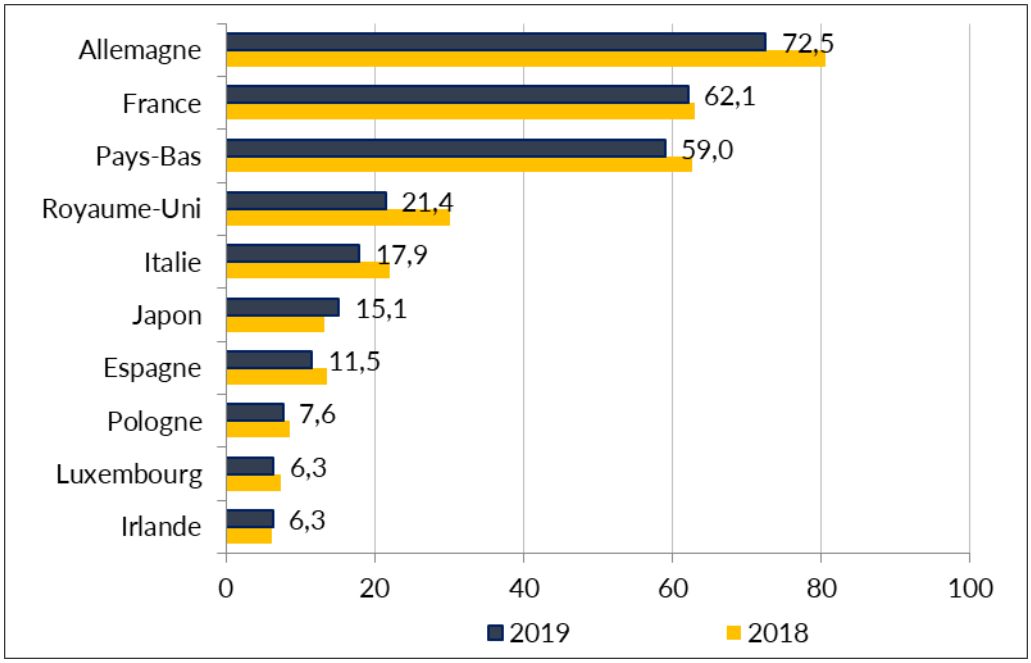

Source : BNB.

Graphique 3-38. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'autres vêtements et accessoires (C14.19)

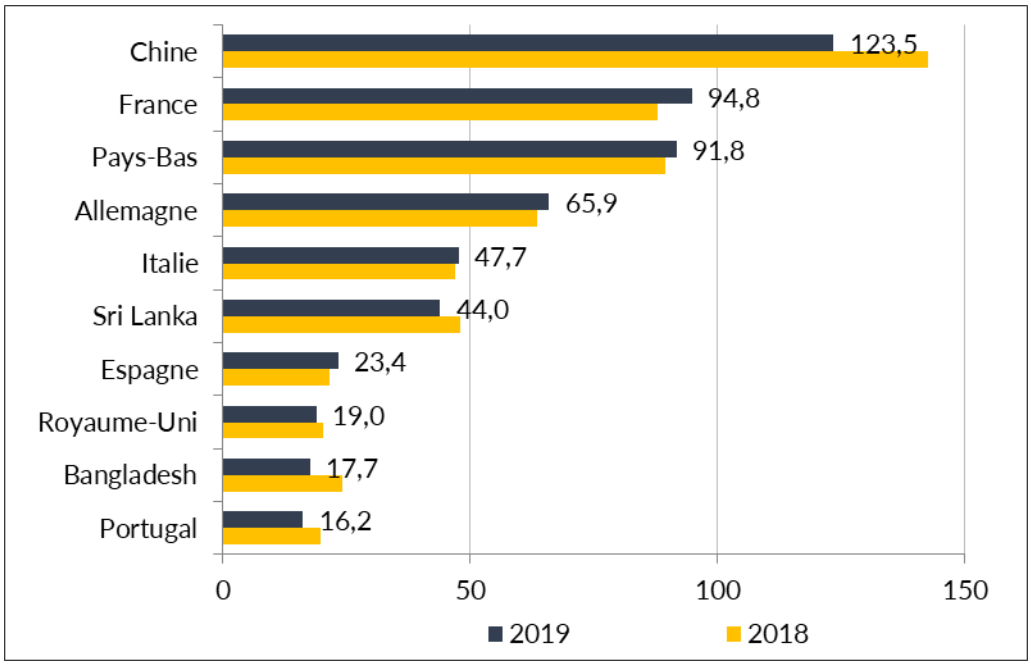

Source : BNB.

Le **chiffre d'affaires** dans la catégorie 14.19 « fabrication d'autres vêtements et accessoires » a nettement progressé en 2019 (+19,8 %) pour s'établir à 73,3 millions d'euros. Sur les 9 premiers mois de 2020, le chiffre d'affaires a également augmenté (+14 %) par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

Les **investissements** sont repartis à la hausse en 2019 (+32,1 %) après la baisse de 2018 (-44,9 %). Sur les 9 premiers mois de 2020, les investissements ont crû de 23,3 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

Les **prix à la production** ont poursuivi leur tendance haussière en 2019 (+1,2 % à un an d'écart). Au cours des 9 premiers mois de 2020, l'indice des prix à la production a continué de croître (+0,3 %).

L'emploi a reculé en 2019 de 3 % ainsi que sur les 6 premiers mois de l'année 2020 (-3,6 %, à un an d'écart). Après une année de hausse (+2,7 % en 2019), la **masse salariale** a reculé de manière sensible au premier semestre de 2020. Le **nombre d'employeurs** a diminué sur les 2 périodes.

En ce qui concerne la dynamique entrepreneuriale, il apparaît que les **créations** d'entreprises dans ce secteur ont été plus vives en 2019 (91) que l'année précédente (71) alors que les **radiations** ont diminué, passant de 42 radiations en 2018 à 35 en 2019. Le solde « créations-radiation » reste donc positif en 2019. Si le nombre de faillites enregistrées en 2019 a augmenté (+ 5 faillites), celui-ci s'est réduit sur les neuf premiers mois de 2020 par comparaison à la même période de 2019. La prudence reste de mise quant à l'interprétation ce chiffre pour 2020, compte tenu du moratoire mis en place sur les faillites à la suite de la pandémie de Covid-19. Le **nombre d'assujettis** est lui en hausse à 498 unités, atteignant ainsi son plus haut niveau de la période.

Au niveau des **échanges commerciaux**, les exportations et les importations se sont repliées en 2019 (respectivement -9 % et -2,6 %). En ce qui concerne les exportations, ce sont surtout les échanges intra-européens qui expliquent cette situation. Au cours des 8 premiers mois de l'année 2020, les exportations se sont repliées de 9,4 % alors que les importations ont augmenté (de 23,5 %), à la suite de la hausse des importations extra-UE.

En 2019, le top 3 des pays **partenaires à l'exportation** est constitué de l'Allemagne, de la France, des Pays-Bas. Exprimées en millions d'euros, les exportations vers ces 3 pays ont reculé de respectivement (-10 %, -1,4 % et -5,9 %). Ces trois pays comptent pour 56 % des exportations totales de ce secteur. Les exportations ont reculé vers 8 des 10 destinations du TOP 10, seules celles à destination du japon (+15 %) et de l'Irlande (+2,2 %) ont progressé. En 2019, les trois principaux pays **partenaires à l'importation** sont la Chine, la France et les Pays-Bas. Les importations depuis la Chine ont reculé de 13,4 % mais celles provenant de la France et des Pays-Bas se sont accrues (de respectivement 8 % et 2,6 %).

En **conclusion**, 2019 a été une année favorable pour la fabrication d'autres vêtements et accessoires, exception faite de l'emploi et des échanges commerciaux. Ainsi, les indicateurs d'activités tels que le chiffre d'affaires et les investissements ont progressé et des nouvelles entreprises ont été créées, tandis que l'emploi, les exportations et les importations se sont repliés. Les indicateurs indiquent que la situation semble quelque peu similaire sur les premiers mois de 2020 à l'exception des échanges commerciaux. En effet, si les exportations ont poursuivi leur détérioration, les importations ont connu une progression à deux chiffres sur les huit premier mois de 2020 en glissement annuel.

Fabrication d'articles en fourrure (C14.2)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication d'articles en fourrure (C14.2) comprend la fabrication d'articles en fourrure (vêtements et accessoires du vêtement en pelleteries ; assemblages de pelleteries tels que peaux dites allongées, nappes, nappettes, carrés et bandes, etc. ; divers articles en fourrure : tapis, poufs non garnis, peaux à polir pour l'industrie) ainsi que la fabrication de pelleteries factices et d'articles en ces pelleteries.

Tableau 3-21. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'articles en fourrure (C14.2)

	14.2	2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires	8,9	4,2	2,8	2,5	1,9	1,3	0,9
			-53,1%	*-33,6%*	*-9,4%*	*-22,7%*		*-27,4%*
	Investissements	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0
			-32,6%	*18,8%*	*-57,9%*	*140,6%*		*-91,7%*
	Indice de production	-	-	-	-	-	-	-
	Indice des prix à la production	-	-	-	-	-	-	-
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M6	2020M6
Emploi	Emploi	43	41	38	30	19	20	19
			-3,5%	*-8,5%*	*-21,9%*	*-36,4%*		*-2,6%*
	Masse salariale	0,8	0,7	0,7	0,6	0,4	0,2	0,1
			-5,4%	*-7,4%*	*-3,2%*	*-36,4%*		*-38,6%*
	Nombre d'employeurs	7	7	6	6	6	6	4
			-7,1%	*-7,7%*	*0,0%*	*-8,3%*		*-33,3%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Dynamique entrepreneuriale	Créations	0	1	1	0	1	-	-
				0,0%	*-100,0%*			
	Radiations	1	0	1	0	1	-	-
			-100,0%		*-100,0%*			
	Assujettis	17	16	15	15	15	-	-
			-5,9%	*-6,3%*	*0,0%*	*0,0%*		
	Faillites	0	0	0	0	0	0	0
	Emplois perdus à la suite de faillites	0	0	0	0	0	0	0
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M8	2020M8
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	1,1	0,9	0,9	1,5	0,8	0,5	0,3
			-18,5%	*-4,1%*	*61,9%*	*-48,3%*		*-34,5%*
	Exportations intra-UE	0,6	0,5	0,5	0,7	0,5	0,3	0,2
			-4,3%	*-7,7%*	*48,2%*	*-38,1%*		*-14,3%*
	Exportations extra-UE	0,6	0,4	0,4	0,7	0,3	0,2	0,1
			-32,1%	*0,8%*	*78,9%*	*-58,8%*		*-65,6%*
	Importations totales	2,8	2,4	2,9	2,7	2,2	1,2	0,8
			-15,4%	*22,5%*	*-6,8%*	*-20,1%*		*-36,4%*
	Importations intra-UE	2,1	1,8	2,3	2,2	1,9	1,0	0,6
			-14,4%	*24,3%*	*-1,0%*	*-15,5%*		*-43,4%*
	Importations extra-UE	0,7	0,6	0,6	0,5	0,3	0,2	0,2
			-18,5%	*16,3%*	*-27,1%*	*-42,0%*		*3,8%*
	Balance commerciale	-1,7	-1,4	-2,0	-1,3	-1,4	-0,8	-0,5

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS.

En 2019, le **chiffre d'affaires** de la fabrication d'articles en fourrure (C14.2) a fortement diminué par rapport à 2018 (-22,7 %) et a atteint son niveau le plus bas. Au cours des neuf premiers mois de 2020, cette tendance à la baisse s'est poursuivie et le chiffre d'affaires cumulé a diminué dans une mesure encore plus importante (-27,4 %) par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Cependant, la pandémie de Covid-19 doit être prise en compte dans ce constat.

En 2019, les **investissements** dans la fabrication d'articles en fourrure (C14.2) ont très fortement augmenté, s'élevant à 77.000 euros en 2019, contre 32.000 euros en 2018. Cependant, au cours des neuf premiers mois de 2020, on a pu observer un brusque renversement de cette tendance. Au cours de cette période, les investissements liés à la fabrication d'articles en fourrure (C14.2) ont diminué, en glissement annuel, passant de 48.000 euros à 4.000 euros. Cependant, dans cette observation, il convient de tenir compte de l'incertitude causée par la pandémie de Covid-19.

En 2019, **l'emploi** dans la fabrication d'articles en fourrure (C14.2) est passé de 30 à 19 emplois directs. C'est la quatrième baisse annuelle consécutive.

Au cours des six premiers mois de 2020, la fabrication d'articles en fourrure (C14.2) comptait 19 emplois, ce qui représente une diminution par rapport à la même période de l'année précédente (20 emplois).

La **masse salariale** a également fortement diminué en 2019 (-36,4 %) dans la fabrication d'articles en fourrure (C14.2). Au premier semestre 2020, la masse salariale a également diminué (-38,6 %), par rapport à la même période de l'année précédente, probablement en raison de la pandémie de Covid-19.

En 2019, il y a eu une **création** d'entreprise et une **radiation** dans la fabrication d'articles en fourrure (C14.2), ce qui a permis de maintenir le nombre d'entreprises à un niveau stable, avec un total de 15 entreprises. Il n'y a pas eu de **faillites** en 2019.

Au cours des 8 premiers mois de 2020, les **exportations** belges de la fabrication d'articles en fourrure (C14.2) ont diminué de 34,5 % par rapport à la même période en 2019, s'élevant à 0,3 million d'euros. En 2019, les exportations d'articles en fourrure (C14.2) ont également diminué, de 48,3 % par rapport à 2018.

Comme les exportations, les **importations** de la fabrication d'articles en fourrure (C14.2) ont diminué au cours des 8 premiers mois de 2020 par rapport à l'année précédente, passant de 1,2 million d'euros à 0,8 million d'euros (-36,4 %). Les importations ont également diminué en 2019 par rapport à l'année précédente (-20,1 %).

Tout au long de la période considérée, la **balance commerciale** a été déficitaire. En 2017, elle a atteint un point minimum avec un déficit de 2 millions d'euros, alors qu'en 2019, le déficit enregistré était de 1,4 million d'euros.

Graphique 3-39. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'articles en fourrure (C14.2)

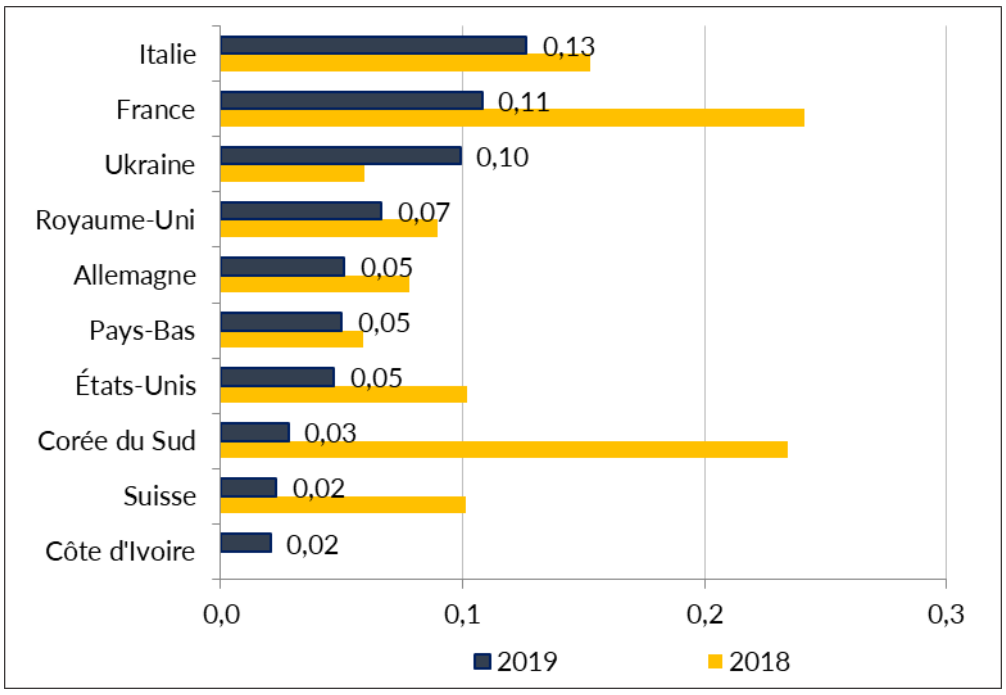

Source : BNB.

En 2019, **l'Italie** était le débouché le plus important pour la Belgique sur le plan des exportations d'articles en fourrure (C14.2). La fourrure belge a été exportés vers l'Italie pour une valeur de 126.000 euros. C'est 17,3 % de moins qu'en 2018, mais cela représente tout de même 16,8 % des exportations belges de ce sous-secteur en 2019.

Graphique 3-40. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'articles en fourrure (C14.2)

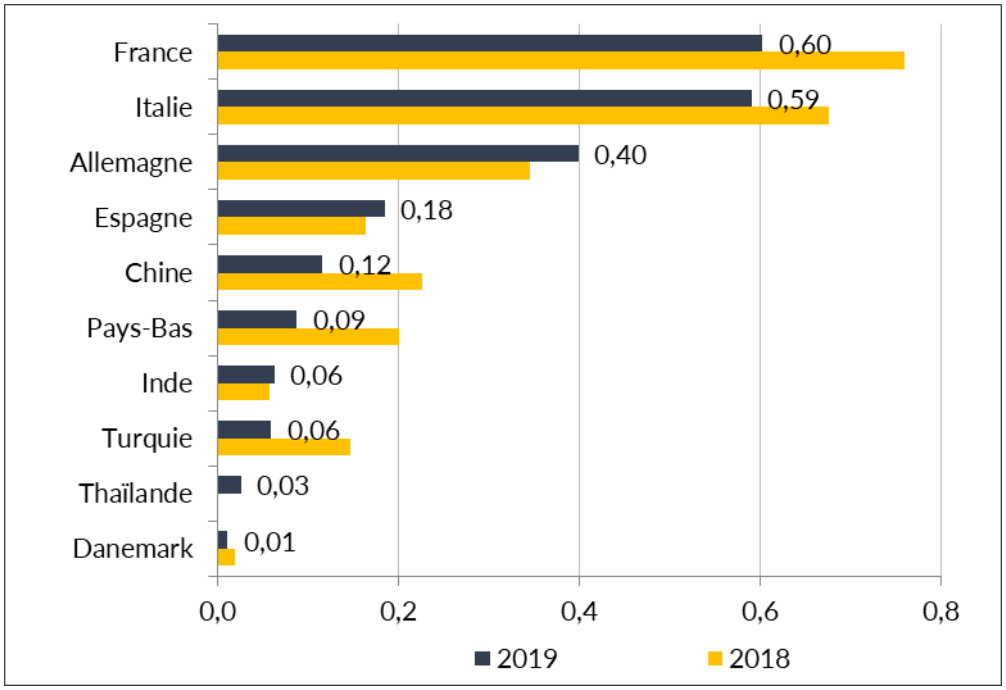

Source : BNB.

En 2019, la Belgique a importé des articles en fourrure (C14.2) principalement de **France** (603 milliers d'euros) et **d'Italie** (590 milliers d'euros). Ces importations représentaient respectivement 27,9 % et 27,3 %, soit plus de la moitié des importations totales belges d'articles en fourrure (55,2 %).

Conclusion

En conclusion, la fabrication d'articles en fourrure (C14.2) a enregistré un résultat plutôt décevant en 2019. Le chiffre d'affaires, l'emploi et la balance commerciale ont tous diminué alors que l'esprit d'entreprise a stagné. L'augmentation des investissements constitue néanmoins un point positif.

Fabrication d'articles à mailles (C14.3)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication d'articles à mailles (C14.3) comprend à la fois la fabrication d'articles chaussants à mailles ainsi que d'articles vestimentaires confectionnés en toutes matières textiles, y compris d'articles mis directement en forme au tricot ou au crochet : pull-overs, cardigans, chandails, gilets et articles similaires à mailles.

Tableau 3-22. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'articles à mailles (C14.3)

	14.3	2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires	37,7	34,2	9,3	8,0	6,9	5,7	4,9
			-9,2%	*-72,9%*	*-13,5%*	*-14,1%*		*-14,4%*
	Investissements	0,9	0,7	0,7	0,1	0,1	0,1	0,2
			-15,6%	*-7,2%*	*-78,3%*	*-32,4%*		*118,7%*
	Indice de production	-	-	-	-	-	-	-
	Indice des prix à la production	102,3	108,5	108,1	109,5	110,4	110,4	110,7
			6,0%	*-0,4%*	*1,3%*	*0,8%*		*0,3%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M6	2020M6
Emploi	Emploi	229	215	224	222	201	206	192
			-6,0%	*4,1%*	*-1,1%*	*-9,1%*		*-6,8%*
	Masse salariale	4,9	4,8	5,7	6,2	5,3	2,7	2,0
			-1,4%	*18,6%*	*8,9%*	*-14,0%*		*-25,7%*
	Nombre d'employeurs	20	16	17	18	17	17	16
			-23,5%	*11,3%*	*4,3%*	*-8,3%*		*-5,9%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Dynamique entrepreneuriale	Créations	11	11	9	15	8	-	-
			0,0%	*-18,2%*	*66,7%*	*-46,7%*		
	Radiations	6	6	7	9	7	-	-
			0,0%	*16,7%*	*28,6%*	*-22,2%*		
	Assujettis	53	58	57	57	57	-	-
			9,4%	*-1,7%*	*0,0%*	*0,0%*		
	Faillites	0	1	0	1	1	0	0
				-100,0%		*0,0%*		
	Emplois perdus à la suite de faillites	0	4	0	1	1	0	0
				-100,0%		*0,0%*		
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M8	2020M8
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	175,0	189,0	178,7	188,7	193,0	119,4	119,3
			8,0%	*-5,5%*	*5,6%*	*2,3%*		*0,0%*
	Exportations intra-UE	162,0	176,1	168,0	174,8	179,4	110,3	110,7
			8,7%	*-4,6%*	*4,0%*	*2,6%*		*0,4%*
	Exportations extra-UE	13,0	12,9	10,6	13,9	13,6	9,1	8,7
			-0,7%	*-17,7%*	*30,3%*	*-1,7%*		*-4,7%*
	Importations totales	608,3	587,1	585,2	616,1	607,6	335,8	322,2
			-3,5%	*-0,3%*	*5,3%*	*-1,4%*		*-4,0%*
	Importations intra-UE	429,8	420,7	432,8	439,0	428,2	233,6	191,8
			-2,1%	*2,9%*	*1,4%*	*-2,4%*		*-17,9%*
	Importations extra-UE	178,6	166,4	152,4	177,1	179,4	102,3	130,4
			-6,8%	*-8,4%*	*16,2%*	*1,3%*		*27,5%*
	Balance commerciale	-433,3	-398,1	-406,5	-427,4	-414,6	-216,4	-202,9

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-41. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'articles à mailles (C14.3)

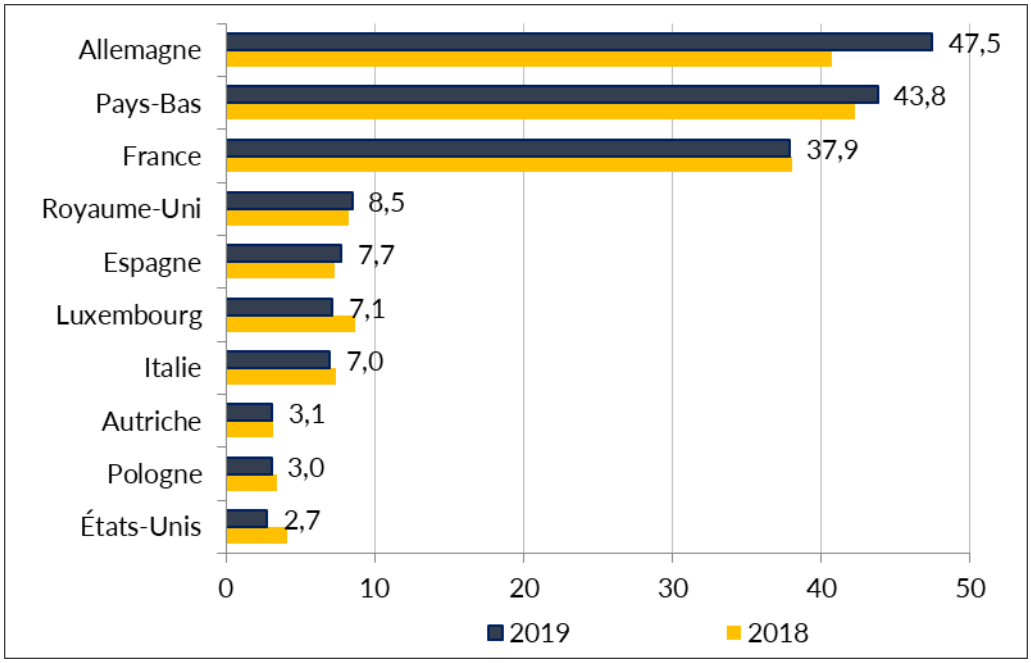

Source : BNB.

Graphique 3-42. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'articles à mailles (C14.3)

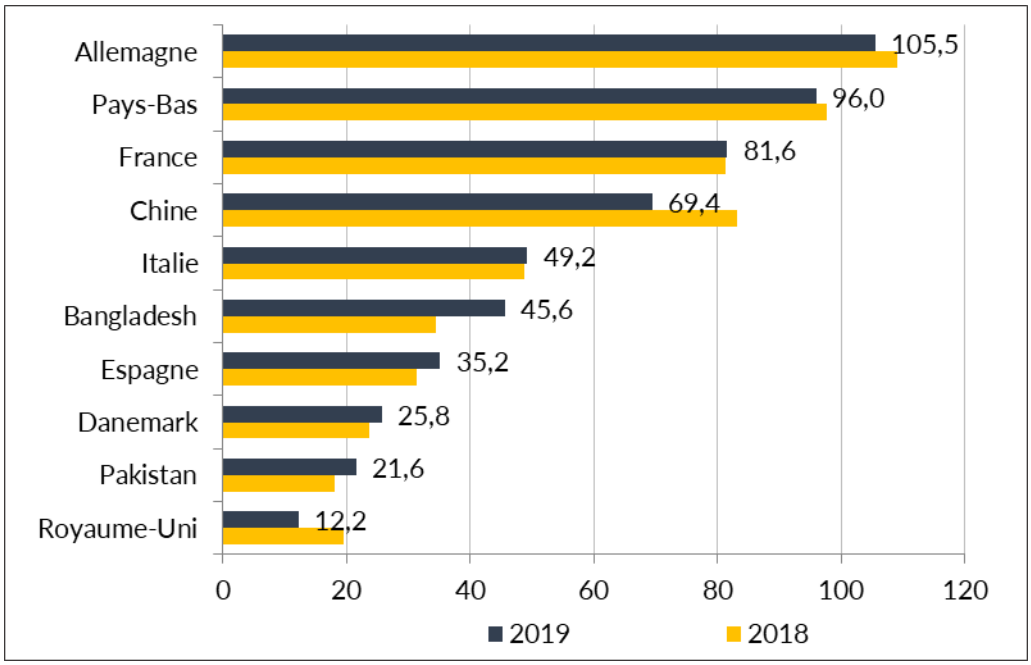

Source : BNB.

Le **chiffre d'affaires** dans la fabrication d'articles à mailles s'est réduit de 14,1 % en 2019 (par rapport à 2018) pour atteindre 6,9 millions d'euros. Le chiffre d'affaires suit une tendance baissière depuis 2015 et enregistre en 2019 son plus faible résultat. Cette tendance baissière s'est poursuivie sur les neuf premiers mois de 2020, où le chiffre d'affaires a baissé de 14,4 % par rapport à la même période de 2019.

Les **investissements** suivent également une tendance baissière sur l'ensemble de la période d'observation. Ils se sont élevés à 0,1 million d'euros en 2019 contre 0,15 million d'euros en 2018. Toutefois, les investissements se sont orientés à la hausse sur les neuf premiers mois de 2020, où ils ont atteint 0,16 million d'euros.

Au contraire, les **prix à la production** suivent une tendance globalement haussière depuis 2015, à l'exception d'une faible diminution observée en 2017. En 2019, ils se sont accrus de 0,8 % en glissement annuel. La hausse des prix à la production a continué sur les neuf premiers mois de 2020 (+0,3 % par rapport à la même période de 2019).

On compte 201 **emplois** dans la fabrication d'articles à mailles en 2019, soit 21 emplois de moins qu'en 2018. L'emploi dans la fabrication d'articles à mailles suit une tendance globalement baissière depuis 2015, à l'exception d'un sursaut observé en 2017. La baisse de l'emploi s'est poursuivie au premier semestre de 2020 où 192 emplois ont été recensés, contre 206 pour la même période de 2019.

Après avoir atteint un pic sur la période d'observation en 2018 (6,2 millions d'euros), la **masse salariale** s'est repliée en 2019 (-14 % en glissement annuel) et s'est limitée à 5,3 millions d'euros. Le même constat s'observe pour le premier semestre de 2020, où la masse salariale a baissé de 25,7 % en glissement annuel.

Le **nombre d'employeurs** dans la fabrication d'articles à mailles s'est réduit en 2019. Ils sont 17 employeurs contre 18 employeurs en 2018. Au premier semestre de 2020, 16 employeurs sont encore présents, contre 17 pour la même période de 2019.

Après avoir atteint un pic en 2018 avec 15 entreprises créées, les **créations d'entreprises** se sont réduites en 2019, où elles enregistrent leur plus faible résultat avec 8 entreprises créées. La fabrication d'articles à mailles a connu 7 **radiations d'entreprises** en 2019, soit deux entreprises radiées de moins qu'en 2018. Le nombre d'**entreprises assujetties** s'élève à 57 en 2019, comme les deux années précédentes.

Une **faillite** est à déplorer en 2019, occasionnant la **perte d'un emploi**. Cette situation est identique à celle observée en 2018. Au cours des neuf premiers mois de 2020, aucune entreprise n'a été déclarée en faillite. Toutefois, la prudence reste de mise dans l'analyse des faillites en 2020, compte tenu du moratoire mis en place à la suite de la pandémie de Covid-19.

Les **exportations** d'articles à mailles se sont accrues de 2,3 % en 2019 (en glissement annuel) et ont atteint 193 millions d'euros, leur meilleur résultat annuel sur la période d'analyse. Ce résultat est entièrement dû à l'augmentation des exportations intra-européennes qui se sont accrues de 2,6 % à un an d'écart et représentent la majorité des exportations d'articles à mailles, au contraire des exportations extra-européennes qui se sont affaiblies de 1,7 % par rapport à 2018. Sur les 8 premiers mois de 2020, les exportations sont restées stables, résultant d'une augmentation légère des exportations intra-européennes (+0,4 % par rapport à la même période de 2019) et à une diminution des exportations extra-européennes (-4,7 %). En 2019, les **principaux débouchés à l'exportation** pour les articles à mailles sont les pays voisins de la Belgique, avec en première position l'Allemagne (47,5 millions d'euros), suivie par les Pays-Bas (43,8 millions d'euros) et la France (37,9 millions d'euros). Les exportations belges d'articles à mailles destinées à ces trois pays voisins représentent d'ailleurs plus de deux tiers (66,9 %) des exportations d'articles à mailles. La meilleure progression concerne les exportations vers l'Allemagne (+16,7 % par rapport à 2018) tandis que le recul le plus important est lié aux exportations vers les États-Unis (-33,3 %).

Alors qu'elles avaient atteint un pic en 2018 (616,1 millions d'euros), les **importations** d'articles à mailles se sont réduites en 2019 (-1,4 %) et se sont chiffrées à 607,6 millions d'euros. Si les importations extra-européennes se sont affichées à la hausse en 2019 (+1,3 %) et ont atteint leur meilleur résultat annuel, cette augmentation n'a pas suffi à combler la diminution des importations intra-européennes (-2,4 %). Au cours des 8 premiers mois de 2020, les importations d'articles à mailles se sont à nouveau réduites en glissement annuel (-4 %), tirées vers le bas par la diminution des importations intra-européennes (-17,9 %). En 2019, les **principaux partenaires commerciaux**

à l'importation pour les articles à mailles sont également les pays voisins, avec en première position l'Allemagne (105,5 millions d'euros), suivie par les Pays-Bas (96 millions d'euros) et la France (81,6 millions d'euros). Ces 3 pays ont représenté ensemble près de la moitié (46,6 %) des importations belges d'articles à mailles. Parmi les 10 principaux fournisseurs du marché belge, la meilleure progression a été observée pour les importations en provenance du Bangladesh (+31,9 %) tandis que la plus grande diminution est attribuable aux importations issues du Royaume-Uni (-37,2 %).

La **balance commerciale** est négative sur l'ensemble de la période d'observation. En 2019, le déficit commercial s'est élevé à 414,6 millions d'euros, ce qui constitue une légère amélioration par rapport au déficit enregistré en 2018 (427,4 millions d'euros). Sur les 8 premiers mois de 2020, le solde s'est amélioré par rapport à la même période de 2019 à la suite de la diminution des importations, bien que celui-ci reste encore largement déficitaire.

En **conclusion**, 2019 a été une année défavorable pour la fabrication d'articles à mailles. Les indicateurs d'activités, d'emploi et de dynamique entrepreneuriale sont dans le rouge. Seul le commerce extérieur a connu une évolution favorable. La situation ne s'améliore pas pour la fabrication d'articles à mailles en 2020, les indicateurs présentant des évolutions similaires à celles enregistrées en 2019.

Fabrication d'articles chaussants à mailles (C14.31)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication d'articles chaussants à mailles (C14.31) comprend la fabrication d'articles chaussants, y compris les chaussettes, les bas et les collants.

Tableau 3-23. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'articles chaussants à mailles (C14.31)

	14.31	2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires	3,2	3,0	2,4	0,6	0,5	0,4	0,4
			-5,8%	*-22,1%*	*-72,6%*	*-19,1%*		*-3,9%*
	Investissements	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
			-50,0%	*3200,0%*	*-90,9%*	*-66,7%*		
	Indice de production	-	-	-	-	-	-	-
	Indice des prix à la production	-	-	-	-	-	-	-
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M6	2020M6
Emploi	Emploi	44	47	44	53	49	50	41
			5,7%	*-5,4%*	*20,5%*	*-7,1%*		*-18,2%*
	Masse salariale	0,8	0,8	1,0	1,1	1,0	0,5	0,4
			8,2%	*23,2%*	*2,5%*	*-1,9%*		*-28,8%*
	Nombre d'employeurs	3	3	3	4	4	4	4
			0,0%	*8,3%*	*23,1%*	*0,0%*		*0,0%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Dynamique entrepreneuriale	Créations	2	0	1	0	0	-	-
			-100,0%		*-100,0%*			
	Radiations	1	0	2	0	0	-	-
			-100,0%		*-100,0%*			
	Assujettis	7	7	6	5	5	-	-
			0,0%	*-14,3%*	*-16,7%*	*0,0%*		
	Faillites	0	0	0	0	0	0	0
	Emplois perdus à la suite de faillites	0	0	0	0	0	0	0
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M8	2020M8
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	63,4	63,8	62,3	60,7	65,1	41,6	40,6
			0,7%	*-2,4%*	*-2,5%*	*7,2%*		*-2,4%*
	Exportations intra-UE	62,9	63,1	61,7	59,7	64,1	41,0	39,8
			0,4%	*-2,2%*	*-3,3%*	*7,5%*		*-2,9%*
	Exportations extra-UE	0,5	0,7	0,5	1,0	1,0	0,6	0,8
			35,9%	*-22,6%*	*88,3%*	*-6,7%*		*35,4%*
	Importations totales	128,3	126,3	136,5	132,8	135,2	80,2	82,9
			-1,6%	*8,1%*	*-2,7%*	*1,8%*		*3,3%*
	Importations intra-UE	92,8	91,7	103,5	100,8	100,1	57,4	56,0
			-1,1%	*12,8%*	*-2,6%*	*-0,7%*		*-2,5%*
	Importations extra-UE	35,5	34,5	33,0	32,0	35,1	22,8	26,9
			-2,8%	*-4,3%*	*-3,2%*	*9,8%*		*18,0%*
	Balance commerciale	-64,9	-62,4	-74,3	-72,1	-70,1	-38,7	-42,3

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS.

En 2019, le **chiffre d'affaires** de la fabrication d'articles chaussants à mailles (C14.31) a fortement diminué par rapport à 2018 (-19,1 %). C'est la quatrième année consécutive avec une baisse du chiffre d'affaires depuis 2015. Au cours des neuf premiers mois de 2020, cette tendance à la baisse s'est poursuivie et les ventes cumulées ont diminué dans une mesure encore plus importante (-3,9 %) par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Cependant, la pandémie de Covid-19 doit être prise en compte dans ce constat.

En 2019, les **investissements** dans la fabrication d'articles chaussants à mailles (C14.31) ont fortement diminué, passant de 6.000 euros en 2018 à 2.000 euros en 2019 (-66,7 %). Aucun investissement n'a été enregistré pour les neuf premiers mois de 2019 ni pour ceux de 2020.

En 2019, le nombre **d'emplois** dans la fabrication d'articles chaussants à mailles (C14.31) est passé de 53 à 49 emplois directs. Au cours des six premiers mois de 2020, la fabrication d'articles chaussants à mailles (C14.31) a représenté 41 emplois directs, soit une diminution par rapport à la

même période de l'année précédente (50 emplois directs). Toutefois, la pandémie de Covid-19 doit être prise en considération.

La **masse salariale** a également diminué en 2019 (-1,9 %) dans la fabrication d'articles chaussants à mailles (C14.31). Au cours du premier semestre 2020, la masse salariale a diminué dans une plus large mesure (-28,8 %) par rapport à la même période de l'année précédente, probablement en raison de la pandémie de Covid-19.

En 2019, il n'y a pas eu de **création** d'entreprises, de **radiation** ou de **faillite** dans la fabrication d'articles chaussants à mailles (14.31), ce qui a stabilisé le nombre d'entreprises, avec un total de 5 entreprises.

Au cours des 8 premiers mois de 2020, les **exportations** belges de la fabrication d'articles chaussants à mailles (14.31) ont diminué de 2,4 % par rapport à la même période en 2019, pour atteindre 40,6 millions d'euros. En 2019, les exportations d'articles chaussants à mailles (C14.31) ont augmenté de 7,2 % par rapport à 2018.

Contrairement aux exportations, les **importations** de la fabrication de d'articles chaussants à mailles (C14.31) ont augmenté au cours des 8 premiers mois de 2020 par rapport à l'année précédente, passant de 80,2 millions d'euros à 82,92 millions d'euros (+3,3 %). En 2019, la fabrication d'articles chaussants à mailles (14.31) ont légèrement augmenté par rapport à l'année précédente (+1,8 %).

Tout au long de la période considérée, la **balance commerciale** a été déficitaire. En 2019, elle a présenté un déficit de 70,1 millions d'euros.

Graphique 3-43. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'articles chaussants à mailles (C14.31)

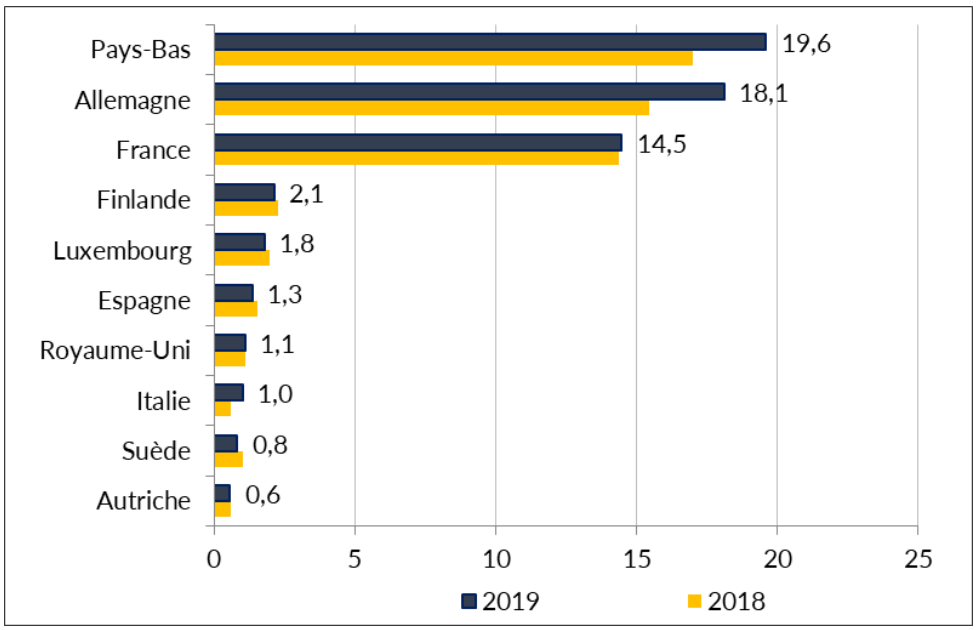

Source : BNB.

En 2019, les **Pays-Bas** étaient le principal débouché de la Belgique sur le plan des exportations d'articles chaussants à mailles (C14.31). Les articles chaussants à mailles belges (C14.31) ont été exportés vers les Pays-Bas pour 19,6 millions d'euros.

Les autres voisins continentaux de la Belgique ont également joué un rôle important dans les exportations d'articles chaussants à mailles (C14.31) en 2019 : **l'Allemagne** (18,1 millions d'euros) et la **France** (14,5 millions d'euros), ont été les deuxième et troisième plus gros acheteurs, représentant respectivement 27,8 % et 22,2 % des exportations belges. Par conséquent, les pays voisins représentent ensemble plus des quatre cinquièmes (80,1 %) des exportations d'articles chaussants à mailles (C14.31). Il convient également de noter l'écart avec le quatrième partenaire à l'exportation de la Belgique, la **Finlande**, qui représente 3,3 % des exportations du secteur.

Aucun pays extra-UE ne se retrouve dans le top 10 des marchés à l'exportation de la Belgique pour les articles chaussants à mailles (C14.31), à l'exception du Royaume-Uni.

Graphique 3-44. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'articles chaussants à mailles (C14.31)

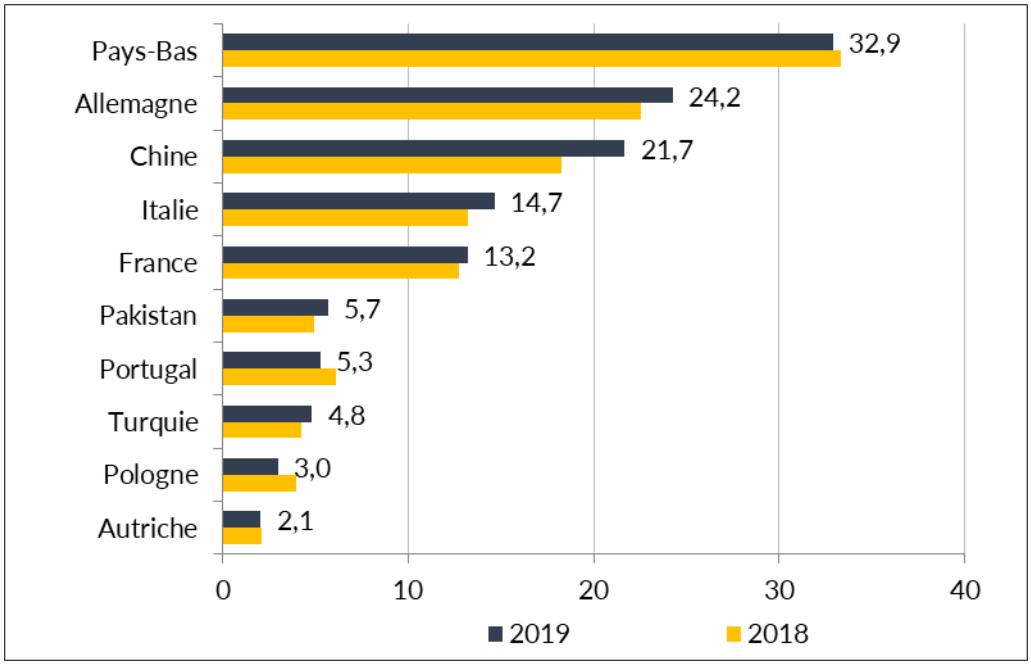

Source : BNB.

En 2019, la Belgique a importé des articles chaussants à mailles (C14.31) principalement de**s pays voisins, de l'Italie et de la Chine**. Les Pays-Bas (32,9 millions d'euros), l'Allemagne (24,2 millions d'euros) et la France (13,2 millions d'euros) ont occupé respectivement les première, deuxième et cinquième places en tant que fournisseurs d'articles chaussants à mailles (C14.31) pour la Belgique. Ensemble, les trois pays voisins continentaux ont représenté plus de la moitié (52 %) des importations pour cette division.

En ce qui concerne les importations en provenance de **pays extra-UE**, la Chine (21,7 millions d'euros) se distingue particulièrement, occupant la troisième place et enregistrant une hausse de 18,7 % par rapport à 2018. Par ailleurs, le Pakistan (5,7 millions d'euros) fait également partie des dix premiers pays dont la Belgique importe des articles chaussants à mailles (C14.31).

Les baisses d'importation les plus importantes sont à mettre à l'actif du Portugal et de la Pologne, les importations de la Belgique issues de ces deux pays ayant diminué d'une année sur l'autre de 14,2 % et 25,1 % respectivement.

Conclusion

En conclusion, la fabrication d'articles chaussants à mailles (C14.31) a affiché un résultat plutôt décevant en 2019. Le chiffre d'affaires, les investissements et l'emploi ont tous trois diminué, tandis que l'esprit d'entreprise stagnait. L'augmentation des exportations et la légère amélioration de la balance commerciale, bien que toujours négative, constituent des points positifs.

Fabrication d'autres articles à mailles (C14.39)

Selon Statbel, la classe C14.39 « fabrication d'autres articles à mailles » comprend la fabrication d'articles vestimentaires confectionnés en toutes matières textiles, y compris d'articles mis directement en forme au tricot ou au crochet : pull-overs, cardigans, chandails, gilets et articles similaires à mailles. Elle ne comprend ni la fabrication d'étoffes à mailles ni la fabrication d'articles chaussants à mailles.

Tableau 3-24. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'autres articles à mailles (C14.39)

	14.39	2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires	34,5	31,2	6,9	7,4	6,4	5,3	4,5
			-9,6%	*-77,8%*	*6,7%*	*-13,6%*		*-15,1%*
	Investissements	0,9	0,7	0,6	0,1	0,1	0,1	0,2
			-15,5%	*-16,0%*	*-76,9%*	*-31,0%*		*118,7%*
	Indice de production	-	-	-	-	-	-	-
	Indice des prix à la production	107,8	111,0	110,9	110,8	110,8	110,8	110,8
			2,9%	*0,0%*	*-0,1%*	*0,0%*		*0,0%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M6	2020M6
Emploi	Emploi	185	169	180	169	152	157	152
			-8,8%	*6,7%*	*-6,4%*	*-9,8%*		*-3,2%*
	Masse salariale	4,1	4,0	4,7	5,1	4,3	2,2	1,6
			-3,2%	*17,6%*	*10,3%*	*-16,5%*		*-24,9%*
	Nombre d'employeurs	17	13	14	14	13	13	12
			-27,5%	*12,0%*	*0,0%*	*-10,7%*		*-7,7%*
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M9	2020M9
Dynamique entrepreneuriale	Créations	9	11	8	15	8	-	-
			22,2%	*-27,3%*	*87,5%*	*-46,7%*		
	Radiations	5	6	5	9	7	-	-
			20,0%	*-16,7%*	*80,0%*	*-22,2%*		
	Assujettis	46	51	51	52	52	-	-
			10,9%	*0,0%*	*2,0%*	*0,0%*		
	Faillites	0	1	0	1	1	0	0
				-100,0%		*0,0%*		
	Emplois perdus à la suite de faillite	0	4	0	1	1	0	0
				-100,0%		*0,0%*		
		2015	2016	2017	2018	2019	2019M8	2020M8
Commerce extérieur (concept national)	Exportations totales	111,6	125,2	116,4	128,0	127,9	77,8	78,7
			12,2%	*-7,0%*	*9,9%*	*0,0%*		*1,2%*
	Exportations intra-UE	99,1	113,0	106,3	115,1	115,2	69,3	70,9
			14,0%	*-5,9%*	*8,3%*	*0,1%*		*2,3%*
	Exportations extra-UE	12,5	12,2	10,1	12,8	12,7	8,5	7,9
			-2,2%	*-17,4%*	*27,2%*	*-1,3%*		*-7,6%*
	Importations totales	480,0	460,8	448,6	483,3	472,4	255,6	239,4
			-4,0%	*-2,6%*	*7,7%*	*-2,2%*		*-6,3%*
	Importations intra-UE	337,0	329,0	329,3	338,1	328,1	176,1	135,8
			-2,4%	*0,1%*	*2,7%*	*-3,0%*		*-22,9%*
	Importations extra-UE	143,0	131,8	119,3	145,1	144,3	79,5	103,5
			-7,8%	*-9,5%*	*21,6%*	*-0,6%*		*30,3%*
	Balance commerciale	-368,4	-335,6	-332,2	-355,3	-344,5	-177,8	-160,6

Source : ICN, Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-45. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'autres articles à mailles (C14.39)

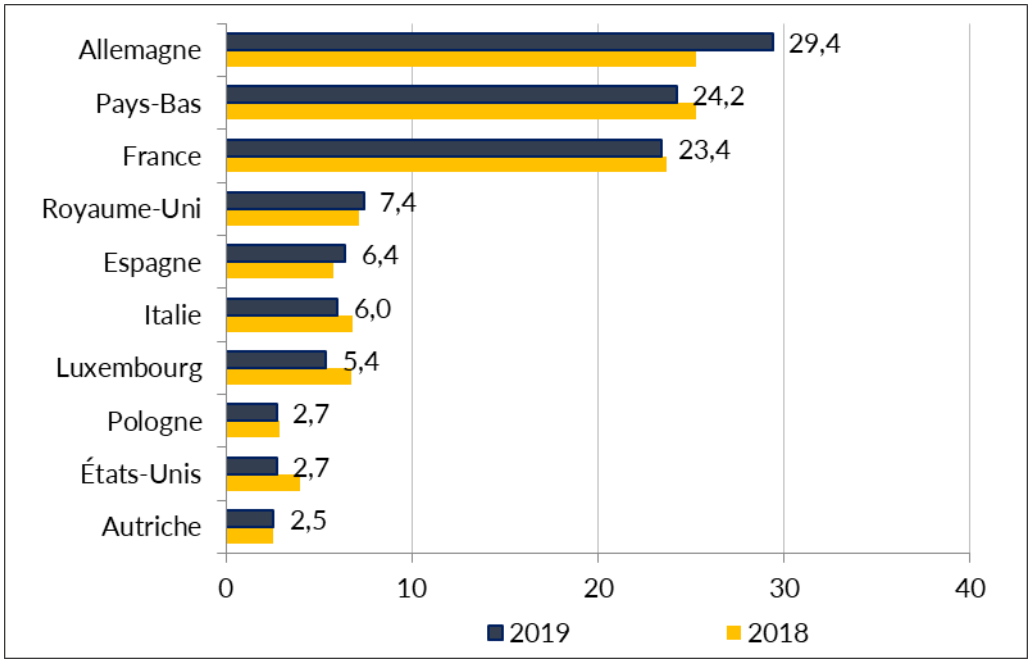

Source : BNB.

Graphique 3-46. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'autres articles à mailles (C14.39)

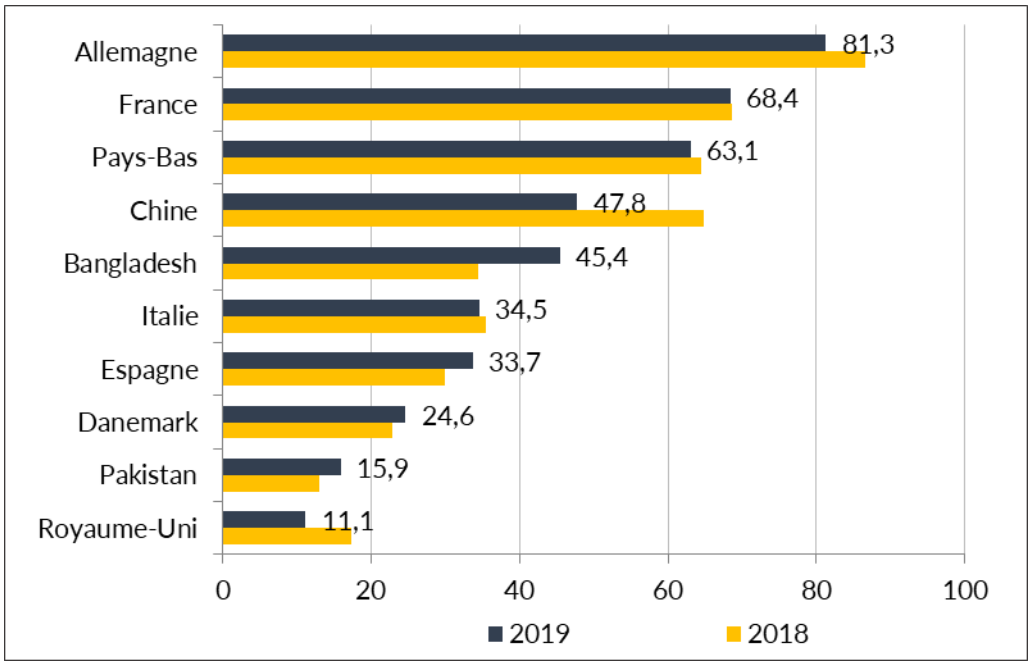

Source : BNB.

Après sa brève embellie de 2018, le **chiffre d'affaires** dans le secteur 14.39 « fabrication d'autres articles à mailles » a à nouveau reculé en 2019 (-13,6 %) pour s'établir à 6,4 millions d'euros, soit son plus faible niveau sur la période d'observation. Cette évolution négative s'est poursuivie en 2020. Ainsi, sur les 9 premiers mois de 2020, le chiffre d'affaires s'est inscrit à la baisse avec une diminution de 15,1 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

Les **investissements** ont reculé pour la quatrième année consécutive en 2019 (-31,0 %) pour s'établir à 0,1 million d'euros, soit leur plus faible niveau sur la période d'observation. On observe un renversement de tendance sur les 9 premiers mois de l'année 2020, les investissements ont plus que doublé par rapport à la période correspondante de 2019.

Les données de la **production** du secteur 14.39 « fabrication d'autres articles à mailles » sont confidentielles.

L'indice des **prix à la production** dans le secteur 14.39 « fabrication d'autres articles à mailles » est quasi stable depuis 2017. Cette « stagnation » s'est confirmée sur les 9 premiers mois de 2020, l'indice des prix à la production étant identique à celui de la période correspondante de 2019.

L'**emploi**, la **masse salariale** et le **nombre d'employeurs** ont reculé en glissement annuel tant en 2019 (avec respectivement une diminution de 9,8 %, 16,5 % et 10,7 %) que sur les 6 premiers mois de l'année 2020 (avec respectivement une diminution de 3,2 %, 24,9 % et 7,7 %). La masse salariale étant l'indicateur qui s'est le plus fortement détérioré tant en 2019 qu'en 2020.

En 2019, 8 **entreprises ont été créées**, soit 7 unités en moins qu'en 2018. Les **entreprises radiées** étaient au nombre de 7, soit une évolution positive avec une diminution de 2 unités par rapport à l'année 2018. La dynamique entrepreneuriale était donc positive en 2019 avec un nombre d'entreprises créées plus élevé que le nombre d'entreprises radiées. La catégorie 14.14 « fabrication de vêtements de dessous » est créatrice nette d'entreprises et ce sur l'ensemble de la période d'observation. Le **nombre d'assujettis** enregistrés en 2019 est similaire à celui de 2018, soit 52 assujettis.

Une seule entreprise a été déclarée en **faillite** en 2019, laquelle faillite a occasionné une **perte d'emploi** dans la catégorie 14.39 « fabrication d'autres articles à mailles ».

Au niveau des **échanges commerciaux,** les exportations sont en (quasi) stagnation, alors que les importations se sont repliées en 2019 (-2,2 %). Les échanges intra-européens restent le moteur des échanges commerciaux de la catégorie 14.39 « fabrication d'autres articles à mailles ». Cette tendance baissière s'est confirmée pour les importations en 2020, alors les exportations se sont inscrites à la hausse sur cette période. Ainsi, au cours des 8 premiers mois de l'année 2020, les exportations ont progressé de 1,2 % contre tandis que les importations se sont réduites de 6,3 %. La **balance commerciale** a affiché un déficit commercial sur l'ensemble de la période sous revue. Ce déficit commercial a atteint près de 344,5 millions d'euros en 2019 (-3 % à un an d'écart) et 160,6 millions d'euros sur les 8 premiers mois de 2020 (-9,6 % à un an d'écart).

Le top 4 des pays **partenaires à l'exportation** est constitué de l'Allemagne, des Pays-Bas, de la France et du Royaume-Uni. Ils comptent pour 66,0 % des exportations totales de ce secteur. Les quatre principaux pays **partenaires à l'importation** sont l'Allemagne, la France, Les Pays-Bas et la Chine, comptant ensemble pour 55,1 % des importations du secteur. Toutes les importations venant de ces quatre premiers partenaires à l'importation ont diminué (respectivement de 6,2 %, 0,2 %, 2,0 % et 26,4 %). Le Bangladesh est le 5^{e} pays fournisseur de la Belgique et les importations en provenance de ce pays ont progressé de 32,0 % en 2019 tandis que celles en provenance de l'Italie, qui le talonne, ont diminué de 2,9 %. Le Royaume-Uni n'est plus que le 10^{e} partenaire à l'importation de la Belgique et les importations en provenance de ce pays ont diminué de 35,7 % en 2019.

En conclusion, les indicateurs d'activité de la catégorie C14.39 « fabrication d'autres articles à mailles » ont montré une évolution défavorable en 2019, qui s'est poursuivie sur les premiers mois de 2020. Seul le nombre de radiations a connu une évolution favorable en 2019 en glissement annuel tandis que l'indice des prix à la production, le nombre d'assujettis et le nombre des faillites sont restés stables en glissement annuel.

Annexes

Classification des activités économique selon la NACE

Tableau 0-1. NACE de l'industrie du textile (C13) et de l'habillement (C14)

Code	Beschrijving	Description
13	**Vervaardiging van textiel**	**Fabrication de textiles**
13.1	Bewerken en spinnen van textielvezels	Préparation de fibres textiles et filature
13.2	Weven van textiel	Tissage
13.3	Textielveredeling	Ennoblissement textile
13.9	Vervaardiging van andere textielproducten	Fabrication d'autres textiles
13.91	Vervaardiging van gebreide en gehaakte stoffen	Fabrication d'étoffes à mailles
13.92	Vervaardiging van geconfectioneerde artikelen van textiel, exclusief kleding	Fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement
13.93	Vervaardiging van vloerkleden en tapijt	Fabrication de tapis et de moquettes
13.94	Vervaardiging van koord, bindgaren, touw en netten	Fabrication de ficelles, de cordes et de filets
13.95	Vervaardiging van gebonden textielvlies en van artikelen van gebonden textielvlies, exclusief kleding	Fabrication de non-tissés, sauf habillement
13.96	Vervaardiging van ander technisch en industrieel textiel	Fabrication d'autres textiles techniques et industriels
13.99	Vervaardiging van andere textielproducten, n.e.g.	Fabrication d'autres textiles n.c.a.
14	**Vervaardiging van kleding**	**Industrie de l'habillement**
14.1	Vervaardiging van kleding, exclusief bontkleding	Fabrication de vêtements autres qu'en fourrure
14.11	Vervaardiging van kleding van leer	Fabrication de vêtements en cuir
14.12	Vervaardiging van werkkleding	Fabrication de vêtements de travail
14.13	Vervaardiging van andere bovenkleding	Fabrication d'autres vêtements de dessus
14.14	Vervaardiging van onderkleding	Fabrication de vêtements de dessous
14.19	Vervaardiging van andere kleding en toebehoren	Fabrication d'autres vêtements et accessoires
14.2	Vervaardiging van artikelen van bont	Fabrication d'articles en fourrure
14.3	Vervaardiging van gebreide en gehaakte kleding	Fabrication d'articles à mailles
14.31	Vervaardiging van gebreide en gehaakte kousen en sokken	Fabrication d'articles chaussants à mailles
14.39	Vervaardiging van andere gebreide en gehaakte kleding	Fabrication d'autres articles à mailles

Divers : Commissions paritaires « Textile »

Tableau 0-2. Commissions paritaires « Textile »

CP Textile	Intitulé de la commission paritaire (CP)
107	Commission paritaire des maîtres-tailleurs, des tailleuses et couturières
109	Commission paritaire de l'industrie de l'habillement et de la confection
120	Commission paritaire de l'industrie textile et de la bonneterie
128	Commission paritaire de l'industrie des cuirs et peaux et des produits de remplacement
148	Commission paritaire de la fourrure et de la peau en poil
214	Commission paritaire pour employés de l'industrie textile et de la bonneterie
215	Commission paritaire pour employés de l'industrie de l'habillement et de la confection